

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE BOBOYE

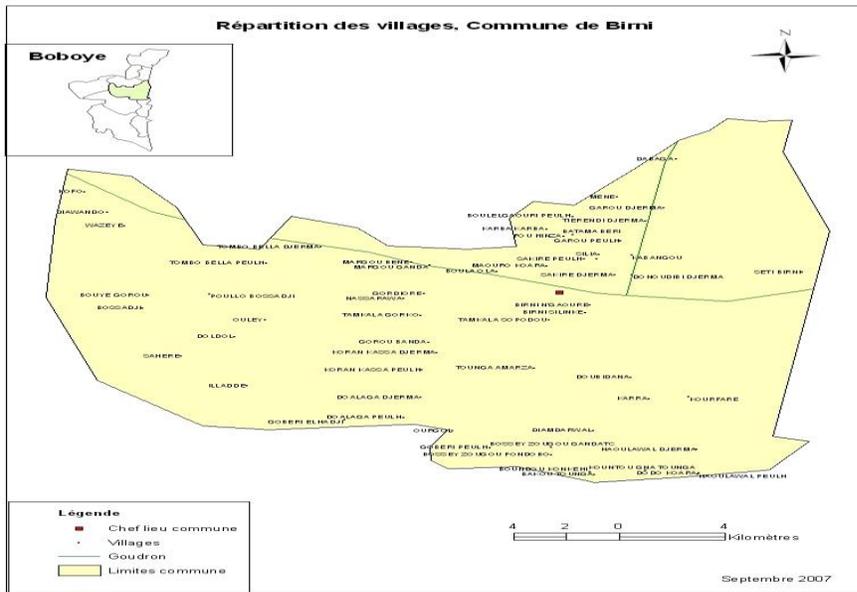


Appui technique et financier du PACT-II/LC

COMMUNE URBAINE DE BIRNI N'GAOURE



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL



Décembre 2023

SOMMAIRE	Erreur ! Signet non défini.
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
FICHE SIGNALITIQUE DE LA COMMUNE	8
RESUME	10
INTRODUCTION	15
I – PRESENTATION DE LA COMMUNE	19
1.1 Position géographique.....	19
1.2 Description sommaire	21
1.2.1 Caractéristiques physico-naturelles	21
1.2.2 Caractéristiques socio-economiques.....	22
1.2.3 Aspects économiques.....	24
1.3. Organisation et fonctionnement de la commune	25
1.3.1 Organisation institutionnelle de la commune.....	25
1.3.2 Domaine de compétence de la commune.....	25
II – BILAN DIAGNOSTIC	26
2.1 Analyse du bilan d’exécution du PDC échu	26
2.2 Etat des lieux et analyse de la situation de la commune	28
2.2.1 Démographie et ressources humaines.....	28
2.2.2 Etat de la population.....	30
2.2.3 Ethnie-langue et religion.....	33
2.2.4 Us et Costumes	34
2.2.5 Compétences.....	34
2.2.6 Population active-Emploi.....	35
2.2.7 Situation de la femme	35
2.3 Les services sociaux de base	36
2.3.1 Education.....	36
2.3.2 Secteur de la Santé.....	46
2.3.3Hydraulique-hygiène-assainissement.....	49
2.3.4. Jeunesse-Sport-Culture.....	50
2.4 Aspects économiques.....	52

2.4.1 Agriculture	52
2.4.2 Elevage	58
2.4.3 Exploitation forestière -Pêche et Pisciculture	62
2.4.4 Energie	63
2.4.5 Mines -Industrie et Carrières	64
2.4.6. Transport	64
2.4.7 Commerce- Artisanat	65
2.4.8 Télécommunication.....	67
2.4.10 Professions libérales	68
2.5. Institutions administratives et coutumières.....	69
2.5.1 Institutions administratives.....	69
2.6. Les ressources naturelles.....	79
2.6.1 Ressources forestières	80
2.6.2 Ressources en eau	81
2.6.3 Les terres.....	84
2.6.4 Faune	84
2.7 Sources de financement.....	85
2.7.1 Les ressources financières	85
2.7.2 Les Partenaires Techniques et Financiers.....	86
2.7.3 Coopération décentralisée et intercommunalité.....	87
2.8. Organisation et gestion de l'espace.....	88
2.8.1 Cadre de vie	88
2.8.2 Gestion foncière et domaniale.....	88
2.9 Paix et Sécurité:.....	89
2.10 Organisations et structures sociales.....	91
2.11 Variabilités climatiques	93
2.12 Migration	104
2.13 Genre et inclusion sociale	106
2.13.3 Problématique de Développement	114

III – AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	119
3.1.Vision	119
3.2 Objectifs de développement	119
IV – PROGRAMME D’ACTIONS ET D’INVESTISSEMENTS	123
4.1 Plan d’actions pluriannuel.....	123
4.2 Plan d’investissement pluriannuel.....	141
4.3 Plan de financement.....	157
V – CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE	158
5.1 Ancrage.....	158
5.2 Acteurs et leurs rôles.....	158
5.3 Mécanisme de financement	159
5.4. Mécanisme participatif de Suivi/évaluation	161
5.5 Elaboration d’un Plan de marketing et popularisation du PDC	163
5.5.1 Activités de mobilisation sociale: Confection d’un dépliant présentant le PDC en tant que produit de marketing.....	163
5.5.2 Activité de plaidoyer: Organisation d’une table ronde des partenaires	163
5.5.3 Activités de vulgarisation.....	164
5.5.4 Promotion du PDC : communication	164
5.6 Conditions critiques	165
CONCLUSION	166
BIBLIOGRAPHIE	167
ANNEXES.....	168

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANFICT	Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales
CCC	Cadre Communal de Concertation
CCE	Comité Communal d'Elaboration / Replanification du PDC
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CL	Convention Locale
CM	Conseil Municipal
CR	Commune Rurale
CU	Commune Urbaine
DRESS	Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et Supérieur
DRH/A	Direction Régionale de l'Hydraulique et l'Assainissement
EC	Exécutif Communal
FSVC	Financial Services Volunteer Corps
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIZ	Coopération Technique Allemande
IDCC	Intégration de la Dimension Changement Climatique
IEB	Inspection de l'Enseignement de Base
INS	Institut National de la Statistique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisation de la Société Civile
PAA	Plan d'Actions Annuel
PCM	Président du Conseil Municipal
PCP	Planification Communautaire Participative
PDC	Plan de Développement Communal
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PDR	Plan de Développement Régional
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PIP	Plan d'Investissement Pluriannuel
ProDEC	Programme d'appui à la Décentralisation
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RE	Représentant de l'Etat
RCG	Règles Communales de Gestion
PCOAS	Plan communal d'Occupation et d'Affectations des Sols
S&E	Suivi et Evaluation
SG	Secrétaire Général
STC	Services Techniques Communaux
STD	Services Techniques Déconcentrés
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique
PAMED	Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées dans la région de Dosso
UNICEF	Organisation des Nations unies pour l'enfance et la femme

SWISSAID	ONG Internationale suisse
TBS	Taux Brut de Scolarité
PVC	Poly Vinyle Chromé
APS	Abattoir- puits- séchoirs
CFM	Centre de Formation aux Métiers
SFMA	Site de formation en métiers de l'Agriculture
PPCB	Péri pneumonie contagieuse bovine
PPR	Peste des petits ruminants
MAEP	Mini adduction d'eau potable
PMH	Pompe à motricité humaine
PEA	Poste d'eau autonome
BF	Bornes fontaines
IRA	Infections respiratoire aiguë
PGRC/DU	Projet de gestion des risques et catastrophes/ développement urbain
VSF	Vétérinaires sans frontières
SCOOPS	Sociétés coopératives simplifiées
CUB	Commune Urbaine de Birni N'Gaouré
ODD	Objectifs de Développement Durable

PREFACE

L'une des missions premières dévolues aux communes est d'assurer aux populations locales les conditions de leur épanouissement. C'est pourquoi, le Code Général des Collectivités Territoriales leur fait obligation de planifier le développement local au moyen d'outils appropriés.

Les dernières élections locales de 2020 ont permis à la Commune Urbaine de Birni N'Gaouré de choisir les conseillers élus, ayant pour charges fondamentales de se donner les moyens susceptibles d'assurer la promotion socioéconomique et culturelle de leur entité. Ce qui prouve que le PDC trouve tout son fondement : un outil de planification opérationnelle, qui constitue l'unique référence de la CT en matière d'intervention dans le développement socio-économique et culturel.

Le premier PDC élaboré par la Commune urbaine de Birni N'Gaouré date de 2008 et a couvert la période de 2009-2013. Ce document a été actualisé en 2013 avec l'appui technique et financier du Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées-Phase 2 (PAMED II). Après cinq (5) ans de mise en œuvre, ce PDC replanifié est venu à terme en 2018 et n'a pu être revisité depuis cette date. Les autorités communales naviguaient à vue sur la période 2019- 2022. Pour pallier cette difficulté, le conseil Municipal nouvellement installé, a décidé, par voie de délibération, de conduire le processus de replanification du PDC avec l'appui du PACT-II/LC (ACE-RECIT) à travers son plan d'action 2022. Cela lui permettra non seulement d'être en phase avec les nouvelles pratiques d'actions de développement, mais aussi et surtout, pour répondre aux nouveaux besoins sans cesse croissants de nos vaillantes communautés (hommes, personnes handicapées, jeunes et femmes).

Aussi, faut-il le préciser, la conduite du processus replanification contribue à l'approfondissement de la démocratie participative au niveau local, tout en permettant de se faire une idée sur les possibilités et les contraintes réelles de la Commune dans le but d'une bonne planification de son développement.

Officiellement lancé le 17 octobre 2022; lors d'un atelier à Dosso organisé par le Partenaire le PACT-II/LC, Partenaire d'accompagnement, le processus de replanification a été conduit dans les règles de l'Art. La vision, les orientations et les actions contenues dans le présent PDC2022-2026 sont l'émanation d'un consensus communal autour des

voies et moyens pour promouvoir un développement équilibré et durable de la Commune urbaine de Birni N’Gaouré.

Au nom de la Commune Urbaine de Birni N’Gaouré, de tous les acteurs communaux dans leur ensemble et à mon nom propre,

- je remercie très sincèrement l’État et ses partenaires techniques et financiers notamment le PACT-2/LC (ACE-RECIT) pour cet accompagnement.
- Mes remerciements vont également à l’endroit des Services Techniques déconcentrés communaux et Départementaux qui se sont mobilisés pour conduire ce processus de replanification jusqu’à son terme. .
- Je n’oublierai pas le représentant de l’État, la chefferie traditionnelle et les Organisations de la société Civile locales dont la contribution significative nous a été d’un intérêt certain tout le long du processus.
- Pour tous ceux qui, d’une manière ou d’une autre, ont contribué à la replanification de ce PDC, qu’ils trouvent ici notre profonde gratitude.

Je formule le vœu ardent que le même consensus prévale lors de la mise en œuvre des actions planifiées qui, j’en suis sûr, contribueront à l’amélioration des conditions de vie de nos vaillantes populations.

Pour finir, je profiterais également de cette occasion qui m’est offerte pour inviter tous les acteurs communaux, régionaux, l’Etat et ses partenaires au développement à se joindre à nous pour la réalisation de toutes les actions planifiées

.Madame Seyni Ramatou Abdou

FICHE SIGNALITIQUE DE LA COMMUNE

Position géographique	Coordonnées Géographiques : 13°5'10,13748" et 2°53'36,55104" de. Longitude Est Limites géographiques - Nord par les Communes rurales de N'Gonga et Kiota -Sud par les Communes Rurales de Kankandi et de Fabidji ; -Est par les communes rurales de Gollé et Garantchédey (Département de Dosso) - l'Ouest les Communes Rurales de Fakara et de N'Gonga
Statut	Commune urbaine
Chef-lieu de Commune	Birni N'Gaouré
Superficie	516 Km ²
Population	Estimations 2022 : 75 952 habitants dont 38 469 femmes (cf. Nouvelles projections démographiques 2022-2024 (INS-Niger))
Densité	Densité : 142 hbts/km ² (2022)
Ethnies	Peulh, Zarma, Haoussa et Touaregs (Bella),
Unité territoriale	Créée par la Loi N°2002-014 du 11 juin 2002 portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs- lieux. Elle fait partie du canton de Birni N'Gaouré
Composition du Conseil	Membres élus : 16 conseillers élus (dont 5 femmes) et 4 membres de droit)
Activités économiques	Agro-sylvo-pastoralisme, pêche, Artisanat exploitation de carrières de natron, commerce, transport...autres services.
Zones Agro écologiques	76 Villages et quartiers administratifs regroupés en 5 zones à savoir : Zone Birni : Birni; Birni Kaina; Donoudibi Peulh; Donoudibi Zarma; Sakirey Zarma; Sakirey Peulh; Windé; Setti; Djoyal; Silinké; Tchégawo; Fouhinza; Boulaola; Margou; Koudagandé; Tamkala Kobagué; Tamkala Soppodou; Walatonou; Kobagué; Tamkala Gorko Zone Karra : Karra, Haoulawal Peulh; Haoulawal Zarma; Kourfaré; Boundoukonkéhi; Doubidana Ali; Doubidana Foga; Doubidana Bogga; Doubidana Zongo; Djamdaroual; Amarza

Tounga,

Zone Korankasa Zarma : Korankassa Zarma; Korankassa Peulh; Gobéri Peulh; Gobéri Elh; Dollaga Peulh; Dollaga Zarma; Doldol; Gorou Banda; Gorzoré Babalouba; Gorzoré Mayaki; Gorzoré Toukkou,

Zone Gounoubi : Gounoubi; Koffo; Wazey; Bossadjé; Poulo; Tombo Balley 1; Tombo Balley 2.

Zone Debboga : Debboga, Garou zarma, Garou Peulh, Batamberi, Boulelgauori peulh, Karba karba, silia, Menne, Menne silinke, Haouasare, Tcherendji,

RESUME

Créée, par loi N° 2002-014 du 11 juin 2002 portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs-lieux, Birni N’Gaouré, Collectivité territoriale, fait partie intégrante des huit (8) que compte le département de Boboye dans la région de Dosso. Elle est localisée dans le canton de Birni N’ Gaouré et couvre une superficie d’environ 516 Km². Localisée entre les longitudes 2°53’36,55104” Est et les latitudes 13°5’10,13748”Nord, la commune Urbaine de Birni N’Gaouré est limitée

- au Nord par les Communes rurales de de N’Gonga et Kiota
- au Sud par les Communes Rurales de Kankandi et de Fabidji ;
- à l’Est par les communes rurales de Gollé et Garantchédey (Département de Dosso) ;
- à l’Ouest les Communes Rurales de Fakara et de N’Gonga;

Entité décentralisée, la commune Urbaine de Birni N’Gaouré couvre une partie du canton du même nom dans le département de Boboye. Elle est composée de soixante-seize (76) villages /quartier administratifs, avec des hameaux rattaches.

Le chef-lieu de la commune (Birni N’Gaouré) est reliée au chef -lieu de la région par la RN1 d’une longueur de 33 kms et Niamey (capitale du Pays) vers l’ouest et par la même route nationale à une distance de 105 kms.

L’aspect physico-naturel de l’espace communal de Birni N’Gaouré est marqué par :

- un relief principalement marqué par la présence d’une vallée fossile communément appelé Dallol Bosso surplombée le plateau de Fakara.
- l’existence de trois types de sols : (i) les sols argileux observés dans la vallée fossiles, (ii)- les sols sableux, très pauvres, et des sols hydro morphes, riches en matières organiques.
- Un climat de type sahélo-soudanien qui se distingue par deux saisons essentielles : une saison sèche et une saison pluvieuse ;
- Les vents dominants à savoir L’harmattan, et La mousson.
- Des températures élevées dont la moyenne annuelle des minimas varient entre 18°C, (janvier), 21,9 °C (en février) tandis que les maxima varient entre 35,2° et 40°C en avril. En saison pluvieuse (de juin à

octobre), la température moyenne minimale est de 22,1°C (en juillet, août et septembre) et la moyenne maximale est d'environ 35°C en octobre).

- D'importantes ressources en eau souterraines localisées dans trois (3) grands ensembles d'aquifères, à savoir : l'aquifère du quaternaire, l'aquifère du Continental Terminal et l'Aquifère du Continental Intercalaire

- Une végétation, évoluant du Nord au Sud en fonction de la pluviométrie et de l'exploitation des terres à des fins productives.

- Une faune réduite à quelques espèces terrestres et aquatiques : girafes (ressources partagées avec les autres terroirs), des lièvres, des écureuils, des renards, des fennecs, des chacals, des phacochères, des chats sauvages, des reptiles, des insectes, de plusieurs espèces d'oiseaux vivants dans des endroits quelque peu boisés et des poissons etc.

Sur le plan sociodémographique, organisationnelle et culturelle, la commune urbaine de Birni N'Gaouré se caractérise par :

- une population extrêmement jeune, avec un effectif qui avoisine 75 952 habitants dont 38 469 femmes (cf. Nouvelles projections démographiques 2022-2024 (INS-Niger). Avec une densité moyenne de 142 hbts/km², cette population est inégalement répartie sur l'espace communal.

- La fourniture des services sociaux de base est assurée par :

- Dans le domaine de l'éducation : des établissements scolaires du primaire, de CES, de établissements de formation professionnelle, techniques et artisanales;
- Dans le domaine de la santé : Un Hôpital de District, cinq CSI, trois cases de santé, quatre cabinets de soins privés, dix dépôts pharmaceutiques et une pharmacie populaire...
- Dans le domaine de l'hydraulique urbaine et rurale : des PMH, des MAEP (simples et multi-villages) des Puits cimentés, des PEA et un système de distribution d'eau courante de la SEEN.

Sur le plan organisationnel, la commune est gérée par deux organes à savoir : le Conseil Municipal (organe de décision) et l'exécutif représenté par le Maire et les deux adjoints.

Sur le plan de l'économie locale la commune se base sur les activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques, qui occupent l'essentiel de la population active, suivies du commerce, de l'artisanat, des petits métiers et services.

Le diagnostic participatif a relevé que la commune regorge d'importantes potentialités dont les plus importantes sont :

- l'existence de l'écosystème du Dallol Bosso qui traverse la commune sur toute sa longueur, du Nord vers le sud avec une largeur de 8 à 10 kms. Cette vallée, avec ses ressources naturelles (terres agricoles, pâturage, forêts, eau de surfaces et souterraines) abondantes, riches et variées, constitue la base productive essentielle de la commune.
- Une population jeune et potentiellement active à hauteur de 70 %
- Une économie basée sur le secteur primaire (agriculture, agroforesterie, pastoralisme, pêche et pisciculture), le commerce et l'artisanat
- L'existence d'infrastructures facilitant l'accès aux services sociaux de base : scolaires, sanitaire, hydraulique (rurale et urbaine)
- L'avancée significative dans la mise en œuvre de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale;
- Une gestion rationnelle de la commune par des organes librement élu (délibérant et l'exécutif) librement élus.

Toutefois, Le diagnostic participatif a conclu que le problème central de développement dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré est la « *détérioration continue des conditions et cadre de vies des hommes, des femmes et des personnes handicapées de la commune urbaine de Birni N'Gaouré* ».

Les causes principales, identifiées lors du Diagnostic Participatif sont les suivantes :

- dégradation continue de l'environnement sous l'effet de la pression anthropique et du changement climatique,
- baisse continue des productions agricoles,
- Faible productivité du secteur de l'élevage
- faible rendement dans l'agroforesterie et de la pêche
- économie locale peu ou pas du tout performante
- rendement scolaire en baisse continue :
- accès limité aux services de santé universelle
- couverture insuffisante des besoins en eau potable
- persistance des disparités genre et de l'exclusion
- Gouvernance locale peu performante, exclusion et défi sécuritaire

Les échanges multi-acteurs lors du diagnostic participatif et au vu des contraintes majeures identifiées, la commune urbaine de Birni N'Gaouré

a opté pour une vision future souhaitable dont la teneur suit : ***D'ici 2035, la population aspirent de faire de la Commune Urbaine de Birni N'Gaouré, une commune paisible, unie et solidairement bien gérée; où les hommes, les femmes, les jeunes et les personnes handicapées ont un accès facile, équitable et inclusif aux services sociaux de base; valorisent leurs potentialités et opportunités, développent des comportements résilients face aux effets de changement climatique et participent à son développement économique local inclusif et durable*** ».

L'objectif global visé au cours des cinq prochaines années (2022-2026) est de **contribuer à la promotion d'un développement socio-économique et culturel durable, garantissant l'accès à tous aux services de qualité, dans le respect de l'équité et de la solidarité dans un contexte apaisé.**

Plus spécifiquement, il s'agira d'**améliorer les conditions et cadre de vies des hommes, des femmes, des jeunes et des personnes handicapées de la commune urbaine de Birni N'Gaouré.**

Tenant compte de la vision de la Commune, de ses contraintes, de ses potentialités ainsi que les orientations du plan de développement régional (PDR Dosso 2022-2026 et du PDES-Niger 2022-2026), le PDC replanifié 2022-2026 de la Commune Urbaine de Birni N'Gaouré est structuré autour de quatre (4) axes stratégiques suivants:

AXE 1 : Restauration et Protection de l'Environnement

AXE 2 : Amélioration de la productivité des secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques pour un développement économique équitable inclusif et durable

AXE 3 : Renforcement de l'accès inclusif et équitable aux services sociaux de base de qualité;

AXE 4 : Promotion d'une bonne gouvernance locale du genre et l'inclusion sociale

L'opérationnalisation de ce PDC replanifié passe par la conception d'un plan d'actions et d'investissements conçus sur les 5 ans de sa mise en œuvre. Il prend en compte les 4 axes stratégiques retenus. Il s'agit d'un ensemble concerté d'activités dont la mise en œuvre permettra à la Commune d'atteindre les objectifs poursuivis par le PDC.

Le récapitulatif du coût du PDC se chiffre à 6 772 345 000 FCFA., réparti comme suit :

- Contribution de la commune : 541 787 000 FCFA (8%)
- Contribution des communautés: 67 723 450 FCFA (1 %)
- Contribution des partenaires techniques et financiers : 6 162 834 000 FCFA (91%)

La mise en œuvre et le succès de cet outil de planification dépendront de la capacité et de la détermination de la Commune à pouvoir mobiliser tous les acteurs, notamment l'État et ses Partenaires (PTF), la chefferie traditionnelle, les structures locales des organisations de la société civile (OSC), la population, les services déconcentrés de l'État, et la Diaspora.

INTRODUCTION

La décentralisation en cours au Niger, confère aux entités décentralisées, l'autonomie de gestion. Dans cette perspective, elles doivent assurer aux populations locales les conditions de leur épanouissement. En effet, le Code Général des Collectivités Territoriales leur fait obligation de planifier le développement local aux moyens d'outils de planification appropriés. A ce titre, cette ordonnance (CGCT) prévoit entre autres attributions aux Communes, la définition d'une politique de développement local harmonieux, inclusif et durable.

Les dernières élections locales de 2020 ont permis à la Commune Urbaine de Birni N'Gaouré de choisir des conseillers élus, ayant pour charges fondamentales de se donner les moyens susceptibles d'assurer la promotion socio-économique et culturelle de leur entité. Ce qui prouve que le PDC trouve tout son fondement; un outil de planification opérationnelle qui constitue l'unique référence de la municipalité et de ses partenaires en matière d'intervention dans le développement socio-économique et culturel.

Le premier PDC élaboré par la Commune urbaine de Birni N'Gaouré date de 2008, et a couvert la période de 2009-2013. Ce document a été actualisé en 2013 avec l'appui technique et financier du Programme d'Appui à la Mise en place des Entités décentralisées-Phase 2 (PAMED II) pour la période allant de 2014 à 2018.

Après ses cinq (5) ans de mise en œuvre, ce PDC replanifié est venu à échéance en 2018 mais, n'a pu être revisité jusqu'à ce jour. Les autorités communales naviguaient à vue sur la période 2019- 2022.

Pour pallier cette difficulté, le conseil municipal nouvellement installé a décidé, par voie de délibération, de conduire le processus de replanification du PDC avec l'appui du PACT-II/LC (ACE-RECIT) à travers son plan d'action 2022 dans le seul but de consolider les actions jusque-là menées d'une part et d'autre part dans le but de l'adapter aux défis majeurs: insécurité alimentaire, malnutrition, impact des changements climatiques, inégalités sociales, Genre et inclusion sociale, droits humains, paix et sécurité, gestion durable des terres et des eaux, protection de l'enfant, migration prise en compte effective des besoins fondamentaux des groupes vulnérables de la commune.

Aussi, faut-il le préciser, l'actualisation de ce PDC est initiée par les acteurs municipaux pour, non seulement être en phase avec les

nouvelles pratiques de développement, mais aussi et surtout, pour répondre aux nouveaux besoins sans cesse croissants des communautés (hommes, personnes handicapées, jeunes et femmes).

Pour réussir cette replanification, un comité d'élaboration a été mis en place conformément au Document de directives pour la replanification d'un PDC révisé d'avril 2022, la note de cadrage pour l'arrimage de PDC au PDR 2022-2026. Le Directeur Départemental de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire de Boboye a été désigné pour faciliter le processus.

Ainsi, toutes les six (6) phases du processus ont été respectées dans une approche pleinement participative et inclusive. Il s'agit de :

1. **La Phase Préparatoire** ayant consisté à : mobiliser les moyens matériels et financiers pour la réalisation du processus ; au lancement officiel suivi de la formation de cinq membres du comité à Dosso ;
2. **La phase de diagnostic** : La replanification du PDC prend son fondement sur l'analyse du bilan diagnostic du PDC de la Commune venu à terme depuis 2018 et la période 2019-2022. L'exercice a permis de dresser le bilan de mise en œuvre du PDC ainsi que les bilans annuels cumulés des Plans d'Investissement Annuel (PIA), ont été présentés dans six zones (6) agro écologiques identifiés par le comité de replanification lors des ateliers zonaux. A ces niveaux, les délégués zonaux, chacun en ce qui le concerne, ont amendé ce bilan, à travers les réalisations ponctuelles menées dans les différents villages des zones. La prise en compte de l'ensemble des amendements et à tous les niveaux ainsi que la synthèse des études thématiques (Genre, Changement Climatique, Paix et sécurité, Insécurité alimentaire, Gestion foncière...) ont permis de dresser le rapport d'analyse du bilan diagnostic du PDC échu de la Commune;

3. **La phase de formulation du PDC**

Après validation du DP, les acteurs communaux du processus de replanification, les STD, et le comité communal d'élaboration ont poursuivi le processus en entamant la phase de formulation déroulée en cinq (5) étapes essentielles à savoir :

- **Définition et Hiérarchisation des solutions** : Les travaux ont commencé par l'analyse des problèmes identifiés pendant la phase

diagnostic. Ainsi, le comité d'élaboration a passé en revue les différentes contraintes qui ont été classées par ordre de priorité afin de formuler des propositions de solutions. Il s'en est suivi une évaluation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Le choix des propositions d'actions a tenu compte des orientations régionales et nationales en matière de développement socioéconomique et culturel consignées dans les différentes planifications d'échelles supérieures à savoir le PDR ; le PDES, et les OMD;

- **Relecture de la vision de la Commune** : le comité, de concert avec la présidente du conseil municipal a par la suite procédé à une relecture de la vision de la Commune dans le long terme. Toute chose qui guidera l'élaboration de cette planification opérationnelle (PDC).

- **Définition des orientations stratégiques et des objectifs de développement de la commune** : Les axes de développement retenus sont l'émanation du PDR 2022-2026 de Dosso. Après la définition de la vision, le comité d'élaboration a procédé à la définition des objectifs et axes stratégiques de développement réalistes et réalisables à l'horizon du PDC.

- **Mise en cohérence des objectifs de la commune avec les orientations régionales et nationales** : le comité a passé en revue les objectifs du plan de développement en rapport avec les principales politiques de développement en vigueur. Il s'agissait pour le comité d'apprécier le niveau de cohérence des objectifs assignés au PDC avec le Plan de Développement Régional 2022-2026 d'une part, et d'autre part, avec le Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2022-2026.

- **Définition des objectifs, des résultats et des actions Prioritaires à court et moyen terme de la planification opérationnelle** : l'horizon temporel du PDC est de 5 ans (2022-2026), correspondant désormais au cycle du PDR. C'est dans cette optique et sur la base des orientations et des objectifs de développement précédemment définis, que le comité a défini les objectifs, les résultats attendus, les actions et les moyens à mettre en œuvre pour l'exécution du plan. A ce niveau, le respect des normes techniques était de mise dans la quantification ou la localisation des actions et dans l'estimation des coûts unitaires des biens et services.

4. La phase de la rédaction et validation technique du premier draft du PDC replanifié

Elle est réalisée en trois étapes : Mise en place d'une équipe restreinte de rédaction, la rédaction du draft du PDC et sa validation technique

5. La Phase adoption du PDC en session du conseil municipal

6. La phase contrôle du PDC pour avis ou non de conformité et de diffusion du PDC

Il faut également préciser que la planification stratégique a dégagé quatre axes de développement dont la mise en œuvre exigera de l'équipe Communale une forte mobilisation et une gestion transparente des ressources.

Ainsi, ce document est articulé comme suit :

- Introduction,
- Présentation de la Commune Urbaine Birni N'Gaouré
- Bilan Diagnostic de la Commune
- Axes Stratégiques et Objectifs de Développement
- Plans d'actions et d'investissement pluriannuels
- Cadre institutionnel de mise en œuvre,
- Conclusion

I – PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.1 Position géographique

La Commune Urbaine de Birni N’Gaouré fait partie des huit (8) qui composent le département de Boboye dans la région de Dosso. Avec une superficie d’environ 516 Km², elle compte 76 villages et quartiers administratifs et une multitude de hameaux. Comprise entre, 13°5’10,13748” latitude Nord et entre 2°53’36,55104” longitude Est. Birni N’Gaouré est limitée :

- à l’ouest par les Communes Rurales de Fakara et de N’Gonga ;
- au sud par les Communes Rurales de Kankandi et de Fabidji ;
- au nord par les Communes Rurales de N’Gonga et Kiota ;
- à l’est par les communes rurales de Gollé et Garantchédey (Département de Dosso) ;

Le village de Birni N’Gaouré est en même temps chef-lieu du Canton du même nom, chef-lieu de commune et chef-lieu du département de Boboye. Elle est située à 33 km à l’Ouest de Dosso (chef- lieu de région) et à 105 km de Niamey; la capitale du pays.

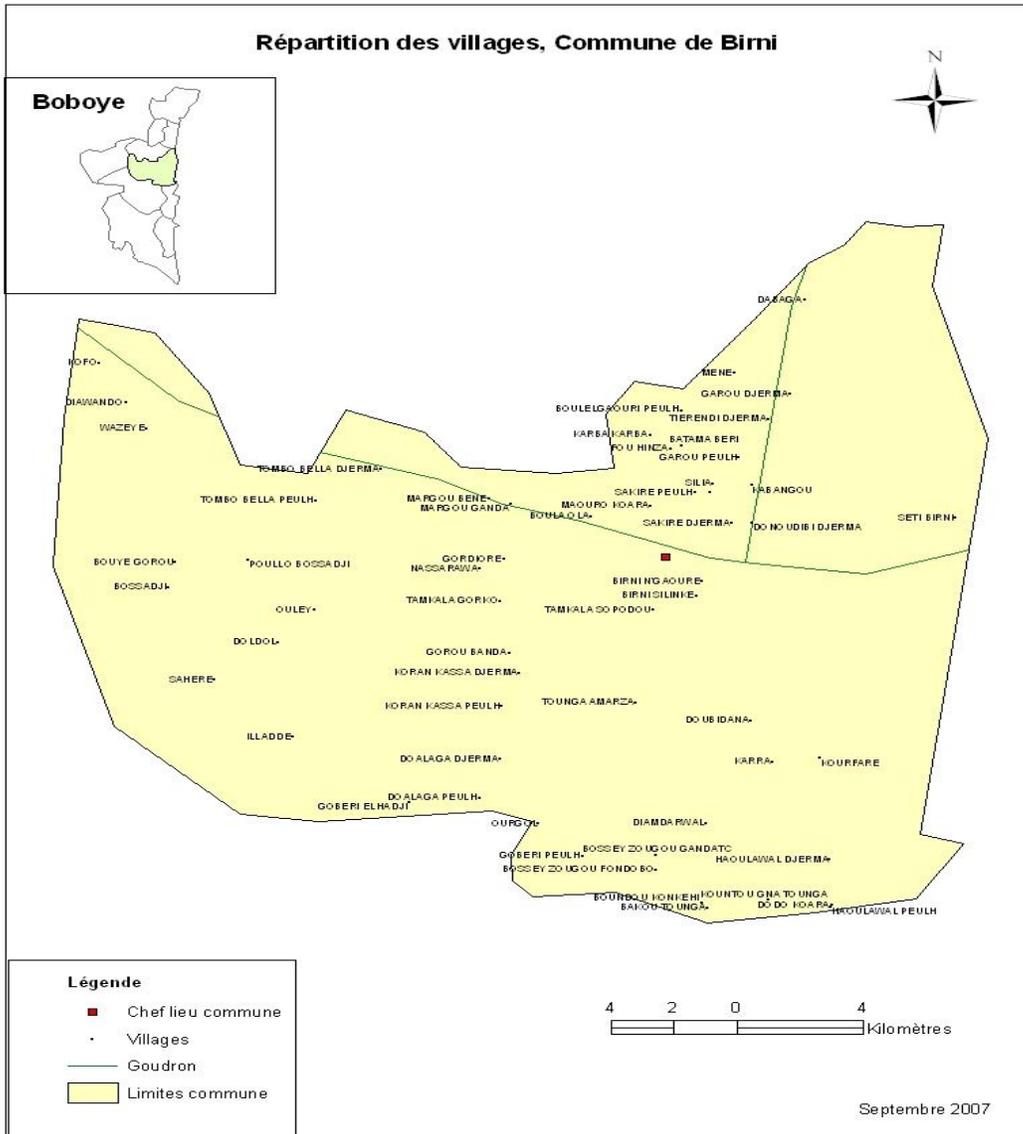


Figure 1 : Carte de la commune urbaine de Birni N'Gaouré

1.2 Description sommaire

1.2.1 Caractéristiques physico-naturelles

- ✓ **Relief** : l'aspect physique de la commune urbaine de Birni N'Gaouré présente une vallée fossile communément appelé Dallol Bosso qui traverse d'ailleurs toutes les communes des départements de Boboye et Falmey du nord vers le sud. D'une longueur d'environ 170 kms, le Dallol Bosso s'étend sur 10 à 20 kms de large. Cette vallée est surplombée par le plateau de Fakara sur l'axe Nord-Sud.
- ✓ **Sols** : localisés sur espace communal sont de deux types à savoir :
(i) les sols sableux-argileux, visibles dans la vallée du Dallol; plus ou moins lourds. Ils sont riches en argile, en limon et en matières organiques, (ii) les sols sableux, d'origine alluviale et de faible teneur en argile et en limon et (iii) les sols hydro morphes, riches en matières organiques.
- ✓ **Climat**, de type sahélo-soudanien, se distingue par l'existence de deux saisons à savoir : une saison sèche et une saison pluvieuse qui, généralement s'étalent respectivement d'Octobre à Mai (8 mois) et de juin à septembre (4 mois).
- les vents dominants sont de deux types à savoir L'harmattan, et La mousson.
- les températures : en saison sèche, les moyennes varient en 18 ° C (Minimas en décembre-janvier) et 21,9 ° C (en février) tandis que la moyenne des maximas varie entre 35,2° et 40°C (mars-Avril Mai). En saison pluvieuse, (de juin à octobre), la température moyenne minimale en d'environs 22,1°C (juin-septembre) et la moyenne maximale est d'environ 35°C en octobre.

✓ **Hydrographie**

Sur le plan hydrographique, La commune urbaine de Birni N'Gaouré regorge d'importantes ressources en eau. Elles sont composées des eaux de surface visibles principalement dans la vallée du Dallol Bosso et au niveau de quelques bas-fonds. et des eaux souterraines situées dans trois principaux systèmes aquifères du continental intercalaire, du continental terminal et des nappes alluviales du quaternaire)

✓ **Végétation,**

Dans l'espace communal, la végétation évolue du Nord au Sud, en fonction de la pluviométrie et de l'exploitation des terres de cultures. Comme ligneux, on y trouve principalement des combrétacées, le karité (*Parkia biglobosa*), kapokier (*Bombax costatum*), le palmier doum (*Hyphaenethebaica*) et le gamsa (*Parinarimicrophylla*)...

✓ **La faune**

Elle est réduite à quelques espèces terrestres et aquatiques : girafes (ressources partagées avec les autres terroirs), des lièvres, des écureuils, des renards, des fennecs, des chacals, des chats sauvages, des reptiles, des insectes, des plusieurs espèces d'oiseaux (..... des pintades sauvages) vivants dans des endroits quelque peu boisés et des poissons... il faut préciser que cette ressource faunique est en grande partie décimée par les sécheresses, la forte pression démographique ainsi que la chasse clandestine,

1.2.2 Caractéristiques socio-economiques

✓ **Population :**

Selon la nouvelle projection 2012–2024 de l'INS-Niger, la commune urbaine de Birni N'Gaouré compterait en 2022 un effectif 75 952 Habitants dont 38 469 femmes (50,65%). avec une densité moyenne de 142hbts/km², c'est l'une des communes les plus peuplée du département (20,81% de la population totale du département). et représente environ 2,58% de celle de la région de Dosso.

✓ **Secteurs sociaux :**

❖ **Éducation**

Trois niveaux d'enseignement sont constatés dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré. il s'agit de (i)- l'enseignement Primaire qui regroupe le préscolaire, le primaire traditionnel et le franco-arabe, (ii) les enseignements du secondaire, (iii)- l'enseignement professionnel et technique et (iv) l'enseignement non formel et le franco-arabe.

Pour l'année scolaire 2022-2023, la situation du système éducatif dans la commune de Birni N'Gaouré se présente comme suit :

Au niveau primaire, on y compte un total de 72 écoles publiques fréquentées par un effectif total de 10 642 élèves dont 5 318 filles. Ces apprenants sont encadrés par un total de 292 enseignants repartis en 73 Hommes et 219 femmes.

Le secondaire compte au total huit (8) établissements scolaires dont 3 privés. Ces établissements accueillent : 1 278 élèves dont 650 garçons et 628 filles dans les collèges; 2 241 élèves dont 1196 garçons et 1 045 filles dans les CES. Ces apprenants du secondaire sont encadrés par un total de 107 .enseignants craies en maies dont .hommes 79 et 28 .femmes (DDEN/ Boboye 2022-2023).

S'agissant du système de l'enseignement non formel; de 2014 à 2022, ce sont 162 centres qui ont été ouverts et ont produit un total 952 apprenant alphabétisés.

En ce qui concerne l'enseignement professionnel et technique, la commune urbaine de Birni N'Gaouré dispose d'un CET, d'un SIFA, d'un CFM et d'une école supérieure de Santé privée.

❖ **Santé**

Dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré, l'offre de soins de santé universelle est assurée par l'existence d'infrastructures : un (1) CHD localisé au chef-lieu de la commune, deux (2) CSI Type 2 (Birni N'Gaouré et Kara), deux (2) CSI type 1 (Birni et Kofo), trois (3) Cases de Santé (Korankassa peul, Bossagé et Doubidana Ali),

une (1) Pharmacie populaire, dix dépôts pharmaceutiques et quatre (4) cabinets de soins/cliniques.

❖ **Approvisionnement en eau potable:**

l'offre de service en eau potable est assuré dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré grâce à l'existence en milieu rural d'un parc des points d'eau modernes constitué de 56 puits cimentés villageois, trois (3) puits pastoraux, 59 forages équipés en PMH, 38 robinets de MAEP multi-villages, 6 robinets de PEA, 4 robinets et six abreuvoirs de station de pompage. Soit un total de 172 eqPEM

En milieu urbain, le système d'alimentation en eau potable est composé de deux forages qui alimentent un réservoir de 300 m³ avec un réseau de 32 302 ml en PVC 200, 160, 90 et 63 mm qui dessert 24 Bornes Fontaines Publiques et 1 035 abonnés privés pour une production journalière de 800 m³/j au fil de l'électricité ou parfois thermique.

❖ **Accès à l'assainissement**

De manière générale, le niveau d'équipement en infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures sociales (scolaires, sanitaires) et marchandes estimées à **47%** est jugé faible. Il reste inférieur aux objectifs et directives du secteur qui préconisent un total accès des infrastructures communautaires (notamment de santé et d'éducation). Le Taux d'accès des ménages au service optimal d'assainissement est de **3,85%** et reste inférieur aux ODD (...)

1.2.3 Aspects économiques

L'activité économique de la commune est principalement orientée vers le secteur primaire notamment l'agriculture, l'élevage, l'agroforesterie et halieutique. Ces activités occupent la presque totalité de la population potentiellement active de la commune. Elles sont autant exercées par les hommes que par les femmes.

Les secteurs du secondaire et le tertiaire y sont également y représentés à travers le commerce, le transport, l'artisanat, les services d'accompagnement de l'économie, l'exploitation des carrières.

1.3. Organisation et fonctionnement de la commune

1.3.1 Organisation institutionnelle de la commune

L'autorité communale est exercée en application des lois suivantes : (i) la loi 0023 du 10 août 2001 portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales ; (ii)- la loi 2002 – 012 du 11 juin 2002 déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, départements et communes ; (iii)- la loi 2002 – 014 du 11 juin 2002 portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs-lieux et (iv)- Le Code Général des Collectivités Territoriales (Ordonnance n°2010-54 du 17 septembre 2010).

La gestion communale de Birni N'Gaouré est assurée par deux organes à savoir : (i) un organe délibérant (ou conseil municipal) : Composé de seize (16) conseillers élus (dont 5 femmes) et quatre (4) membres de droits et (ii) un organe exécutif assuré par un(e) maire assisté (e) par deux adjoints, tous élus par leurs pairs au sein du conseil).

Pour conduire sa mission, l'exécutif dispose de services internes notamment le Secrétariat Général, les services financiers et comptables (Receveur municipal et le Secrétariat Municipal), le service Etat-Civil et le service domanial.

1.3.2 Domaine de compétence de la commune

Conformément à l'article 29 et 30 du l'ordonnance 2010-54 portant code général des collectivités territoriales dispose que le conseil municipal règle par délibération les affaires de la commune. A ce titre, les compétences propres dévolues à la commune sont réparties dans six (6) grands domaines à savoir : politique de développement ; création et gestion des équipements collectifs ; création des services d'intérêt communal, Hygiène publique et assainissement, Gestion domaniale et

foncière et aménagement du territoire ; Gestion administrative et financière.

De plus, selon l'article 163 du CGCT, les communes peuvent bénéficier du transfert des compétences de l'Etat dans 19 autres domaines. De ce fait, sur ces 19 domaines, l'Etat peut décider de transférer toute autre domaine qu'il juge utile aux communes. C'est ce qui explique d'ailleurs le transfert de compétences et de ressources dans les domaines de la Santé, l'Education, l'Hydraulique et de l'Environnement.

II – BILAN DIAGNOSTIC

2.1 Analyse du bilan d'exécution du PDC échu

En guise de rappel, les différents axes de développement définis par le PDC échu 2014-2018 sont les suivants : (i)- amélioration de la production agro sylvo pastorale pour une sécurité alimentaire durable; (ii)- l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base de qualité; (iii) promotion de la femme et l'assistance aux groupes vulnérables ; (iv) amélioration des revenus monétaires des populations et (v) le renforcement de la décentralisation et la bonne gouvernance locale.

L'évaluation porté sur les aspects du PDC échu a abouti à des résultats concrets sur l'état de la mise en œuvre ; la cohérence du montage ; la pertinence ; le mécanisme de financement ; la fonctionnalité du dispositif de mise en œuvre et du suivi évaluation

✓ De l'état de la mise en œuvre

L'analyse de l'évaluation de la mise en œuvre du PDC échu, montre que sur un total de 121 activités prévues, seules 65 ont été exécutées ou partiellement exécutées sur la période 5 ans du PDC échu et des 5 autres années suivantes (hors-PDC); soit un taux d'exécution physique de 53%. Les réalisations ont concerné presque tous les secteurs notamment le secteur social (Fourniture de services sociaux de base..), le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, les infrastructures, le secteur d'accompagnement et la gouvernance locale.

✓ **Cohérence du montage du PDC échu**

L'analyse a permis d'identifier différents constats entre la problématique et les orientations stratégiques, dans le cadre logique ainsi que dans le plan de financement du PDR. Il s'agit de :

- ⊕ Revoir la problématique de développement de la Région (mettre l'accent plus sur les potentialités que sur les contraintes majeures) ;
- ⊕ Intégrer des hypothèses à chaque niveau de résultats (respect du cadre logique horizontal) ;

Etablir et mettre en œuvre un plan de communication en vue d'une forte mobilisation des ressources

✓ **Analyse de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience**

Les actions de développements prévues sont presque toutes conformes aux axes Stratégiques inscrits dans le PDC échu.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources financières, et par manque d'informations suffisantes, Il est presque impossible de les apprécier avec exactitude.

Les quelques renseignements titrés de la comptabilité de la commune fait ressortir que le montant total des réalisations du PDC échu 2014-2018 s'élève à 76 003 920 F CFA, pour une prévision globale de 2 814 025 000 Francs CFA ; soit un taux de réalisation financière de 2,70%. Ce qui, reste très en deçà des ambitions de développement des acteurs locaux:

✓ **Mécanismes de financement**

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDC échu et même sur la période hors PDC, la commune a connu beaucoup de difficultés de financement de ses activités prévues Ces obstacles sont entre autres la faible

mobilisation des ressources internes (Taxe Municipales et/ou de Voirie) et Externes (provenant de l'Etat (bas niveau et irrégularité du Fond de péréquation. ; et des appuis extérieurs), le niveau de pauvreté des communautés, la faible implication du privé dans les actions de développements, la faible visibilité de certaines interventions des partenaires); l'incivisme fiscal...

✓ **Fonctionnalité, de l'efficacité et de l'efficience du dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation**

Dans le processus de mise en œuvre du PDC échoué, le dispositif de suivi/évaluation, bien que cela soit installé, n'a pas véritablement fonctionné. Cela a été d'ailleurs à l'origine de la faible disponibilité des renseignements utiles pour son évaluation

2.2 Etat des lieux et analyse de la situation de la commune

2.2.1 Démographie et ressources humaines

Historique de peuplement

La Commune Urbaine de Birni N'Gaouré relève de l'autorité coutumière du Canton de Birni Gaouré. Son peuplement s'est réalisé au fil du temps par deux groupes ethnolinguistiques : les Peuls et les Zarma. Tous les villages, quartiers administratifs de la commune s'identifient à travers cette historique de peuplement qui du reste, découle de plusieurs raisons notamment la pratique de la chasse; la recherche de terres de cultures et de protection (stratégie de survie contre les guerres, recherches de pâturages etc.)

Selon une étude monographique de la commune urbaine de Birni N'Gaouré (2005), un peul Barry de Dâri Fittouga, accompagné de ses disciples dont Ali Anna, arriva dans le Dallol Bosso vers la fin du XVIIe siècle alors qu'il était de passage pour la Mecque. Il s'installa dans le village de Karra au Sud de Birni N'Gaouré actuel. Il y séjourna pendant neuf mois avant de continuer son chemin. Il ne trouva que des Peuhls Diawoube et des Boussangas.

À son retour de la Mecque ; neuf ans plus tard ; il fonda le village **Gaouré** qui devient « Birni N'Gaouré » actuel où il créa une école coranique et devint le seul maître du Dallol. Chaque fois il pria pour que le Dallol fût peuplé d'hommes. Devenu **Lamido**, il continua sa vie de Marabout. Ali Anna, Lâmido du Dallol, était très écouté et devint le guide spirituel pour tout le pays.

Devenu vieux, il retourna au Macina avec ses deux fils Sambo et Harouna. Avant de partir, il confia le trône à son gendre. Quatorze ans après il mourut au Macina.

Son fils Sambo Ali revint dans le Dallol. Il trouva le village de Garouré détruit par une razzia des gens venus de l'Ader. Il trouva les Peuhls à Darey. Ils étaient dirigés par un Peuhl appelé Hamma Tombo Kaïna. Celui-ci lui remit la chefferie.

Alfa Sambo Ali lui aussi créa une nouvelle école coranique à Darey pour inculquer aux enfants les préceptes de l'Islam. Il eut un fils, Boubacar; qui suivait les cours en même temps que les autres élèves. Il fut un élève intelligent et le meilleur.

Ayant atteint l'âge de 17 ans, Boubacar appelé Boubacar Loudoudji demanda à son père de quitter Darey pour revenir à Gaouré. Ainsi, Alfa et les habitants de Darey quittèrent le village pour s'installer à Garouré. Ils s'installèrent à côté d'un baobab « Kotchirey ». C'était là que vécut Alfa Sambo pendant quatorze ans jusqu'à sa mort.

Après le décès d'Alfa Sambo, les Zarma n'eurent plus confiance en Boubacar Loudoudji. Ils quittèrent Kotchirey les uns allant à Karra d'autres à Tchérindji. Boubacar lui aussi quitta Kotchirey et il vint créer Garouré, l'actuel Birni N'gaouré. Il suivit l'exemple de ses ancêtres et ouvrit une école coranique. Il mit trois ans pour construire une mosquée en banco. Boubacar vivait en paix avec les Zarma et jouissait de l'image de sainteté.

Lorsqu'Ousmane Dan Fodio déclencha la guerre sainte, Boubacar ne la commença pas immédiatement. Quelques années plus tard, il déclencha la guerre en brûlant plusieurs villages Zarma. Ainsi il domina tous les Zarma. Lorsqu'il s'assura que tout le Dallol s'était convertit à l'Islam, il construisit une enceinte pour protéger la ville d'où le nom de Birni N'Gaouré.

Ousmane Dan Fodio ayant appris la nouvelle, envoya des émissaires pour le couronner « Lâmido-Zarma ». Il y régna pendant vingt-cinq ans.

Avec la complicité de Gandou, les Zarma attaquèrent Birni N’Gaouré. Vaincu, Boubacar quitta Birni N’gaouré pour Sokoto, puis, un peu plus tards, dans le Baryou, à Botou puis à Larba Birni où il rencontra Mamane Diobo. Les deux marabouts s’installèrent dans l’île de Néni. Trois ans après ils vinrent créer la ville de Say. Après Boubacar quitta Say pour s’installer à Tamkalla où il mourut.

Son fils Aboulhassane devint le Lamido et fut intronisé par Abdoulaye Gandou. Il régna pendant trente-trois ans à Tamkalla, son commandement s’étendait de Kara Kara à Botou, Zabiri à Sansané Hausa, de Tanda à Tounfalis.

Avec la complicité d’un Peuhl, les Zarma et Kebbi attaquèrent Tamkalla en l’absence d’Aboulhassane. La ville fut détruite. Aboulhassane s’exila à Kolo où il mourut d’une maladie des oreilles.

Ses frères et ses fils allèrent s’installer dans l’île de Bikkim. Abulwafa fut nommé chef. Bayéro n’étant pas content du choix, quitta Bikkim pour s’installer à Seba (Yaga). Trente ans après il revint avec les Foutanké attaquer Issa Korombé à Boumba. Ils le tuèrent.

Après la victoire de Boumba Bayero et les Foutanké allèrent jusqu’à Tounfalis. Entre temps les Blancs étaient venus à Dosso. Donc ils convoquèrent Bayéro à Dosso pour lui dire que la guerre était terminée.

Le 27 octobre 1901, les Blancs délimitèrent le Canton de Birni N’Gaouré où il (le chef de canton) construisit son palais et la mosquée. Birni N’Gaouré devint le Chef-lieu du Canton.

2.2.2 Etat de la population

Ce concept est perçu en général sous les aspects de la répartition spatiale de la population, sa structure et son dynamisme (évolution dans le temps, migration)

2.2.2.1 Répartition spatiale

Selon les nouvelles projections démographiques 2012– 2024 de la Direction Régionale de l’INS- Dosso, la commune urbaine de Birni N’Gaouré compterait, en 2022, un effectif de 75 952 habitants dont 37

483 hommes (49,35%) et 38 469 femmes (50,65%). Cet effectif représente à elle seule 21% de l'effectif total du département de Boboye (351 675 habitants) et 2,58% de la population de toute la région de Dosso (2 836 984 habitants). Avec une densité moyenne de 142 hbts/km², cet effectif est inégalement réparti dans 76 villages et quartiers administratifs sur l'espace communal (cf. annexe 1).

Tableau 1: Répartition de la population selon le milieu de résidence

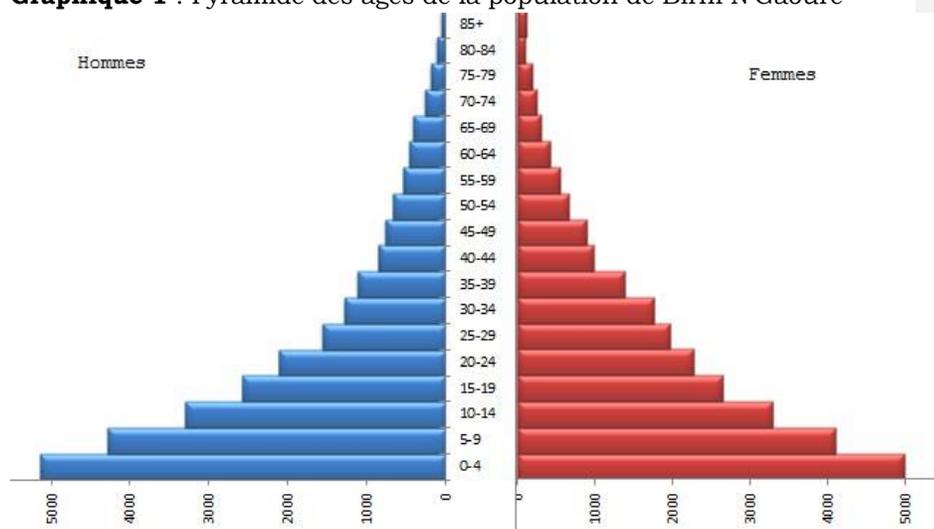
MILIEU DE RESIDENCE	EFFECTIFS ESTIMES			%
	Hommes	Femmes	Total	
URBAIN	10 299	10 551	20 850	27,45%
RURAL	27 184	27 918	55 102	72,55%
TOTAL	37 483	38 469	75 952	100,00%

Source : Analyse croisée des données des nouvelles projections démographiques de l'INS.

Il ressort de ce tableau que la population de la commune reste majoritairement rurale (72,55%). Par contre, le phénomène d'urbanisation progresse lentement mais sûrement. En effet, sur la période 2014-2022, le taux d'urbanisation est passé de 23% en 2012 à 27,45% en 2022.

Structures par Âge et par sexe de la population résidente de la commune de Birni N'Gaouré

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population de Birni N'Gaouré



Source : résultats globaux du RGP/H 2012-INS-Niger

La Figure ci-dessus fait ressortir des renseignements assez édifiants sur la structure par âges quinquennaux de la population de la CUB.

Du point de vue forme, elle (figure) ressemble plutôt à un entonnoir renversé, qui se rétrécit, selon que l'on se déplace de la base vers le sommet. Cette forme de Pyramide est en fait caractéristique des pays en développement.

Dans le fonds, l'analyse relève:

- des portions quasi-identiques des hommes et des femmes avec une légère hausse du côté des Femmes (50,65%) ;
- la proportion des individus âgés de moins d'un an (ou population infantile) est d'environ 5% tandis que celle des moins âgés de 0-14 (enfants) est d'environ 20% de l'effectif total de cette population,
- la proportion des jeunes (15 à 35 ans) tourne autour de 33 % de la population totale. 50,29% de cette proportion sont des filles ;
- la proportion des femmes en âge de procréer (femmes âgées de 15 à 49 ans-) est de l'ordre de 21,51% ;

Enfin, l'on note que la population potentiellement active ; c'est-à-dire les personnes aptes à travailler (les individus âgés de 15 à moins de 55 ans pour les femmes et 15 à moins de 60 ans pour les hommes) représentent 45,7% de l'effectif total de la commune. La junte féminine de cette frange représente 50,19%.

Dans tous les cas de figures, il faut s'en convaincre que l'interaction de ces différents indicateurs impactent significativement sur la vie socio-économique et culturelle de la commune.

2.2.2.2 Mouvement de population

Le mouvement de la population porte sur son dynamisme, à travers son évolution dans le temps et le solde migratoire.

✓ Projection démographique

Tableau 2: Evolution de la population de la commune

ANNEES	EFFECTIF ESTIME		
	Hommes	Femmes	Ensemble
2022	37483	38 469	75 952
2023	38 907	39 929	78 836
2024	40 391	41 452	81 843
2025	41 239	42 323	83 562
2026	42 105	43 212	85 317

Source: Projection démographique -INS-Niger

La population de la commune urbaine de Birni N'Gaouré est passée de 39 578 habitants en 2001 à 52. 479 Habitants en 2012. Dix ans plus tard (2022), cet effectif serait de 75.953 habitants et avoisinerait 85 317 habitants en 2026. Cette progression vertigineuse de la population est le résultat des interrelations du fort taux d'accroissement intercensitaire (2,1 % l'an), du taux de fécondité élevé (7 enfants par femme en âge de procréer), de la baisse de la mortalité infanto-juvénile (92‰ en 2006 à 79‰ en 2012) et de la baisse de la mortalité maternelle (3,8‰) (Cf. EDSN-MICCS III de 2006 et EDSN-MICCS IV de 2012).

Cette augmentation de la population démontre toute l'importance des défis à relever par les autorités communales qui doivent faire face à une forte pression démographique sur les ressources naturelles et des besoins croissants d'alimentation, d'éducation, de santé, d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement, de sécurité, de Paix, de chômage (des jeunes), d'énergie, et de gestion concertée et durable des ressources naturelles.

✓ **Mouvements Migratoires :**

En ce qui concerne ce phénomène, il faut tout de suite dire que c'est le domaine privilégié de la jeunesse et des bras valides. Ce phénomène se pratique de deux manières : l'immigration et l'émigration. Ces deux types de migration seront développés plus loin.

2.2.3 Ethnie-langue et religion

Trois groupes ethnolinguistiques peuplent la commune urbaine de Birni N'Gaouré. Il s'agit des peulh, les Zarma et les Haoussa. D'autres sous-groupes ethniques comme les Touaregs (bellah) sont également présents dans la commune. Ces communautés vivent en symbiose et en parfaite harmonie.

Les langues couramment parlées par cette population sont le Fulfulde, le Zarma, le Haoussa et Tamacheq.

L'Islam est la principale religion pratiquée par la quasi-totalité de la population de la commune urbaine de Birni Gaouré. Elle est suivie du christianisme et, dans une moindre mesure, l'animisme qui reste encore une croyance assez vivace.

2.2.4 Us et Costumes

La population de la commune urbaine de Birni N’Gaouré demeure toujours profondément attachée aux valeurs fondamentales de son système social traditionnel.

Chaque groupe sociolinguistique se distingue par sa propre organisation même si on note la présence de pratiques socio culturelles transversales. Le système social repose sur les cultes traditionnels et les lois de l’islam. Le cousinage à plaisanterie est privilégié dans les rapports inter communautaires.

A côté de cette organisation sociale traditionnelle, émerge inexorablement une nouvelle forme d’organisation dite moderne. Il s’agit des associations confessionnelles, les structures associative (associations coopératives simplifiées et/ou avec conseil d’administration, des Unions, les associations des jeunes, les organisations des Producteurs (agricoles ou d’éleveurs) les syndicats, les partis politiques, les ONG, les comités de Gestion des infrastructures socio-économiques, etc.

Ces différentes couches sociales jouent un rôle important dans l’évolution des communautés et dans la recherche de la justice sociale. Ainsi, la commune Urbaine de Birni N’Gaouré compte un total de 325 SCOOPS, 6 Unions de SCOOPS, et une fédération communale des Scoop. On y compte des structures communautaires de gestions (72 CGDES, 5 Comité de Santé, 29 COGES d’infrastructures économiques (BIA, BC, BAB, AUSPE, Comité de Gestion de Marché,...),

L’existence de ces structures associatives dénote de la bonne structuration du milieu social et humain. Ces structures associatives suppléent parfois le déficit des structures publiques d’encadrement de proximité. Elles font, en effet, œuvre de mobilisation sociale sur des questions présentant un intérêt Général (national) et contribuent au renforcement des liens de solidarité au sein des populations, en regroupant autour de leurs idéaux des personnes venant d’horizons divers et en créant un faisceau de relations entre celles-ci. En somme, ces structures associatives participent à la création d’une véritable société civile pour le développement.

2.2.5 Compétences

Au Niger, le Code Général des Collectivités territoriales associe étroitement deux modes de dévolution des compétences à savoir les compétences propres de la commune et les compétences transférables par l’Etat aux Collectivités Territoriales

En effet, l'article 29 et 30 de l'ordonnance 2010-54 portant code général des collectivités territoriales dispose que le conseil municipal règle par délibération les affaires de la commune. A ce titre, les communes ont des compétences propres réparties dans six (6) grands domaines à savoir : (i) politique de développement ; (ii) création et gestion des équipements collectifs; (iii) Création des services d'intérêt communal, (iv)-Hygiène publique et assainissement, (v)- Gestion domaniale et foncière et aménagement du territoire ; (vi) Gestion administrative et financière.

Par ailleurs, selon l'article 163 du CGCT, les communes peuvent bénéficier du transfert des compétences de l'Etat dans 19 autres domaines. De ce fait, sur ces 19 domaines, l'Etat peut décider de transférer toute autre domaine qu'il juge utile aux communes. C'est qui explique d'ailleurs le transfert de compétences et de ressources dans les domaines de la Santé, l'Education, l'Hydraulique et l'Environnement.

2.2.6 Population active-Emploi

Au Niger, la population potentiellement active est celle dont l'âge est compris entre 15 ans et 60 ans. Selon la structure par sexe et par groupes d'âges quinquennaux (cf. graphique 1), cette composante représente un peu plus de 45% de l'effectif total de la population. La junte féminine de cette frange représente 50,19%.

Du point de vue emploi, les activités du Primaire (Agriculture, Elevage, Carrière, agroforesterie, exploitation de carrière, pêche) occupent la presque totalité de cette population active. Ces activités sont suivies, dans une moindre mesure par le commerce, artisanat, l'administration publique et privé, services, etc.

2.2.7 Situation de la femme

La composante femme dans la commune Urbaine de Birni N'Gaouré représente 50, 65% de l'effectif total de la population résidente.

Cette Junte féminine constitue le groupe social le plus déterminant dans les actions de développement.

Au plan social : les femmes de Birni N'Gaouré opèrent dans la mobilisation populaire pour la mise en œuvre des politiques publiques, la prise de décision au niveau communal.

En outre, elles participent à l'enracinement de la démocratie à la base. A ce titre, cinq (5) membres du conseil municipal sont des femmes, dont l'une assure les fonctions de Maire.

Sur le plan organisationnel, les femmes de Birni N’Gaouré se s’organisent de plus en plus en sociétés coopératives simplifiées (SCOOPS). C’est ainsi que le diagnostic participatif de la Commune a dénombré l’existence de ... Scoops féminines et de ... mixtes. Au niveau des associations, il a été identifié ... associations purement féminines et Structures associative mixtes...

Au plan économique, la junte féminine est reconnue sur sa participation au développement de l’économie locale de la commune par la pratique non seulement aux activités agricoles et pastorales, mais aussi et surtout d’autres activités génératrices de revenus.

2.3 Les services sociaux de base

2.3.1 Education

Le système scolaire, dans la commune urbaine de Birni N’Gaouré présente deux niveaux d’enseignement : l’enseignement Primaire et le secondaire. à côté de ces deux enseignements, A côté de ces deux types d’enseignement, l’on note l’existence de l’enseignement professionnel et technique et l’enseignement non-formel et l’alphabétisation.

2.3.1.1 Enseignement primaire

Ce système est encadré par deux inspections.

L’inspection communale²⁰ de l’enseignement primaire de Birni N’Gaouré couvre quatre. (4) secteurs pédagogiques à savoir Birni Centre, Birni Quartier, Banifandou et Margou.

Du point de vue infrastructures scolaires, la carte scolaire de la commune urbaine de Birni N’Gaouré compte 197 écoles primaires publiques (tous types confondus) totalisant 297 salles de classes. De ces salles de classe, le diagnostic participatif a fait ressortir 172 classes en Durs et 108 classes paillotes. On y compte 16 établissements du Franco arabe, comportant un total de 52 salles de classes dont 31 construites en matériaux précaires.

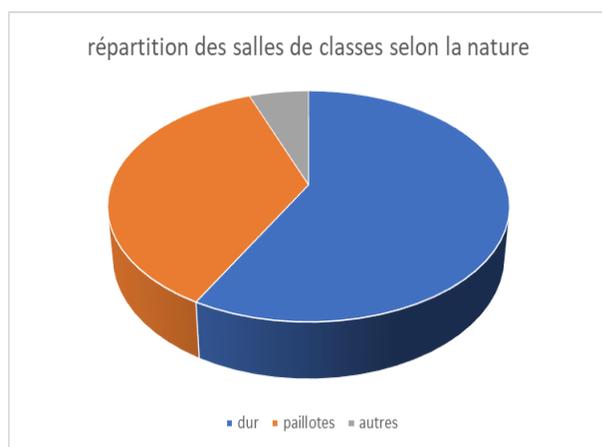
Graphique 2 : répartition par zone



Source : Diagnostic participatif des zones 2023

Au regard de cette figure, l'on constate que les infrastructures scolaires du primaire sont inégalement réparties sur l'espace communal. Le centre urbain est, de loin, le plus fourni avec 45 % du total de ces infrastructures.

Graphique 3 : répartition des salles de classes



SOURCE/ Diagnostic participatif

Le graphique montre que le cadre d'accueil et de travail des élèves et enseignants est composé de 297 salles de classes majoritairement construits en matériaux définitifs (172). Toutefois, le nombre de salles de classes construits en matériaux précaires reste important (129). Cela constitue une véritable préoccupation pour les autorités communales dans leurs efforts de fourniture de services d'éducation de qualité.

✓ Effectif des élèves :

Le primaire est fréquenté, au cours de l'année 2022-2023, par un total de 10 642 élèves dont 5 318 filles ; tous niveaux et tous types confondus. Ces élèves disposent d'un total de 3 987 table-bancs dont un peu plus de la moitié est en mauvais état. Ce mobilier reste très insuffisant.

Tableau 3: effectifs des élèves Année scolaire : 2022-2023

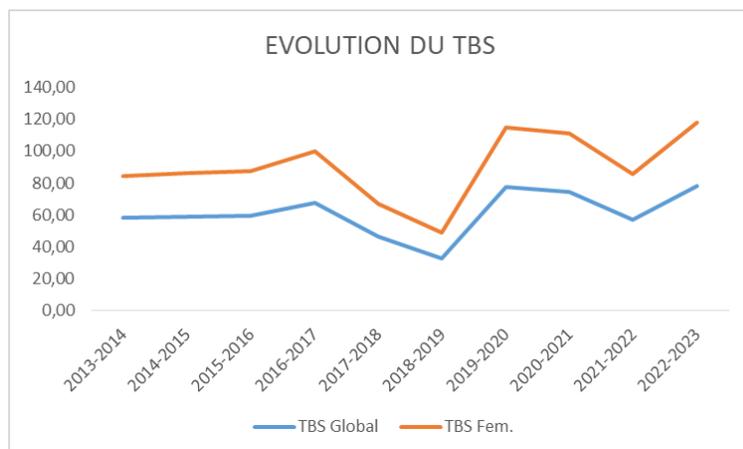
Type	Nbre écoles	Effectifs			Table-bancs		
		Garçons	Filles	Total	Bon	Mauvais	Total
Traditionnel	56	4374	4358	8732	2477	967	3444
Medersa	16	950	960	1910	338	205	543
Total	72	5 324	5 318	10 642	2 815	1 172	3 987

Source : les inspections du Primaire de la CUB

De ce tableau, il ressort qu'il y a sensiblement autant de filles que de garçons inscrits à l'école. En effet, le taux de parité des filles par rapport aux garçons (TPF/G est de 99,89, donc proche de 1.

Ces deux indicateurs clés (TBS eTP/G) dans l'appréciation de la fréquentation des élèves en milieu scolaire ont évolué positivement comme le montre le graphique suivant :

Graphique 4 : Évolution du RBS



Source : analyse participatif

De ce graphique il ressort que le TBS des filles est resté faible sur toute la période du PDC échu. Ce qui présage un défi majeur pour les autorités communales en matière de stratégies de scolarisation de la petite fille et de son maintien dans le système jusqu'à ses 18 ans

✓ **Le personnel Enseignant :**

La Commune urbaine de Birni N'Gaouré compte au total 292 enseignants craies en mains au primaire dont 219 Femmes (75%). Cet effectif se répartit en 219 enseignants (dont 104 Femmes) dans l'enseignement traditionnel et 73 au niveau du Franco Arabe (dont 55 Femmes). Toutefois, 72,21% de ces enseignants sont des contractuels. Cette situation doit interpeller plus d'un dirigeant afin de garantir une éducation de base solide à l'avenir qui repose incontestablement sur une bonne éducation de la jeunesse, qui elle-même est conditionnée par un enseignement de base de qualité.

Tableau 4: Les enseignants craies en mains ; année scolaire : 2022-2023

Type enseignement	Nbre écoles	Titulaires			Contractuels			Total		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
-										
Trad	56	25	46	71	30	118	148	55	164	219
Medersa	16	06	10	16	12	45	57	18	55	73
Total Général	72	31	56	87	42	163	205	73	219	292

Source : Les Inspections de l'enseignement primaires de Birni N'Gaouré.

✓ **Gestion des établissements :** La gestion communautaire des établissements scolaires est assurée par des Comités de Gestion des établissements Scolaires (CGDES) installés dans toutes les écoles. Soit un total de 72 CGDES et une Fédération communale de gestion des établissements scolaires (FCCGDES). Ces structures assurent l'entretien courant des infrastructures et équipements scolaires, l'hygiène des lieux et participent à la mobilisation sociale pour la scolarisation des enfants et particulièrement celle de la petite fille et son maintien dans le système scolaire.

A partir de ces différentes situations (infrastructures et mobiliers, effectifs élèves et enseignants) au niveau des enseignements du primaire, il ressort les indicateurs et ratios suivants :

- Taux Brut de scolarisation du primaire : 78, 39,% (dont 39,17 % pour les filles),
- Taux de Parité des Filles par rapport aux garçons au primaire (TP F/G) : 0,99 (99 filles pour 100 garçons).
- Nombre d'élèves par table-banc (public) : 5 élèves par tables-banc, alors que la norme nationale est de 3 élèves par table-Banc.
- le nombre d'élèves par classe est de 36 alors que la norme nationale est de 35 élèves par classe.

2.3.1.2 Enseignement secondaire:

Ce sous-système est encadré par une Direction Départementale des Enseignements secondaires.

- ✓ infrastructure : la commune urbaine de Boboye compte au niveau du Public 4 CES dont 1 au Franco-Arabe, un CEG et 3 CSP au Privé. En 2014, on y comptait respectivement quatre (4) établissements secondaires publics dont : Le CES Bayéro, le CEG Aboulhassan et le CEG Franco-Arabe de Birni. A celles-là s'ajoutent le Complexe scolaire Privé (Ounteini).

Tableau 5: Situation des Infrastructures dans le secondaire

Type	Nombre	Nature de classes			État des Table-Bancs		
		DURS	PAILLOTE	Total	Bon	Mauvais	Total
CES	4	33	4	37	706	34	740
CEG	1	11	5	16	235	15	250
TOTAL PUB	5	44	9	53	941	49	990
CSP	3	16	0	16	245	0	245
TOTAL PRIVE	3	16	0	16	245	0	245
Total CUB	8	60	9	69	1186	49	1235

Source : dden-boboye

Les cinq (5) établissements du secondaire public totalisent 53 salles de classes dont 44 construites en matériaux définitifs et 9 en paillotes (5 au CES Bayero et 4 au CEG Aboulhassane).

✓ Effectifs élèves

Les établissements du Secondaire du public totalisent 2.957 élèves dont 1 423 Filles. Quant au Privé, l'on compte 562 élèves dont 250 filles, soit un total de 3.519 élèves tous types confondus dont 1.673 filles et 1.846 Garçons.

Le Tableau ci-dessous présente la répartition des effectifs scolaires du secondaire selon le sexe et par type d'établissement.

Tableau 6: Effectifs des Élèves selon le Type d'établissement des enseignements Secondaire

Types	Nombre	Effectif Élèves		Ensemble
		Garçons	Filles	
CES	4	1175	994	2 169
CEG	1	359	429	788
Total pub	5	1 534	1 423	2 957
CSP (Privé)	3	312	250	562
Total CUB	8	1 846	1 673	3 519

Source : Diagnostic participatif 2023

De ce Tableau, l'on note une prédominance des élèves garçons par rapport aux filles, avec un TPF_G de 0,92 donc proche de 1 comme au primaire.

✓ **Les enseignants du Secondaire**

Tableau 7: le Personnel enseignant « Craies en mains » du secondaire

Types	Nom bre	Titulaires		Ense mble	Contractue ls		Ense mble	Total enseignant s		Ense mble
		Hom mes	Fem mes		Hom mes	Fem mes		Hom mes	Fem mes	
CES	4	17	8	25	39	6	45	56	14	70
CEG	1	8	3	11	4	4	7	12	7	19

Total pub	5	25	11	36	43	10	52	68	21	89
CSP (Privé)	3	7	0	7	0	0	0	7	0	7
Total CUB	8	32	11	43	43	10	52	75	21	96

Source : Diagnostic participatif 2023

Les Cinq (5) établissements du Public totalisent à eux-seuls 89 Enseignants dont 21 Femmes et 68 Hommes. Cet effectif compte plus de contractuels (58,43%) que de Titulaires (40,44%). Comme au primaire, le nombre pléthorique d'enseignants contractuels impacte considérablement sur la fréquentation et la qualité de l'enseignement à cause des contraintes d'absentéisme d'élèves et d'enseignants, du manque de professionnalisme (d'horizons divers, la majorité de ces enseignants contractuels n'ont pas la vocation nécessaire pour enseigner et les grèves répétitives dans le secteur.

2.3. 1.3 Alphabétisation

Au Niger, l'enseignement non-formel notamment l'alphabétisation fonctionnelle du plus grand nombre de la population passe obligatoirement par des actions de formations permanentes des populations. Encadré par l'Inspection Départementale de l'enseignement non-formel (IDENF) de Boboye, les activités d'alphabétisation dans la Commune Urbaine de Birni N'Gaouré sur les 10 dernières années se présentent comme suit :

Tableau 8: Évolution des apprenants et alphabétisés de 1914 à 2022

Années	Nbre de centres	Apprenants testés fin campagne			Alphabétisés		Total	Transférés
		Homme	Femme	Tot.	Hom.	Fem.		
2014	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
2015	26	320	340	660	106	133	239	Nd

2016	21	259	324	583	164	257	421	Nd
2017	20	6	322	328	4	243	247	Nd
2018	40	230	530	760	Nd	Nd	Nd	Nd
2019	5	60	88	148	13	32	45	Nd
2020	20	200	340	540	Nd	Nd	Nd	500
2021	20	254	300	554	Nd	Nd	Nd	550
2022	10	100	170	270	Nd	Nd	Nd	270
Total	162	1429	2414	3843	287	665	952	1320

source: Inspection de l'Alphabétisation 2023

Au regard de ce tableau, il ressort que sur la période 2014-2022, un total d 3 843 apprenants ont été testés dans la commune urbaine de Birni sur la période 2014-2022 avec un taux de réussite de 25% soit un total de 952 alphabétisés dont 665 femmes.

L'on se rend compte que sur la période du PDC échu, des efforts ont été déployés en matière d'alphabétisation du fait de la rareté des partenaires dans le domaine. Depuis 2014 cette activité est au ralenti.

2.3.1.4 Enseignement professionnel et technique

Le savoir-faire traditionnel, était généralement transmis de père en fils. Mais, de plus en plus, qu'il soit traditionnel ou moderne, il est acquis à travers des formations sur le tas (apprentissage) qui concerne particulièrement les jeunes déscolarisés et/ou non scolarisés ayant préféré rester dans la commune au lieu de s'adonner à l'exode. Ainsi, la commune urbaine de Birni N'Gaouré dispose d'un Centre de Formation en Métiers (CFM), d'un Collège d'enseignement Technique (CET) à Tchéné, d'un Site de Formation aux métiers agricoles (SFMA) et enfin, un institut Supérieur de Formation en Santé dénommé SUP-SANTE.

La situation 2022 de ces différents centres se présente comme suit :

Tableau 9: Les établissements de formation technique et professionnelle

CFM à Birni N’Gaouré		
Infrastructures/Indicateurs	Nombre	Observations
Salles de classes	6	À 100% Mixtes
Enseignants	19	100% Contractuels dont 6 Femmes
Taux de réussite	85,71%	
Ateliers Ouverts	5	3 passables et 2 Mauvais
Élèves	245	le CFM de Birni N’Gaouré compte au total 245 Élèves tous métiers confondus dont 104 Filles et 141 Garçons
CET à Tchéné (Silinké)		
Salles de classes	3	Type préfabriquées en état passable
Enseignants	16	5 Femmes et 9 Hommes
Taux de réussite	93%	
Ateliers Ouverts	0	
Élèves	227	90 Filles et 137 Garçons

Source : CET, CFM, SFMA, SUP SANTE de Birni N’Gaouré

Presque tous créés sur la période du PDC échu, ces établissements sont de plus en plus fréquentés du fait de la perception des parents d’élève en faveur de ce type d’enseignement au détriment de la formation sur le tas au niveau des ateliers privés.

Le problème central du secteur de l’Education identifié par le Diagnostic Participatif est le faible rendement scolaire dont les causes essentielles sont :

- insuffisance de salles de classes
- détérioration de salles de classes
- nombre élevés de salles de classes en paillote ;
- Établissements scolaires faiblement sécurisés (manque de clôture, absence de gardien)
- Points d'eau et de latrines scolaires insuffisants,
- faible enrôlement des apprenants surtout de la petite fille;
- faible enrôlement des enfants handicapés et leur maintien dans le système scolaire
- Faible fréquentation scolaire surtout celle des élèves filles ;
- Insuffisance des mobiliers scolaires (Tables-bancs ; Chaises, armoires, cahiers, manuels scolaires),
- Fournitures et matériels scolaires insuffisants
- Inertie des structures de gestion des établissements scolaires,
- Insuffisance d'enseignants tant en quantité qu'en qualité
- Absentéisme des enseignants ;
- faible Activité d'alphabétisation des adultes,
- activités d'alphabétisation peu ou pas du tout suivies,
- Faible accompagnement des centres de formations professionnelles et techniques.

2.3.2 Secteur de la Santé

La carte sanitaire de commune urbaine de Birni N'Gaouré présente quatre (4) aires de santé, disposant chacune d'un centre de santé Intégré : 2 CSI de Type 2 (Birni N'Gaouré, Karra) et 2 CSI de Type 1 (Birni N'Gaouré et Kofo). On y compte également, 3 cases de santé et 3 salles de soins privés. En outre, l'on doit préciser l'existence d'un (1) hôpital de district installé au centre urbain de Birni et couvre tout le département de Boboye. L'existence d'une pharmacie publique à Birni et dix dépôts pharmaceutiques disséminés sur l'espace communal assurent l'accessibilité des populations aux médicaments.

Cette répartition spatiale de formations sanitaires a contribué à l'accès presque équitable aux services de santé de qualité et de proximité. Mais beaucoup reste à faire dans ce domaine.

Du point de vue Personnel de santé, les formations sanitaires de Birni N'Gaouré comptent 7 médecins au public, 119 infirmiers dont 3 au privé, 24 Sages-femmes dont une au privé et 59 agents de santé

Communautaires au public. Soit un total de 209 agents de santé toutes catégories confondues.

Le système de recouvrement des coûts est en cours d'application, sauf que la gratuité des soins des enfants âgés de 0 à 5 ans constitue un sérieux problème. En effet, les coûts des ordonnances de cette catégorie rentrent dans le cadre des arriérés de paiement de l'État qui doit assurer l'effectivité de cette politique publique en s'acquittant des charges que lui incombent la gratuité des soins à cette catégorie sociale.

La gestion des formations sanitaires est assurée par les communautés à travers les Comités de gestion (COGES) (niveau village) et les Comités de Santé (COSAN). Ceux-ci assurent pleinement leurs rôles, même si un besoin de renforcement des capacités se fait sentir.

Les maladies les plus courantes qui sévissent dans le milieu sont le Paludisme, les maladies liées à l'eau, les IRA, etc. La répartition des Maladies à déclaration obligatoires se présente comme suit :

Tableau 10 : Les Maladies à déclaration obligatoires 2022

Maladies	Nombre de Cas	Nombre de Cas Guéris	Nombre de décès
Paludisme	58 715	NF	18
Rougeole	42	42	0
Méningite	01	01	0
Fièvre jaune	01	01	0
Morsure de chien	01	NF	0
Décès maternel	-	-	11
PFA	16	ND	2
Tétanos néonatale	01	0	1
Total			

Source : CHD

Au regard de ce tableau l'on relève que 99,89% des cas de maladies déclarées sont des cas du paludisme. Cela est d'autant plus vrais quand on sait que l'espace communal de Birni N'Gaouré, est situé en plein milieu de la vallée du Dallol Bosso ; cette vallée, très humide, dispose de plans d'eau et d'une végétation abondante. Ce qui constitue de véritables foyers de les vecteur de cette pathologie et cela en toute saison. Mais grâce aux actions de prévention et de soins conduites par les acteurs, cette maladie a fait moins de décès. (18 décès sur un total de 58 715 cas.

Les indicateurs et ratios en matière de Santé sont :

- Taux de couverture sanitaire :ND.% en 2014, 50 ,05.2018 et atteint 51,88 en 2021
- Taux d'utilisation des soins curatifs : ND % en 2014 ,59 ?47.% en 2018 et 58 ?68 en 2021
- Taux de couverture vaccinale en Penta3 chez les enfants de 0-59 mois : ND.% en 2014, 89 ,62 en 2019 et 109,22 en 2021
- Taux d'utilisation des Méthodes contraceptives : ND % en 2014, 74 ,61.% en 2018 et 39,31 en 2021
- Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié: ND % en 2014, 38,69.%, en 2018 et 32 ,49 en 2021

Les principales contraintes dans ce secteur sont les suivants :

- la faible sécurisation des CSI : manque de clôture des formations sanitaires CSI (Koffo, Halaoual Zarma et Birni Ouro Gomni);
- l'insuffisance du personnel de santé (en nombre et en qualité);
- la Persistance des maladies,
- l'Insuffisance d'incinérateurs ;
- la Vétusté et le délabrement de certains CSI ;
- l'insuffisance du parc-auto (ambulances) ;
- la Vétusté du Parc-auto ;
- la vétusté des cases de santé ;
- insuffisance de Points d'eau et de latrines dans les formations sanitaires ;
- Persistance des accouchements à domicile ;
- Inertie des comités de santé ;
- Couverture vaccinale insuffisante.

2.3.3Hydraulique-hygiène-assainissement

Selon le rapport sur les indicateurs de l'eau et de l'assainissement du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement édition 2021, le parc d'ouvrages hydrauliques de la Commune urbaine de Birni N'Gaouré est constitué de :

✓ Hydraulique rurale et pastorale

38 robinets de Mini-AEP simple et Mini-AEP multi villages ; 56

Puits Cimentés Villageois ;

59 Forages Équipés de Pompe à Motricité Humaine

3 Puits Cimentés Pastoraux ;

6 robinets de Poste d'Eau Autonome ;

4 robinets et 6 abreuvoirs de Station de Pompage Pastorale

Soit un total de 172 eqPEM

Les indicateurs est la suivante :

- Taux de couverture géographique (Tcg) est de **71,6%**. Contre *66,66%, en 2013.*
- Taux d'accès théorique (Tat) est de **60,6% contre** *48,59% en 2013*

Le taux de panne (Tp) est de **8,2%**.

✓ Hydraulique urbaine

Le système d'alimentation en eau potable de la ville de Birni N'Gaouré est composé de deux forages qui alimentent un réservoir de 300 m³ avec un réseau de 32 302 ml en PVC 200, 160, 90 et 63 mm qui dessert 24 Bornes Fontaines Publiques et 1 035 abonnés privés pour une production journalière de 800 m³/j au fil de l'électricité ou parfois thermique. Le taux de couverture en eau a évolué de 24,67% en 2003 à 76,97% en 2021. Il faut noter que ce système d'AEP appartient à la SPEN et relève du périmètre concédé, domaine de l'hydraulique urbaine et est géré par affermage par la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN).

Au regard de ces indicateurs, l'on note que beaucoup d'efforts ont été consentis par l'Etat et ses partenaires en matière de fourniture de services de l'eau de qualité aux populations rurales et en milieu urbain.

Le Diagnostic participatif a dégagé plusieurs contraintes dans ce secteur. Il s'agit entre autres de

- la mauvaise gestion des différents points d'eau modernes aussi bien communautaires que déléguée ;
- la mauvaise répartition des points d'eau ;
- La faible maintenance des différents ouvrages hydrauliques ;
- importante profondeur de la nappe (plus de 60 m) sur le Ziguï ;
- L'insuffisance des points d'eau pastoraux.

✓ Hygiène Assainissement

La commune Urbaine de Birni N'Gaouré connaît de sérieux problèmes en matière d'hygiène et d'assainissement. Cette situation est marquée par :

- Un système d'évacuation d'eaux de pluies inexistant, surtout dans le chef-lieu de la Commune avec ses cortèges d'inondations.
- L'inexistence d'un dispositif de collecte et d'évacuation de déchets
- La prolifération des déchets ménagers et plastics. Aucun village n'est épargné de ce fléau.

Les infrastructures d'hygiène et assainissement est quasi inexistantes : En zone périurbaine on trouve quelques latrines au niveau des écoles et des cases de santé. Quelques Ménages du milieu urbain disposent également en disposent dans leurs concessions. Mais, ces latrines sont construites sans aucune norme technique et et d'entretiens. Aussi, doit l'ajouter, le niveau d'équipement en infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures sociales (scolaires, sanitaires) et marchandes est estimée à **47%** est jugé faible mais reste inférieur aux objectifs et directives du secteur qui préconisent un total accès des infrastructures communautaires (notamment de santé et d'éducation). Selon ce rapport cité ci-haut, le Taux d'accès des ménages au service optimal d'assainissement est de **3,85%** et reste inférieur aux ODD.

2.3.4. Jeunesse-Sport-Culture

✓ **Jeunesse**

La commune urbaine de Birni N'Gaouré se caractérise par sa population majoritairement jeune (66,06%) (Source RGPH 2012). De 2014 à 2022, la situation des jeunes s'est beaucoup améliorée avec :

- L'éclosion d'associations (Clubs et Fada) avec statut juridique ;
- L'existence du conseil communal des jeunes
- L'encadrement de la jeunesse
- la conduite des séances de sensibilisation sur Plusieurs thématiques ;
- L'ouverture des lignes de crédit pour la pratique des AGR ;
- La formation (vie associative, entrepreneuriat etc...)
- L'Existence de trois centres de formation des jeunes (CFM ; CET et CFMA).

✓ **Sport**

La pratique sportive a connu une évolution sensible et palpable au niveau de la commune urbaine de Birni N'Gaouré. Le diagnostic Participatif a relevé les constats suivants : Un terrain de football non aménagé à Birni ; l'existence d'un terrain de pétanque non réglementaire, l'existence de deux clubs communaux (football et pétanque);

En terme de blocage du développement de ce secteur, il est nécessaire de souligner Le faible encadrement des équipes sportives ; l'insuffisance de financement dans le secteur (manque de sponsors, ...) ; le manque d'équipements et de matériels sportifs ; l'insuffisance d'espace pour abriter les terrains sportifs ; la mauvaise organisation des équipes sportives, le manque des infrastructures sportives ; le manque de compétitions et l'insuffisance d'encadrement ;

✓ **Culture**

La culture constitue le socle identitaire d'une société. Elle englobe, outre les arts et les lettres, le mode de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances. C'est un domaine aussi vaste que varié et comporte toutes les formes d'expressions corporelles ou toutes les valeurs qui permettent à un individu de s'identifier. C'est pourquoi on dit souvent que seule la culture reste lorsqu'on a tout perdu, et quand c'est la culture qui disparaît on devient alors un aliéné, déraciné.

Dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré, le patrimoine culturel est quasi méconnu, non répertorié. Mais, il y a lieu de préciser qu'un relatif regain d'intérêt est perceptible avec l'organisation de deux éditions de **Hottoungo** (fête de la culture peulh) en 2019 et 2020. La situation est évolutive et l'environnement se transforme constamment, donc la culture doit intégrer les nouveautés et les changements. C'est –à-dire s'ajuster aux situations immédiates et d'évolution. La gestion du présent et la prévision du futur.

Du point de vue infrastructures, la Commune dispose d'une maison de la culture en ruine dont le mur de clôture a été repris par la Mairie sur fond propre et une bibliothèque de lecture publique. Les contraintes liées à la culture sont :

- Manque d'intérêt croissant de la jeunesse vis-à-vis des valeurs traditionnelles.
- Disparition progressive de certaines célébrations et valeurs traditionnelles ;
- Vétusté des infrastructures. (la maison de la culture de Birni N'Gaouré)
- Reconnaissance du patrimoine culturel.
- Faible diffusion des productions artistiques locales par les médias, les foires.
- Faible vulgarisation des textes adoptés dans le domaine des arts et de la culture.
- Faible perception de la dimension économique des arts et de la culture.
- Insuffisance du personnel d'animation et de gestion des infrastructures culturelles.
- l'insuffisance dans le suivi et évaluation de la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires adoptés dans le domaine du patrimoine ;
- Vétusté et gestion limitée de la bibliothèque communale
- Insuffisance de la production artistique et culturelle.
- Insuffisance d'infrastructures culturelles d'animation et de diffusion de proximité en particulier dans les gros villages.

2.4 Aspects économiques

L'économie locale de la commune est principalement basée sur le secteur du primaire à travers l'agro-sylvo-pastoralisme et halieutique. Ces activités occupent la presque totalité de la population potentiellement active. Elles sont autant exercées par les hommes que par les femmes. A côté d'elles, les activités du secondaire et du tertiaire sont à préciser. Il s'agit du Commerce, le Transport, les l'artisanat, les services, l'exploitation des carrières, les mines.

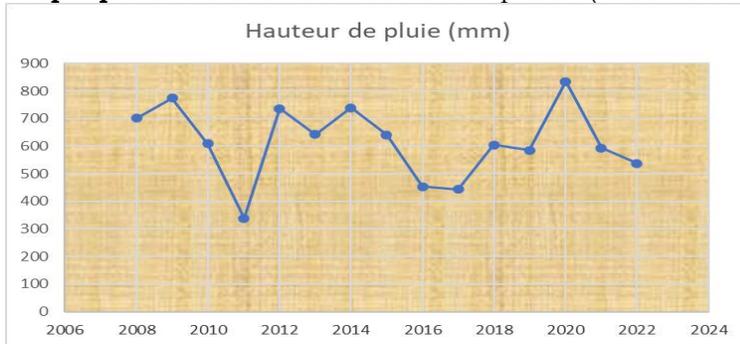
2.4.1 Agriculture

L'agriculture occupe le premier rang des activités économiques de la commune urbaine de Birni N'Gaouré. Elle occupe, avec l'élevage, plus de 90 % de la population potentiellement active et est exercée autant par les hommes que par les femmes et les jeunes (Filles et garçons.)L'activité agricole est favorisée par :

✓ **un régime pluviométrique global satisfaisant.**

La saison des pluies dure 4 à 5 mois. Les postes pluviométriques ont enregistré sur les 15 dernières années (2008-2022), un cumul pluviométrique moyen annuel de de 536 mm pour un nombre de jours de pluie moyen de 37 jours.

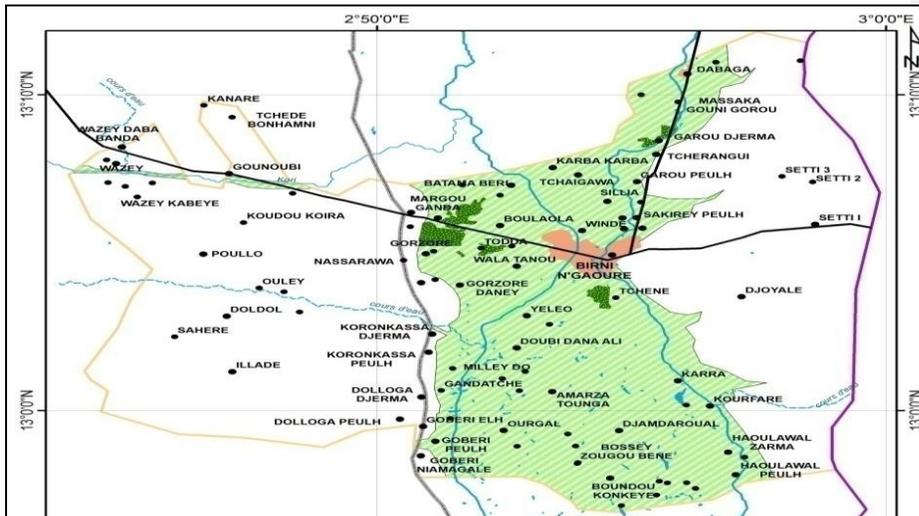
Graphique 5: évolution des hauteurs de pluies (2008-2022)



Source : Pluviométrie sur les 15 dernières années dans le département de Boboye-DDA-2023

✓ **Un potentiel agricole abondant:**

Figure 3: Carte des Ressources agricoles



Source : Document Cartographique -SAF DOSSO

Comme l'illustre cette carte, le potentiel agricole de la commune urbaine de Birni N'Gaouré est composé d'importantes terres cultivables évaluées à environ 38 700 Ha en cultures sous pluies dont seules les 90,31.% sont exploitées (cf. rapport de campagne 2022), des terres irrigables estimées à 32 160 Ha environs, l'existence de sols assez riches surtout au niveau des bas-fonds et vallées et aux alentours des mares et la disponibilité d'une importante ressource en eau tant en surface (existence de mares permanentes et semi-permanentes) qu'en sous-sol (avec une profondeur de la nappe variant entre 5 et 50 m).

2.4.1.1 Pratiques Culturelles :

- Les cultures sous pluies sont pratiquées sur des petites superficies et dont les sols sont types sablonneux (terres dunaires), sablo-limoneux (le lit du Dallol) et sur des sols latéritiques (plateaux). Les zones agricoles utilisent le système associatif mil + niébé ou niébé+ sorgho.

Pratiquées par les femmes, L'arachide, le voandzou, sont cultivées en pur et quant à la riziculture, visible tout au long du Dallol, elle prend de plus en plus d'ampleur. D'autres cultures de rentes comme la patate douce, le Gombo, le manioc sont cultivées en toute saison.

- **Les cultures hors saison** (ou irrigation) est pratiquée en période creuse dans le Dallol Bosso ; principale potentialité de la commune en matière des cultures maraîchères, de l'arboriculture fruitière, et cultures de décrues.

Les spéculations sont : la tomate, la pastèque, le melon, l'oignon, le chou, la laitue, la patate Douce, le manioc, le moringa, le maïs, le gombo, le piment. la pomme de terre.....

Tableau 11: Situation des sites irrigués Communautaires aménagés et Fonctionnels

N°	Site	Superficie (ha)	Nombre de Productrices	Puits Maraichers
01	Déboga	2	132	2
02	Massaka	2	57	4
03	Garou Zarma	4	87	-
04	Sakirey Zarma	2	67	16
05	Yobbi	2	53	4
06	Koffo	2	65	0
07	Gounoubi	4	74	4
08	Korankassa Zarma	2	59	2
Total		20	594	32

Source : CDA/Birni 2022

Outre ces sites collectifs, il existe une multitude d'exploitations familiales et de jardins privés le long et à l'intérieur de la vallée.

2.4.1.2 Productions agricoles

Tableau 12 : Rendements et productions des principales Cultures hivernales

Spécifications	Superficies Cultivées en 2022 (ha)	Rendement moyen de 2013 à 2022 (kg/ha)	Production estimée en 2022 (T)
Mil	23 000	547	12 581
Sorgho	950	508	482,6
Riz	20,97	1 585	33,23
Niébé	7 668	409	3 136,212
Arachide	1 915	558	1 068,57

Source : DDA/BOBOYE

Les rendements des cultures pluviales sont généralement faibles. En effet, le rendement moyen des cultures du mil et du sorgho sur la période des dix dernières années (2013-2022) sont respectivement de l'ordre de 547 et 508 kg à l'Hectare par hectare tandis que ceux du niébé et de l'arachide atteignent respectivement 409 et 558 kg à l'hectare, (CDA/Birni/ statistiques des rendements 2013-2022).

Pour une population estimée à 73 184 habitants en 2022 et sur la base de la ration annuelle de 231 kg/personne, le besoin global de la commune s'élève à 16 905,504 Tonnes de céréales tandis que la production totale céréalière est estimée à 13 096,83 Tonnes. Soit un déficit théorique de 3 808,674 Tonnes. A l'issue de L'évaluation de la campagne 2022, dix (10) villages ont été déclarés déficitaires à plus de 50%. Des facteurs multiples ont engendré cette crise alimentaire notamment (i) les attaques parasitaires (la chenille mineuse de l'épi du Mil et les insectes floricoles,) sur plusieurs champs, entraînant des degrés de déficit avoisinant 60% dans certains villages, et le lessivage des sols, du fait de l'érosion hydrique. Les villages situés aux extrémités du Dallol et dans le Dallol sont les plus touchés avec un degré de déficit de 60%. Les villages qui sont en insécurité alimentaire sont les suivants : Debboga, Doldol, Wazey, Gounoubi, Poulo, Bossadje, Djamdaroel, Boundonkonkeye, Kofo et Illade.

En cas d'insécurité alimentaire, plusieurs stratégies et alternatives de survie sont appliquées par les populations locales. Il s'agit entre autres de :

- ✓ Décapitalisation des actifs familiaux comme le déstockage des animaux,
- ✓ La pratique des cultures de contre saison dans les zones qui s'appâtent,
- ✓ Les activités à haute intensité de main d'œuvre (CES/DRS)

- ✓ L'intensification des activités génératrices de revenu chez les femmes,
- ✓ La revalorisation de la main d'œuvre familiale en période d'hivernage,
- ✓ L'exode temporaire vers d'autres horizons,
- ✓ La solidarité inter population,
- ✓ L'appui de l'État à travers la vente de céréales à prix modérés,
- ✓ L'appui des partenaires au développement à travers la distribution gratuite ciblée de vivres.

- ✓ Utilisation de 23 banques céréalières dont 7 fonctionnelles, 2 magasins de stockage, 1 magasin de conservation d'oignon.

L'analyse de secteur agricole fait ressortir que l'agriculture reste et demeure l'une des principales activités qui mobilisent la totalité des populations. Néanmoins elle est confrontée à plusieurs contraintes.

Le problème central reste la baisse continue des productions agricoles. Ce problème est commun à toutes les sous zones avec une ampleur vraisemblable. Les causes subjacentes de cet état de fait sont :

- la pauvreté des sols,
- l'érosion (hydrique et éolienne)
- l'irrégularité des pluies (retard, averses, arrêt précoces)
- le difficile accès aux intrants,
- L'insuffisance d'encadrement,
- les pratiques culturales rudimentaires,
- La pression parasitaire,
- l'Insuffisance des terres exploitées
- La méconnaissance du droit foncier.

- faible maîtrise de l'eau

2.4.2 Elevage

L'élevage est la deuxième activité économique importante pratiquée par les populations de la commune urbaine de Birni N'Gaouré. Il représente une source importante de revenus chez les agro-éleveurs. Le diagnostic participatif a relevé que tous les paysans sont à la fois agriculteurs et éleveurs. Ce taux atteint 95% chez les femmes car l'activité occupe la première place et constitue leur principale épargne.

Selon le service communal de l'Élevage, le cheptel vacciné en 2022 est de 63 418 têtes, répartis comme suit : Bovins 186 609 Têtes, petits ruminants 43 697Têtes

On rencontre quatre types l'élevage :

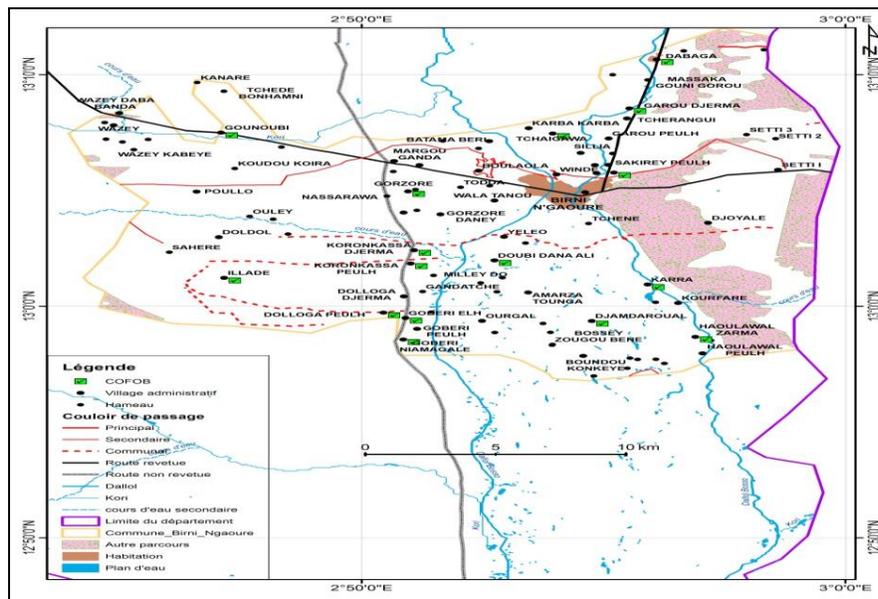
- l'élevage de type extensif : pratiqué par les éleveurs aux cheptels importants qui respectent le rythme cyclique de la transhumance;
- l'élevage semi-extensif : pratiqué par les agropasteurs sédentaires ;
- L'élevage semi-intensif : pratiqué dans des endroits clôturés où les animaux trouvent le pâturage et l'eau en permanence (dans les différents jardins de la place) ;
- L'élevage intensif : où les animaux sont nourris à l'auge (embouche). Elle se pratique dans toute la commune en majorité sur fonds propres des producteurs où avec l'appui des partenaires.

On distingue principalement deux types d'embouche. L'embouche bovine et ovine, pratiquée sans aucune technicité. Cette activité est beaucoup plus pratiquée par les femmes, sur fonds propre, avec contractualisation des micro-crédits ou en système MMD.

Le regain d'intérêt est manifeste chez ces femmes, car elles réclament un renforcement de capacité sur les techniques d'embouche. Un renforcement de capacité se fait sentir pour accéder à une auto-promotion.

Du point de vue alimentation du cheptel, l'on relève qu'en période d'hivernage, la pâture des animaux se fait dans les champs laissés en jachère. Après les récoltes, les champs libérés redeviennent des lieux de concentration des animaux qui profitent des résidus de culture.

Figure 4 : carte des ressources pastorales



Source : document cartographique SAF-DOSSO

En plus de ces ressources pastorales, la commune dispose des équipements à savoir :

- ✓ Dix (10) parcs de vaccination : Batambéri, Doldol, korankassa peul, Haoulawal Zarma, Djandaroual, Setti, Wazey, Margou Ganda, Tamkala Gorko et Birni

- ✓ Trois (3) puits pastoraux : Doldol, Sétti et Djowel;
- ✓ Trois(3) marchés de bétail dont un seul aménagé (celui de Birni),
- ✓ Un(1) abattoir type APS à Birni;
- ✓ Une(1) aire d'abattage à Dabaga;
- ✓ cinq (5) couloirs de passage balisés qui sont :
 - 1) Mare de Djoyale – mare de Bingna (couloir principale) terroirs de : Djoyale ; Birni Silankey ; Doubidana ; Korankassa peulh ; Goroubanda ; Korankassa Djerma ; Doldol ;
 - 2) Birni Ngaouré (plateau 2) – Mare de Koura (couloir international) terroirs de Birni Ngaouré, Windé ; Tchegawo ; Guillaré peulh ; Koudagandé ; Gorzoré Babalouba ; Tomboballey ; Poullo ; Bossadji ;
 - 3) Goberi peulh – mare illadé (couloir secondaire) ; terroirs de : Goberi peulh ; Goberi Djerma ; Deytegui Amadou ; illadé ;
 - 4) Ourgol –mare illadé (couloir secondaire) ; terroirs de ; Ourgol ; Goberi Elhadji ; Dollaga Djerma ; Dollaga peulh ; illadé
 - 5) Mare de Tchaykiol – mare Bingna (couloir secondaire) ; terroirs de : Korankassa peulh ; Doldol

En matière des épizooties, les principales maladies fréquemment rencontrées chaque année d'octobre à mars sont :

- les affections respiratoires aiguës pour les ruminants et la maladie de Newcastle pour les volailles ;
- la dermatose nodulaire d'avril à septembre
- la fièvre aphteuse et la pasteurellose et des cas isolés de la suspicion de la rage.

Sur le plan prévention, la situation de la vaccination se résume dans le tableau suivant.

Tableau 13 : Effectif estimé du cheptel vacciné de 2018 à 2022

Année	PPCB	PPR
	Bovins	Petits ruminants
2018-2019	28477	72709
2019-2020	29514	46085
2020-2021	23610	41282
2021-2022	19721	36879

2022-2023	13721	43697
Total	115 043	240 652

Source : Service Communal de l'Élevage de Birni N'Gaouré

✓ **Aviculture**

Dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré de nombreuses familles pratiquent l'aviculture en vue d'obtenir de la viande et des œufs pour l'autoconsommation et la vente. Elle constitue une source de revenu pour les femmes.

Parfois, les oiseaux sont vendus afin d'obtenir le complément d'argent nécessaire pour satisfaire les besoins primaires (nourriture, médicaments, scolarité...).

Beaucoup de gens dans la commune élèvent des volailles mais n'obtiennent pas des résultats réellement satisfaisants. Bien que l'aviculture conserve les pratiques archaïques en lien avec le milieu, elle fait la promotion de plusieurs aviculteurs dans la commune ; et cela grâce :

- aux transactions commerciales dans le marché de Dabaga et Birni : au cours de l'année 2022 , 81772 sujets ont été présentés et vendus dans les deux marchés pour une recette d'environ 244 498 280 Francs CFA(Prix moyen :2990 FCFA/Sujet) ; et environ 51 982 sujets ont été exportés vers Niamey et d'autres contrées ;

- à l'auto -promotion d'environ six (6) rôtisseurs dans la ville ;

- à la vente des œufs de consommation.

Compte tenu de l'accroissement de la population de cette commune et l'augmentation rapide du prix de la viande de boucherie, on peut s'attendre à une progression de l'aviculture moderne ou industrielle dans les prochaines années.

Néanmoins, cette activité rencontre assez de difficultés qui bloquent son développement. Il s'agit de (i) la fréquence des pathologies (un problème majeur caractérisé par une forte mortalité dans les villes et campagnes ; (ii) l'alimentation : la poule est laissée à elle-même en divagation dans les concessions ; (iii) L'habitat : rare ou inexistant : les sujets sont livrés aux intempéries ; (iv) e potentiel génétique très réduit.

✓ **Production laitière**

Le lait constitue l'un des aliments complets que l'organisme a tant besoin ; cette filière est non négligeable dans la commune de Birni qui dispose d'un capital bétail important ; on rencontre du lait de vache, des petits ruminants et des chamelles.

Ainsi, Birni dispose de quatre (4) lieux privés de vente de lait frais toute catégorie ; un centre de collecte de lait équipé mais non fonctionnel actuellement et ce centre a une capacité de 500 Litres par jour) et une unité de transformation et de conservation de lait, avec production de Yaourt et de lait frais.

- En somme Toute la problématique du secteur repose sur sa faible productivité qui compromet son développement. Du fait des contraintes identifiées par le DP. Il s'agit de :
- disparition des quelques rares espaces pastoraux ;
- Encadrement insuffisant des éleveurs ;
- Colonisation des mares par des espèces peu ou pas du tout appréciées ;
- Existence de marchés à bétails non aménagés;
- Concurrence des prix des sous-produits de l'élevage contre les produits importés (œufs, viande, lait...)
- aires d'abatage insuffisantes;
- Déficit récurrent du fourrage.

2.4.3 Exploitation forestière -Pêche et Pisciculture

✓ **Exploitation forestière**

Les ressources forestières apportent une contribution importante aux populations de la Commune. Elles constituent une source de revenus indispensable pour une grande partie de la population notamment à travers le commerce du bois. Aussi, les ressources forestières fournissent d'importants compléments alimentaires aux populations, à travers la consommation des feuilles, fruits et noix. Cet apport est d'autant plus important qu'il intervienne en saison sèche. Les investigations et les estimations faites par les populations au cours des collectes des données primaires ont montré que les principaux produits de cueillette dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré sont les suivants:

- le Parinari macrophyla qui occupe plus 650 personnes (en majorité des femmes (70%) avec un revenu moyen de plus d'1 million de Francs CFA ;
- le palmier doum occupant d'au moins 60 hommes et plus de 14 femmes pour un revenu estimé à plus de 852 000 F CFA ;
- la gomme arabique dans la zone du Fakara et le Zigui ;
- le Jujube et bien d'autres.

En outre, la vente du bois de chauffe et d'œuvre rapporte souvent plus d'un (1) million de de FCFA comme chiffre d'affaires par exploitant.

✓ **Pêche**

Jadis pratiquée essentiellement par des ressortissants venus du Nigéria, la pratique de la pêche est devenue une activité qui intéresse de plus en plus les populations locales. Elle se pratique principalement au niveau des mares permanentes.

Le diagnostic participatif a relevé plus de 175 pêcheurs amateurs organisés en une structure associative afin de conjuguer leurs efforts pour le développement de leur activité.

il faut reconnaître que cette activité est porteuse compte tenu des importantes potentialités et opportunités dans le domaines : existence de mares permanentes, existence de plusieurs espèces de poissons, existence de structures associatives de pêcheurs et de maraîcheuses, forte demande, accès aux facile aux marchés (intérieurs et extérieurs), existence de service d'encadrement,)

de nos jours, les quantités des prises restent assez faibles et, par ricochet, les revenus tirés demeurent insignifiantes et les appuis de la commune semblent très incertains. En effet, sur les dix dernières années, la commune n'a réalisé qu'un seul investissement à savoir l'empoissonnement d'une seule mare permanente sur les 51 existantes.

Les principales contraintes identifiées sont entre autres : la forte teneur en natron des plans d'eau, la colonisation des plans d'eau par le typha et du « tama », le sous équipement des pêcheurs, l'utilisation d'outils prohibés de pêche, le faible appui dans le secteur.

2.4.4 Energie

Bois - énergie : elle constitue la principale source d'énergie utilisée par la quasi-totalité des ménages de la commune pour la cuisson. Ce qui n'est pas sans conséquence sur les maigres ressources forestières surtout arborées.

Énergie électrique : seul le chef-lieu de la commune et trois villages périphériques (Margou, silenke ; Birni kaina) en sont alimentés par le réseau de la nigérienne d'électricité (NIGELEC).

Énergie nouvelle et renouvelable : l'énergie solaire est très peu développée dans la commune. Elle est utilisée par des installations des radios communautaires, les services de santé (CSI) et quelques ménages. L'éclairage public du chef-lieu de la commune de Birni est assuré par des installations fonctionnant avec l'énergie solaire. Mais, la faible utilisation de cette source est due à la cherté des panneaux. Aujourd'hui cette source est utilisée sur les sites maraichers (dans le système d'exhorte).

.Gaz : cette ressource est utilisée principalement dans le centre urbain et dans les formations sanitaires de la Commune. On dénombre quatre points de vente de gaz se trouvant tous dans le chef-lieu de la commune.

2.4.5 Mines -Industrie et Carrières

Il n'existe aucune exploitation minière digne de ce nom nonobstant les carrières de natron dont l'exploitation reste artisanale et provoque beaucoup de dégâts sur l'environnement. On y trouve également des carrières de matériaux locaux de construction.

Judicieusement exploitées, ces carrières représentent d'importantes opportunités de développement de ce secteur. Mais, dans sa forme actuelle, cette exploitation est faite de manière artisanale et anarchique surtout celles du natron

Les unités industrielles installées dans la commune sont de petites tailles. En effet on y trouve principalement dans la ville de Birni, une unité de panification (boulangerie), un centre de collecte de lait, une unité de transformation de produits laitiers, une unité de production d'huile d'arachide n'est implantée.

2.4.6. Transport

Dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré, le secteur de transport est moyennement développé. C'est une activité favorisée par un réseau routier assez fourni et d'un parc auto-Moto très important ainsi, l'on note l'existence de :

- La RN1 qui traverse la commune sur une longueur d'environ 34 kms ;
- La piste latéritique Margou- N'gonga qui traverse la commune sur une longueur de 2 kms ;
- La piste latéritique Margou-Fabidji qui traverse la commune sur une longueur de 15 kms ;
- la piste latéritique Birni- Kourfaré qui traverse la commune sur une longueur de 10 kms ;
- La route goudronnée Birni-Kiota, d'une longueur de 13 Kms sur le territoire communal.
- Une autogare centrale et dix-huit (18) points d'arrêt des compagnies de transport voyageurs (Africa Assalam, STM, Al Izza, Ema, Kabirou, Nour TV, Nizar, Rimbo, Azawad, 3 Stv, Sonef, Sonitrav, ETV, Sounna TV, Lesso, Hallassi, Telemsi, Nijima).
- Des moto-taxis (Kabou-Kabou), des taxis de brousse, des tricycles et dans une moindre mesure les véhicules personnels.

En milieu rural, Le moyen le plus utilisé par la population pour se déplacer est la charrette.

Il faut préciser que l'essentiel des routes latéritiques et/ou en terres sont régulièrement inondées en saison de pluies. Ce qui rend du coup assez difficile l'accès aux infrastructures socio-économiques et localités desservies et les infrastructures socio-économiques.

Les principales contraintes identifiées dans ce secteur sont entre autres l'insuffisance de pistes rurales (enclavement d'une grande partie de la commune) ; le mauvais état des pistes rurales ; aucune compagnie de transport ne dispose de point d'arrêt digne de ce nom.

2.4.7 Commerce- Artisanat

✓ Commerce

Pratiqué par une catégorie de la population comme une activité principale, le commerce reste marqué par son caractère informel.

Elle est favorisée par l'existence de cinq (5) marchés hebdomadaires : marché hebdomadaire de Birni (jeudi et dimanche); les marchés ruraux de Debboga (lundi), Margou (mardi) Bossadje (lundi) et Karra (mardi).

Les échanges sont concentrés au niveau de ces marchés où se rencontrent les vendeurs et acheteurs en provenance des villages de la

commune et celles du département ou des départements voisins et même des pays voisins.

Les produits commerciaux fréquemment présentés sur ces marchés sont : les produits agro-pastoraux, les produits manufacturiers, les produits de pêche, les effets vestimentaires, des condiments, les produits de cueillette et de l'artisanat, le natron, le bétail sur pieds, la volaille, les sous-produits de l'élevage, les produits cosmétiques.

Par manque de grossistes, les commerçants s'approvisionnent principalement à Niamey pour les produits manufacturés. Le marché à bétail est essentiellement ravitaillé à partir des villages de la Commune et les autres communes du département de Boboye et/ou des départements voisins, etc.

Gracieusement aménagé avec l'appui d'un partenaire, le marché central de Birni est d'envergure nationale voire internationale et dispose d'un important parc à bétail. Compte tenu de sa position, ce marché constitue l'un des poumons économiques de la commune.

L'on note également l'existence de plusieurs boutiques et autres étalages le long du tronçon de la RN1 traversant le centre Urbain et donnant lieu à une animation journalière.

Sur tout un autre plan, La Commune urbaine de Birni N'Gaouré dispose de deux (02) institutions de micro finance opérationnelles. Ces dernières constituent un moyen de financement des transactions commerciales aussi bien pour la commune que pour l'ensemble du Département.

Les facteurs limitant le développement de ce secteur sont les suivantes :

- Le caractère informel du commerce ;
- L'absence des commerçants grossistes ;
- L'insuffisance de l'encadrement administrative et technique ;
- Le faible développement des infrastructures et des petites et moyennes entreprises ;
- la faible fréquentation des marchés ruraux.
- l'existence de marchés ruraux non aménagés.

✓ **Artisanat**

Très développé dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré, l'artisanat est une activité exercée autant par les hommes que par les Femmes. Elle est pratiquée de deux façons à savoir :

- l'artisanat utilitaire : dans la production et la transformation des produits-agro-pastoraux et halieutiques, (petite restauration, produits laitiers (lait caillé, beurre, fromage,)), l'extraction d'huile d'arachide, la vannerie, fabrication de d'ouvrages en métaux (Forgeron), la fabrication de produit en bois (Mortiers, pions, lits en tiges et en Bois, chaises, fauteuils,), extraction de natron, pêche, boucherie, etc. - artisanat de services : il s'agit de la couture, Mécanique auto-motos, l'électricité auto/Bâtiment, la Coiffure, les Barbiers, la Maçonnerie, la Vulcanisateurs, les puisatiers, les menuisiers (métallique et bois), les cireurs..... Etc.

La diversité et la richesse de la production artisanale, la disponibilité des matières premières notamment, la maîtrise du savoir-faire, l'existence de débouchés internes et externes, sont autant d'atouts et de potentialités de ce secteur. Cependant, certaines contraintes freinent son développement:

- préjugés sociaux culturels liés à l'exercice de certains métiers ;
- insuffisance de la formation et de l'encadrement ;
- étroitesse des marchés pour certains produits ;
- insuffisance d'appui de financement et de crédits adaptés ;
- absence d'infrastructures et d'équipements ;
- concurrence avec les produits exportés.

2.4.8 Télécommunication

Ce secteur embrasse la téléphonie fixe et mobile, l'accès à l'internet et aux émissions radiophoniques et télévisuelles.

La desserte en téléphonie fixe est assurée par la Société Niger TELECOMS qui est présente au centre Urbain où les services Etatiques, les sociétés et office et autre usagés sont connectés.

Dans le domaine de la téléphonie mobile, les opérateurs implantés dans la commune sont : AIRTEL, ZAMANI, NIGER TELECOMS et MOOV AFRICA. Actuellement, la quasi-totalité du territoire de la commune est couverte par le réseau téléphonique mobile. Ces opérateurs, en plus des services de téléphonie mobile, offrent également à la clientèle d'autres services tels que les clés USB qui permettent un accès à l'internet.

En matière d'accès aux émissions radiophoniques et télévisuelles, on note l'existence de postes téléviseurs et radios et des antennes

paraboliques qui permettent à la population de capter et suivre les informations régionales, nationales et internationales.

Au plan d'infrastructures de communication communautaire, la commune compte une radio communautaire qui couvre un rayon d'environ 70 km.

Bien que cette radio soit un moyen efficace pour accompagner le développement de la commune, plusieurs difficultés limitent ces rendements. On peut citer :

- Faible capacité technique et opérationnelle,
- la vétusté du matériel,
- le manque de la logistique pour couvrir les évènements,

Il n'existe aucun point de vente de journaux. Cependant la commune dispose au niveau du centre urbain une bibliothèque publique.

Les contraintes du secteur sont :

- L'insuffisance d'appui à la radio communautaire ;
- L'absence de cyber café ou télé centre pour naviguer ;
- l'absence d'initiatives privées dans ce domaine ;
- le manque de points de vente de journaux ;
- etc.

La commune Urbaine dispose des potentialités touristiques mais exploitables (particulièrement dans le domaine du tourisme de découverte (Site de Tamkala) et de l'éco-tourisme. Mais sous-exploité, ce secteur est confronté aux contraintes ci-après : (i) méconnaissance des sites touristiques et de leur valeur au plan économique ; (ii) absence d'infrastructures hôtelières et de restauration ;(iv) de culture touristique méconnue par les communautés;

2.4.10 Professions libérales

C'est une activité quasi-inexistante dans l'environnement des affaires dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré. Seules deux (2) cabinets d'huissier de justice sont identifiés lors du DP.

2.5. Institutions administratives et coutumières

2.5.1 Institutions administratives

La commune Urbaine de Birni N’Gaouré est créée par la loi n°2002/014 du 11 juin 2002 portant création des communes et fixant les noms de leurs chefs-lieux, complétée par la loi N° 2003-35 du 27 Août 2003 portant composition et délimitation des communes. De par cette loi, la commune a pour missions principales d’assurer la fourniture de services publics de proximité répondant aux besoins de la population et qui ne relèvent pas, de par leur nature ou leur importance, de l’Etat ou de la Région.

Du point de vue organisation, la Commune Urbaine de Birni N’Gaouré est gérée par deux organes à savoir

- Le conseil Municipal : c’est l’organe délibérant. Il est composé de seize (16) conseillers (dont cinq femmes) élus au suffrage universel direct et 4 membres de Droit (Le Chef de Canton de Birni N’Gaouré et 3 députés Nationaux). Cet organe a élu en son sein une présidente et deux vice-présidents.

Ce conseil comporte trois (3) commissions spécialisées à savoir

- Affaires financières, économiques et de coopération ;
- Développement rural, environnement et foncière ;
- Affaires sociales, culturelles et sportives.

Chaque commission compte en son sein au moins trois conseillers élus. Les commissions désignent en leur sein leur président et rapporteur. Dans son fonctionnement ordinaire, une commission peut associer à ses travaux toute personne physique ou morale dont elle juge nécessaire. Les présidents des commissions ont l’initiative de la convocation des réunions de leurs commissions.

Tableau 14: les membres du Conseil Municipal

Total membres	Conseillers élus		Conseillers Instruits	Membres de droit		
	H	F		Chef de canton	Députés	
					H	F
20	11	5	12	1	0	3

Source : Exploitation rapport de la Mairie 2021

De ce tableau, il apparait que la composante femme est valablement représentée (31,25 % du total des conseillers élus). Ce qui constitue une avancée significative par rapport à la loi des quotas et dans l'implication de la junte féminine dans l'instauration et la promotion de la démocratie à la base.

- Un organe exécutif représenté par le maire (Président du conseil) et les adjoints (vice-présidents du conseil).

L'Administration municipale est composée des services internes à savoir : le Secrétariat Général, le Secrétariat Municipal, Les Recettes Municipales, Le Service de l'Etat-Civil et le service des affaires Domaniale

Secrétariat Général

Placé sous l'autorité du Maire, le secrétaire général est le supérieur hiérarchique du personnel administratif et technique de la commune.

A ce titre, il assure

- une mission de suivi, de coordination des actions des services extérieurs mis à la disposition de la commune ;
- une mission générale d'organisation de d'impulsion et de coordination des services techniques
- une mission de suivi en matière de gestion financière, de matériel et du personnel.

En outre, le Secrétaire Général assiste aux réunions du Conseil Municipal avec voix consultative. Il assiste le secrétariat lors des sessions du conseil, appui le maire dans la préparation et la présentation du Budget, du compte administratif et de tout autre acte de Gestion Courante.

Actuellement ce poste est vacant depuis Décembre 2021

Service de la Comptabilité municipale (Receveur Municipal) :

C'est le service qui tient la comptabilité des deniers, valeurs et titres appartenant ou confiés à la commune. A ce titre, il est chargé de :

- prendre en charge les titres de recettes et des dépenses après contrôle
- assurer le recouvrement des impôts et taxes et le paiement des créances de la commune.
- assurer la garde des fonds et valeurs mis à sa disposition
- assurer la gestion des stocks des carnets, de perception des taxes ;
- tenir la comptabilité financière ;
- élabore les comptes de fin d'exercice et/ou de gestion ;

Toutefois, il est important de préciser que le receveur Municipal n'est pas sous la responsabilité du Secrétaire municipal.

Service Etat-Civil :

Ce service a pour mission de

- procéder à l'enregistrement des faits d'état civil, «établit les carnets de famille, le certificat de vie et charge, etc.
- assurer le recensement administratif de la population,
- dresser la liste des imposables des taxes de voirie et Municipale, etc.

Service Affaires domaniales

Ce service est chargé de la gestion de la voirie et réseaux divers dans la commune. A ce titre, il est chargé de

- assurer la gestion du domaine public mis à la disposition de la commune,.
- veiller à l'hygiène publique
- Évaluer la fonctionnalité des ouvrages et équipements urbains, etc.

Les Services déconcentrés de l'Etat (Communes et/ou Départementales), au-delà de leur mission de veille des politiques

sectorielles, d'appui-techniques et d'encadrement dans leurs secteurs respectifs. Ces STD sont mis à la disposition de la commune dans les conditions déterminées par le décret 2003-176/PRN/MI/D du 18 juillet 2003 déterminant les modalités de mise à disposition des collectivités territoriales des services techniques de l'Etat.

Ainsi, les STC de la communes urbaine de Birni N'Gaouré sont : le service Communal de l'Agriculture, le service communal de l'Elevage, le service communal de l'Environnement, l'inspection communale de l'Enseignement Primaire, les Centres de Santé Intégré

En plus de ces STD, des structures transversales viennent également en appui à la municipalité dans le cadre de la gestion communale. Il s'agit de :

- ✓ Le secrétariat Permanent de la commission foncière communale
- ✓ L'Observatoire de suivi de la vulnérabilité ;
- ✓ Le Comité communal d'appui à l'initiative i 3N ;
- ✓ L'association départementale de la jeunesse
- ✓ La Fédération Communal des comités de gestion des établissements scolaires,
- ✓ Le comité communal de Santé,
- ✓ Le comité communal d'urbanisme.

Cependant, ces structures communautaires ne sont pas toutes fonctionnelles, à l'exception de celles qui sont mis en place sous l'impulsion des projets ou programmes qui assurent de ce fait leur fonctionnement.

Entre autres cadres d'échanges, la Commune urbaine de Birni N'Gaouré dispose d'un Cadre Communal de Concertation multi-acteurs, une Commission Foncière Communale, et des cadres de concertations sectorielles comme la Fédération communale de comités de gestion des établissements scolaires (FCC/GDES), le Comité communal de Santé (COSAN); le comité de prévention et de Gestion des épidémies, le Comité Communal d'appui à la coordination I3 N, l'Observatoire Communale de la vulnérabilité et un comité communal d'urbanisme et de l'habitat .

Dans le cadre de l'intercommunalité, la Commune urbaine de Birni N'Gaouré utilise les mécanismes institutionnels, avec les communes voisines pour une synergie d'actions de gestion de leurs ressources partagées et/ou entreprendre des activités de développement profitables

à leurs populations respectives. Ainsi, l'on peut citer en exemple l'entente intercommunale des communes de Boboye et de Falmey (EICBF).

Par ailleurs, la Commune urbaine de Birni N'Gaouré entretient de bonnes relations avec les communes limitrophes, et au-delà avec toutes les communes du département voire de la Région de Dosso. Ces relations de plusieurs ordres notamment socioculturels, économique. Il s'agit de l'Association des Maires du Niger, l'association des Femmes élues des collectivités territoriales.

La commune entretient aussi de bonnes relations avec tous les autres acteurs de la décentralisation et du développement local : l'Administration Centrale ((Direction Générale de la décentralisation et des Collectivités Territoriales/MI/D et et la Direction Générale des Finances locales des Collectivités Territoriales/MEF), la Tutelle (préfecture), les chefs coutumiers, les leaders religieux, les opérateurs économiques, les Partenaires Techniques et financiers, les OSC. Tous ces acteurs sont impliqués à la gestion des affaires locales et à la mise en œuvre des actions de développement entreprises par la Commune.

✓ Moyens de Fonctionnement

a. Moyens humains

L'Administration municipale de Birni N'Gaouré compte au total vingt-huit (28) ressources humaines réparties en deux catégories à savoir :

- un personnel cadre composé d'un (1) secrétaire Municipal joue le rôle de secrétariat général et de secrétaire permanent de la commission foncière communale

- d'un (1) receveur Municipal,

-deux (2) agents d'état-Civil/Recensement dont un (1) chef de service, d'un (1) responsable des affaires domaniales, d'un (1).

Un personnel auxiliaire composé de 3 chauffeurs, 2 gardiens, 25 manouvres, 1 Planton, 1 secrétaire dactylographe et 4 agents de la police municipale.

Tableau 15: Effectif du personnel de la Mairie selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle³⁶

Sexes	PROFILS					Proportion
	Cadre Sup.	Cadre Moyen	Auxiliaires	Contractuel	Ensemble	
Hommes	03	02	17	02	24	55
Femmes	0	01	19	0	20	45
Ensemble	03	03	36	02	44	100%

Source : Données secondaires-Mairie

Ce personnel, du point de vue qualité et nombre, reste insuffisant au regard de la mission de la commune. La composante femme est valablement représentée (45%). Mais elles sont majoritairement des agents auxiliaires.

b. Matériels et équipements

Tableau 16: Matériels et équipements

Désignation	Date d'acquisition	Etat
MATERIEL ROULANT		
1 Véhicule Toyota FORTUNEA	avr-17	Mauvais
4 Tombereaux	2008	Mauvais état
1 Vidangeuse	2020	Bon
1 Tracteur	2014	Passable
MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAU		
15Table- Bureaux	2007-2021	Passable
7Tables	2007-2021	passable
20Chaises- visiteurs	2014-2022	passable
7Fauteuils	2014-2022	Passable
3Armoires	2006	passable
3Etagères	2014-2015	passable
20 Chaises en plastiques	2023	bon
2Canapés	2017-2023	Bon
3Calculatrices	2014	Mauvais
OUTILS INFORMATIQUES ET MATERIELS ELECTROMECHANIQUE		
8 Ordinateurs de Bureau	2014-2022	Passable
3Ordinateurs portables	2017-2023	2bon et 1 passable
4 Imprimante	2014-2022	1 bon, 3 mauvais
1 Scanneur	2020	Bon
1 WIFI	2020	Non fonctionnel
2 Photocopieuses	2020	1 bon, 1 mauvais
1 Projecteur	2020	Passable
1 Régulateur	2019	Mauvais

Source : Inventaire matériels et mobiliers

Ces matériels et équipements consignés dans le tableau ci-dessus sont acquis sur fonds propre et grâce aux appuis de l'état et de ses partenaires (PAMED, PNUD, UNICEF...)

✓ BUDGET

En vertu du principe de l'autonomie financière, la commune urbaine de Birni N'Gaouré dispose d'un budget, voté par le conseil municipal et exécuté par la Maire.

C'est l'instrument financier privilégié par lequel les autorités communales assurent le fonctionnement de la Mairie et réalisent des investissements publics au profit de la population.

Les ressources budgétaires de la commune proviennent essentiellement de:

- impôts directs : il s'agit de la taxe municipale, les contributions des patentes, la taxe sur les charrettes et la taxe foncière ;
- taxes indirectes : ce sont les taxes sur les colporteurs et marchands ambulants, la taxe sur le stationnement et vente sur les marchés, la taxe sur l'abattage des animaux de boucherie, spectacles et divertissement;
- taxes rémunératoires: il s'agit de : frais gardiennage fourrière, recettes gare routière, identification des animaux, administration générale (frais de signature), ressources animales,
- revenus du domaine et du patrimoine: domaine mobilier et immobilier, patrimoine financier;
- Ressources exceptionnelles : dommages et intérêts versés à la mairie.

Le budget, une fois voté par le conseil municipal, après avis favorable de la tutelle est exécuté par le Maire. Cette exécution du budget est régie au principe fondamental de la comptabilité publique **à savoir la séparation des fonctions d'ordonnateur (Mairesse) et de comptable (receveur).**

Tableau 17: BILAN D'EXECUTION DU BUDGET de 2014 à 2022

Année	Budget Fonctionnement			Budget d'investissement		
	Prévisions	Réalisations	Taux %	Prévisions	Réalisations	Taux %
2014	93 501 45	54 156 957	43,24	42 075 656	8 674 631	16,68
2015	95 786 830	54 131 706	56,51	82 588 570	36 544 298	44,24
2016	84 371 030	41 428 231	49,10	93 777 567	41 531 913	44,28
2017	97 517 430	81 368 183	83,43	67 159 036	43 816 121	65,24
2018	119 357 362	84 909 129	71,13	411 027 928	201 731 956	8,29
2019	127 391 343	56 159 948	44,08	256 510 780	86 378 802	33,67
2020	120 941 124	51 058 838	42,21	256 510 780	81 819 837	31,89

2021	120 579 626	57 522 553	47,70	201 785 728	15 809 888	7,83
2022	148 703 432	49 849 472	35,52	311 387 760	106 500 254	33,67

Source : Données des services financiers de la commune

✓ **Planification/Programmation du développement local**

La Commune urbaine de Birni N’Gaouré ne dispose pas de service technique communal encadrant la planification du développement. Il n’existe pas non plus d’agent de développement propre à la Mairie. Les besoins en la matière sont satisfaits par la Direction Départementale de l’Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire de Boboye. Dans le domaine de la planification du développement communal, Birni Gaouré est à sa troisième génération de PDC. C’est donc à juste titre que, chaque année, un PIA est élaboré.

Malgré des avancées significatives observées, la gestion communale reste toujours peu performante du fait de l’insuffisance des moyens de fonctionnement (Matériels roulants), le faible niveau de mobilisation de ressources internes, faible performance en matière de planification (pas de bilans PIA), faible maîtrise des textes sur la décentralisation par les élus, sur leurs rôles et responsabilités ; une faible maîtrise des Chefs coutumiers sur leurs rôles et responsabilités ; Faible maîtrise des attributions et rôles des commissions spécialisées ; Faible application du principe de gestion des ressources naturelles partagées ; Faible maîtrise en matière de gestion administrative (rédaction administrative, archivage et classement des documents administratifs), faible participation citoyenne dans la gestion des affaires locales, irrégularité des réunions du Cadre communal de concertation,; dysfonctionnement du dispositif de suivi/évaluation de mise en œuvre de PDC/PIA.....

2.5.2 Institutions coutumières

La commune urbaine de Birni N’Gaouré est localisée dans le canton du même nom. L’organisation coutumière de ce canton repose sur un pouvoir hiérarchisé de la manière suivante :

- **le chef de canton de Birni N’Gaouré (Lamido)**; Garant des traditions, Il dispose du pouvoir de conciliation des parties en matière coutumière, civile, commerciale et règle, selon la coutume, l’utilisation des terres de cultures et des espaces pastoraux dont il a la charge. Il représente les

communautés qu'il dirige dans leurs rapports avec l'administration publique et les tiers. Il possède des droits coutumiers reconnus par tous.

- **le chef secteur (Laboukoye)** : il est désigné par le chef de canton et règne sur une portion du Canton (composé d'un certain nombre de villages administratifs). En outre, il assiste celui-ci dans la gestion de son espace cantonal.

- **les chefs de villages et quartiers administratif (Koureykoye/Maigari)**

Sous la responsabilité du chef de canton, les chefs de villages et quartiers administratifs participent à la collecte de la Taxe Municipale ou de Voirie. Ils sont souvent assistés par les marabouts et les leaders d'opinion dans l'accomplissement de leurs tâches.

La famille

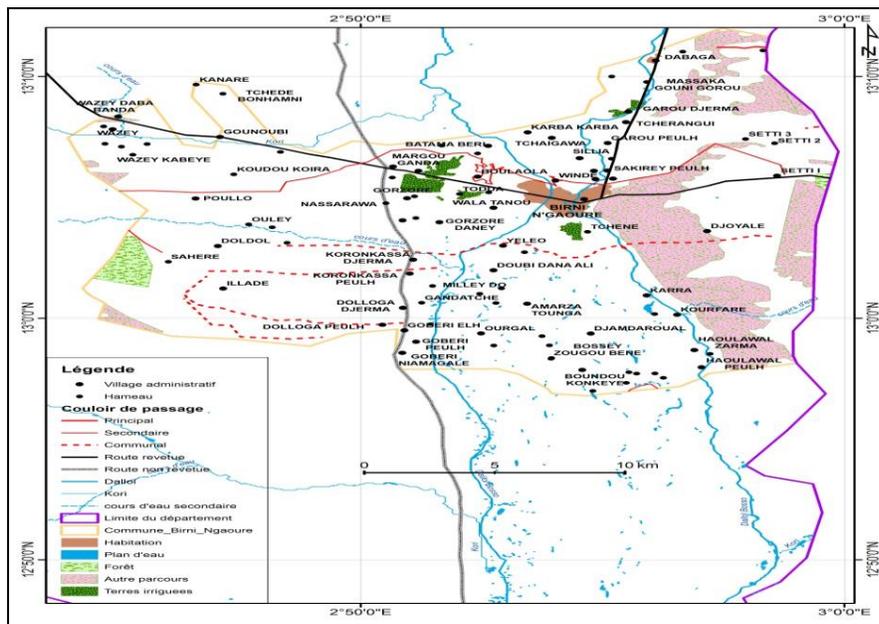
C'est un regroupement de plusieurs ménages. Elle est l'unité de base de la communauté. Elle fonctionne comme une unité de production, de reproduction et d'échange. A sa tête, se trouve le chef de famille qui, le plus souvent, est le membre le plus âgé. Il dispose de l'autorité sur les autres et il est saisi en cas de litiges qu'il tente de régler. Il représente la famille auprès du chef de village.

En plus du Noyau, (le père, la mère et leurs enfants), la cellule familiale, comprend aussi les grands-parents et/ou d'autres personnes prises en charge.

Les Couches sociales : Il s'agit des organisations de producteurs, (agricoles et éleveurs, les organisations socio-professionnelles (artisans, forgerons, coiffeurs, tradi-praticiens, restaurateurs, Bouchers, exploitants de carrières de natron, pêcheurs, etc. Elles jouent un rôle important dans l'évolution des communautés et dans la recherche de la justice sociale. Mais, les mutations sociales à travers des changements économiques modifient de nos jours ces rapports de force où les hommes, chefs de famille ne peuvent plus aisément satisfaire les besoins familiaux. Face à cette situation, un renversement des tendances s'observe où les femmes et les jeunes chefs de ménage gèrent de plus en plus les charges des ménages

2.6. Les ressources naturelles

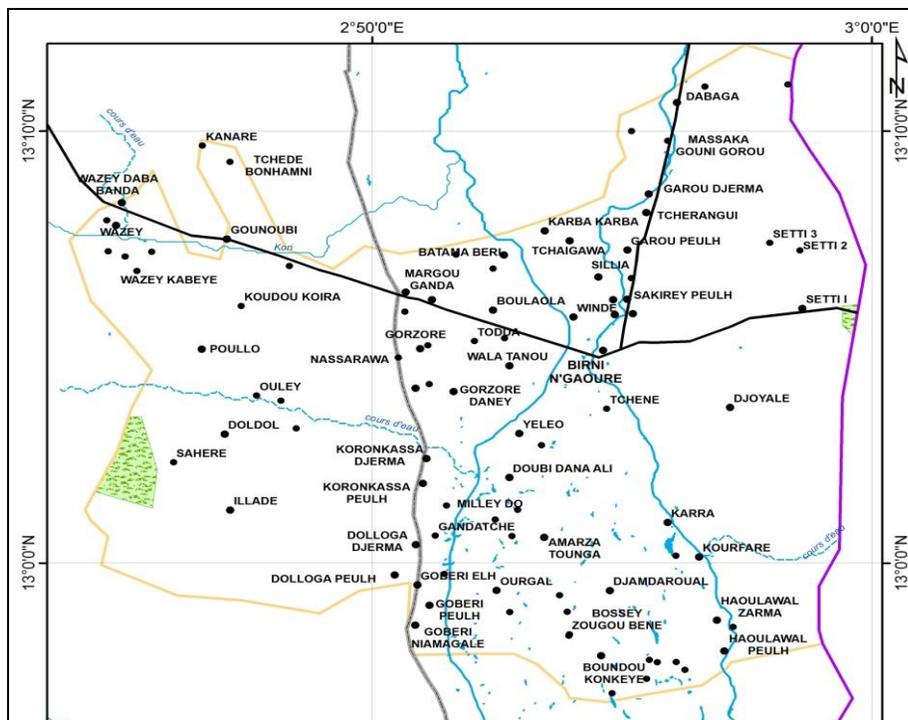
Figure 5 : Carte des ressources



Source ; Document cartographique SAF Dosso

2.6.1 Ressources forestières

Figure 6 : des ressources forestières de la commune urbaine de Birni N'Gaouré



Source : Document Cartographique -SAF-Dosso

Sur l'espace communal de Birni N'Gaouré, la végétation se compose de plusieurs strates arborées, arbustives et herbacées de formations naturelles dont les tailles et les dimensions sont fonctions du gradient pluviométrique. Elles constituent une source de fourrage pour les animaux.

La strate arborée qui se compose de grands arbres et constitue un parc agro-forestier. Ces végétaux ligneux sont délibérément conservés en association avec les cultures. Les principales espèces rencontrées sont : *Parinari macrophylla* (Gamsa), *Acacia albida* (Gao), *Piliostigma reticulatum* (Kossaye), *Detarium microcarpum* (Fantou), *Poupartia birrea* (Dineye), *Prosopis africana* (Zamtouri), *Vitellania paradoxa* (Boulanga), *Borassus aetioipium* (sabbize).

La strate arbustive est celle composée par des arbres de moyenne et petite taille dont les principales espèces retrouvées sont : *Combretum micrantum* (Koubou), *Guiera senegalensis* (Sabaré), *Anona senegalensis* (Moufa), *Combretum glutinosum* (Kokorbé), *Cadaba farinosa* (Baguey), *Bossia Senegalensis* (Anza), *Combretum Nigricans* (Déligna), *Combretum Micramtum* (Géza).

La strate herbacée Cette végétation est aussi constituée des graminées vivaces et annuelles disséminées dans la commune dont les plus importants sont : *Andropogon gayanus* (Lali), *Cenchrus SP* (Dâni), *Aristida mutabilis* (Soubou koirey), *eragrotis trimula* (Kouloum), *digitaria gayanus* (Kanfalé), *alysicarpus avalifolius* (Gadagui), *zornia glochidrata* (Markou).

Par ailleurs, il est important de souligner la prolifération du *Sida cordifolia*, une herbacée caractérisant la dégradation avancée du sol ainsi que du *Typha*.

La végétation est utilisée pour le bois d'œuvre, de chauffage, pour l'alimentation des animaux, dans la pharmacopée et également pour lutter contre la désertification.

2.6.2 Ressources en eau

la commune urbaine de Birni N'Gaouré, de par sa position géographique regorgent d'importantes ressources en eau à savoir des eaux de surfaces et des eaux souterraines.

✓ les Eaux de surface

La Commune se caractérise par la présence de la vallée du Dallol Bosso (appelée communément Boboye) marquée par une zone de bas-fonds appelés gorou dont les eaux ruissellent en période de saison pluvieuse vers le lit du fleuve. Après la saison pluvieuse, ces bas-fonds se transforment en des zones de stagnation des eaux constituant ainsi des mares permanentes et semi permanentes.

Le diagnostic a permis d'identifier 56 mares permanentes qui sont exploitées à travers la pratique de cultures de riz, de maraîchage, de l'arboriculture et de la pêche et servent à l'abreuvement des animaux.

Tableau 18 : Situation des mares permanentes

Localités	Nombre	Noms
ZONE KARRA	29	Tamatalou,sofola,goudibi,kaina,goudibi beri,katcherizegorou,touroubberi,touroub kaina,littila,zambanta,daney,foulanbangou,fatamakoye, kakaharou,konakoli,dadiol, Koulakoula,tchanreizedey, Sossobangou,tabatti,karey bangou,diney bangou, Petal hedji, Yare ourgol, djoyol, Tchekiol,kawowo, Louguel mangoudji,karal
ZONE DABAGA	4	Kosseye bangou, Garou Beri, Ibbiwol, Silliawal
ZONE GOUNOUBI	0	-
ZONE KORANKASSA Z	21	Tchébiol, yayiré marafa ; Petal hayoré, petal layaddi ; langaré djadjie ; petal dangadji, Ibbiyol, petal balla, djangawol, koral guindey, Djamanga, sabizodo, boureima bangou, Petal bayilo, ouroukoye, Petal koli, petal nayido,petal beido, Bola, Languéré kobaffi
ZONE BIRNI	2	Peta ola, Djogué Bang.ou
TOTAL		56

Source DP 2023

✓ **Les eaux souterraines**

Les ressources en eau souterraines sont dans trois (3) grands ensembles d'aquifères, à savoir :

- Aquifère du quaternaire : formé par les vallées du Dallol Bosso et du fleuve Niger contient un aquifère composé de sables, des graviers à granulométrie variable avec un passage argileux lui-même variable, son épaisseur se situe entre 10 et 20 m. Dans cette formation se trouve une nappe libre alimentée par les eaux de pluie et les eaux de surface. Son écoulement s'effectue du Nord au Sud. Les variations piézométriques sont de 0,5 à 1,5 m par an, elles sont dues aux actions anthropiques et naturelles (irrigations, maraîchages,

évapotranspiration, etc.). La qualité de l'eau est moyenne à mauvaise pour l'alimentation et l'irrigation dans certaines localités. Cette nappe contient d'importantes quantités d'eau favorable aux grands projets. Les débits oscillent autour de 20 m³/h.

- Aquifère du Continental Terminal constitué de deux systèmes d'aquifères :

Le Continental supérieur (CT3) : qui couvre une partie de la commune (sauf l'extrême Sud-ouest), avec des profondeurs variant entre 15 et 60m, constitue le premier aquifère formé de couches perméables et semi-perméables. Il est constitué de grès argileux, de silts, de sables à altercations argileuses. Cet aquifère contient une nappe phréatique (libre), dont l'eau est de bonne qualité (<200µs/cm) et offre des débits atteignant 40m³/h. Les variations saisonnières de cette nappe sont négligeables (de l'ordre de 0,40m). Elle est alimentée principalement par les eaux de pluie et celles de la nappe alluviale du Dallol Bosso par drainage. Son écoulement s'effectue du Nord vers le Sud.

Le Continental Terminal Inférieur (CT1) : cet aquifère existe partout. Il a été mis en évidence par quelques forages du programme Conseil de l'Entente du Fonds d'Aide et de la Coopération (PHV/CE/FAC). Il est constitué de sables à granulométrie variable à passage argileux et des grès à oolithes ferrugineuses. Son épaisseur varie de 30 à 75 m avec des profondeurs allant de 100 à 150 m. La nappe est en charge avec un niveau statique se situant à une dizaine de mètres au-dessous du sol et quelques fois jaillissante dans le Dallol Bosso. Les débits sont d'environ 10m³/h, la qualité des eaux est bonne (400µs/cm) pour la consommation humaine, mais aussi pour l'irrigation. La nappe est non renouvelable, la variation piézométrique est mal connue et le sens de l'écoulement se fait du Nord au Sud.

- Aquifère du Continental Intercalaire/Hamadien : Il est constitué de sables peu consolidés moyens à grossiers. La nappe contenue dans ce réservoir est jaillissante. Elle contient des quantités considérables d'eau de qualité moyenne et offre de grands débits de plus de 100 m³/h. Cependant elle n'est pas renouvelable et peut servir aux grands projets d'exploitation des eaux souterraines.
- Aquifère du Continental Intercalaire : constitué de sable moyen à grossier, cet aquifère a une épaisseur estimée à 50 mètres. Le toit de

la nappe se situe entre 100 et 200 mètres de profondeur. La nappe contenue est artésienne jaillissante dans le canton, avec des conductivités de plus de 200 $\mu\text{s}/\text{cm}$. Les débits exploitables peuvent atteindre 200 m^3/h . le sens de l'écoulement dans la zone est Nord Sud.

2.6.3 Les terres

✓ les terres agricoles

L'espace communal constitue dans son ensemble un espace agricole. La superficie cultivable est environ de 41 800 ha. Ces terres sont constituées de terres dunaires, les glacis, le dallol, les bas-fonds et les alentours des mares. Elles sont fortement dégradées sous les effets conjugués des actions anthropiques et des aléas climatiques.

La pratique monoculturelle (une agriculture sans rotation, ni association et d'un apport de fumure organique) a fortement contribué au lessivage des sols entraînant une baisse drastique des rendements et de la production agricole dans son ensemble.

✓ Les terres pastorales

Les espaces pastoraux sont constitués essentiellement des terres incultes des plateaux et des couloirs de passage des animaux.

2.6.4 Faune

On distingue la faune aquatique, constituée de nombreuses espèces de poissons et la faune terrestre réduite à quelques espèces comme des girafes, des lièvres, des écureuils, des renards, des fennecs, des chacals, des chats sauvages, des reptiles, des insectes, des plusieurs espèces d'oiseaux (..... des pintades sauvages) vivant dans des endroits quelque peu boisés.

En Somme, les ressources naturelles subissent une dégradation à cause des contraintes suivantes

- la colonisation des superficies forestières par les champs de cultures ou par les éleveurs,
- la pression anthropique et les effets du changement climatique;
- Dégradation du couvert végétal et de plusieurs espèces végétales ;
- Faible productivité des formations forestières ;
- Glacification des terres ;

- Ensablement des points d'eau ;
- Destruction des habitats de la faune sauvage ;
- Faible organisation des usagers des ressources
- Vieillesse et disparition de plusieurs espèces de valeur ;
- Faible utilisation des autres sources alternatives au bois énergie ;
- Pollutions.

2.7 Sources de financement

2.7.1 Les ressources financières

Les ressources financières de la Commune sont principalement basées sur les impôts locaux que la Commune recouvre. Toutefois, l'incivisme fiscal semble prospérer gangrenant ainsi les caisses de la Mairie. L'exécution du budget 2022 de la Commune confirme cette assertion. Sur une prévision de 148 703 432 FCFA, les recettes du titre I ont été recouvrées à hauteur de 49 849 472 FCFA, soit un taux de 33,52%. Avec un tel niveau de recouvrement, il est difficile pour la municipalité puisse assurer la fourniture des services publics de proximité aux communautés. Le budget d'investissement de l'année écoulée est frappé par la même situation. En effet, sur une prévision de 316 286 263 FCFA, le titre II a connu une réalisation effective de 106. 500. 264 FCFA soit un taux 33,67%.

Tableau 19: Recettes du titre I recouvrées au cours des 5 dernières années (2018-2022)

Années	TV/TM			Autres recettes Propres		
	Montant	Montant	Taux	Montant	Montant	Taux
2018	52 701 821	16 493 140	31,30%	35 960 039	38 819 380	92 ; 63%
2019	39 686 821	9 064 675	22,84%	50 471 595	29 235 500	57,92%
2020	28 838 300	7 789 036	27 %	45 565 900	27 071 962	59,41%
2021	28 838 300	8 859 800	30,72%	46 385 400	26 842 860	57 ; 86%
2022	47 000 000	10 879 330	23,15%	52 226 228	25 566 623	48 ; 95%

Source : données des services financiers de la Mairie

Au regard de ce tableau, l'on constate aisément toute la difficulté de recouvrement de la Taxe Municipale ou de Voirie qui, doit on le rappeler, constitue la seule ressource financière sûre et la plus importante de la commune des prévisions budgétaires. En effet, avec un taux moyen annuel d'environ 27% des prévisions sur la période considérée, les recouvrements ont évolué en dents de scie avec une tendance à la baisse

d'environ 34% tandis que les autres impôts locaux (autre taxes) sont presque entièrement recouverts.

Tableau 20: Contribution des fonds d'appui à la décentralisation au Budget

FAD			
Années	Prévisions	réalisation	Taux de rec.
2018	6 603 891	6 603 891	100
2019	4 403 602	0	0
2020	8 807 204	5 556 376	63,08
2021	13 210 806	6 122 980	46,34
2022	7 807 204	3 221 387	41,27

Sources : DP 2022

2.7.2 Les Partenaires Techniques et Financiers

Plusieurs partenaires ont soutenu le processus de développement local de la commune. Certains sont actuellement sur le terrain pour renforcer et valoriser les acquis afin que la commune trouve son équilibre pour un développement local durable, inclusif et équitable.

Les principaux partenaires qui accompagnent financièrement et techniquement la commune sont :

Tableau 21: Situation des engagements avec les Partenaires Techniques Financiers

Partenaires Techniques Financiers	Domaine d'intervention
• L'État ;	Intervention dans tous les secteurs
• Lux-Dev ; ;	Développement local (infrastructures scolaires, routières, marchandes, micro crédits)
• PACT 2 ;	Développement local (gouvernance politique et économique locale, appui conseil, équité dans les rapports de genre; la gestion des ressources naturelles et foncières)
• PAPI;	La petite irrigation
• PNUD ;	Gouvernance et genre

• SWISSCONTACT;	Transformation des produits agro-pastoraux et encadrement
• ISLAMIC RELIEF;	Sécurité alimentaire, micro crédits
• WORLD VISION;	Parrainage
• PRECIS;	Développement local (infrastructures scolaires, routières, marchandes, micro crédits
• REEL MAFITA.	Redynamisation de l'entrepreneuriat en élevage
• UNICEF;	La prise en charge du genre (enfants, femmes, jeunes, les handicapés et autres groupes vulnérables) dans le développement communal
• PRAPS	Infrastructures pastorales, entrepreneuriat en élevage, renforcement de capacités des acteurs

De ces partenaires, il faut ajouter l'Etat à travers l'Agence de Financement des investissements des collectivités territoriales, le Fonds commun du secteur de l'éducation.

2.7.3 Coopération décentralisée et intercommunalité

La Commune urbaine de Birni N'Gaouré n'a pas de relation de coopération avec les Communes de l'extérieur. En face de la rareté des ressources financières locales indispensables à son développement, la Commune devrait engager des offensives afin de trouver des Communes partenaires, notamment Occidentales en vue de tisser des relations de coopération bilatérale, dans la perspective d'être appuyée par ces institutions qui disposent de ressources globalement importantes.

Avec l'appui de PACT2, les communes du département de Boboye et celles de Falmey sont en intercommunalité pour le développement et la gestion des espèces arborées en voie de disparation. Ce cadre a été créé le 28 septembre 2022.

2.8. Organisation et gestion de l'espace

2.8.1 Cadre de vie

Il s'agit de l'environnement immédiat dans lequel vivent les populations de la commune et tous les éléments de confort agrémentant la vie des ménages.

Par rapport au premier aspect, le DP a relevé que la commune n'offre pratiquement pas de cadre d'épanouissement et de loisirs tels que les espaces verts ou les jardins publics. En effet, les constats suivants corroborent cet état de fait :

- Habitat : les constructions sont construites en matériaux locaux, avec des formes architecturales traditionnelles, parfois typiques aux différents groupes ethnolinguistiques et culturels.

Concernant les éléments de confort, beaucoup de ménages de la commune n'en disposent pas. En effet, l'on note une faible électrification et un réseau d'adduction d'eau potable insuffisant.

2.8.2 Gestion foncière et domaniale

La gestion foncière et domaniale relève de la coutume et l'accès à la terre repose sur la succession, par l'attribution à titre définitif de la terre à une personne par l'autorité coutumière compétente (chefs de canton ou de village). L'achat, le don, la location, le gage constituent les modes coutumiers ouvrant droits d'accès au foncier dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré. Avec les structures de gestion foncières (COFOCOM, COFOB) existantes, l'accession à la propriété foncière se passe également à travers les activités de délivrance d'actes de transaction foncière conformément aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles consacrées par l'ordonnance N°93-015 du 02 Mars 1993, fixant les principes d'orientation du code rural. Les contraintes évoquées lors du diagnostic:

- Manque de plan de lotissement;
- Manque de réseau d'assainissement;
- Manque du plan urbain de référence,
- Manque de digue de protection de la ville ;

2.9 Paix et Sécurité:

Pays continental situé au sud du Sahara, le Niger est confronté à plusieurs défis majeurs de développement socio-économiques et culturel. Sur le plan sécuritaire, les conflits libyen et malien ont entraîné dans la sous-région le développement de trafics illicites (drogues, armes, êtres humains, hydrocarbures, etc.) et la montée en puissance de bandes terroristes qui ont réussi à caporaliser une partie des communautés en jouant subitement sur trois registres : Celui de la foi (référence à l'islam pour légitimer leur action), celui de la peur (application de la charia) et celui de l'argent (en soudoyant leurs clients avec les revenus issus des trafics de drogue et des rançons. Cette situation a eu des conséquences graves sur le tissu économique et social, notamment le ralentissement des flux commerciaux et les entraves à la libre circulation des personnes et de leurs biens.

Certes, la commune urbaine de Birni N'Gaouré n'a jamais enregistré d'attaques djihadistes ou des bandits armés, ni d'enlèvement de personnes sur son territoire. Ce sont plutôt les conflits de type classique ; à intensités variables qui attisent les relations intra et intercommunautaires avec des considérations socioprofessionnelles et/ou ethniques.

La récurrence et le niveau relativement violents des conflits autour des ressources naturelles sont assez préoccupants et la commune de Birni N'Gaouré n'échappe pas à ce phénomène.

En effet, la compétition autour de l'appropriation des terres et de l'accès aux ressources naturelles est si vive qu'elle affecte fondamentalement la dynamique des rapports entre agriculteurs et éleveurs qui sont les principaux acteurs de l'économie locale.

Tableau 22: Types de conflits par catégorie d'acteurs, sont les suivants :

Types de conflit	Sources
Conflits Agriculteurs – Éleveurs	<p>Dégâts champêtres</p> <p>Mise en culture des espaces pastoraux</p> <p>Mauvaise gestion des contrats d'occupation temporaire (contrat de fumure)</p> <p>remontée du front agricole vers les terres pastorales</p>
Conflits Agriculteurs – Agriculteurs	<p>Pratique abusive de la jachère;</p> <p>Non-respect de droit de servitudes (aux pistes d'accès aux ressources);</p> <p>Litige sur la propriété des champs ;</p> <p>Gestion des transactions foncières (sans trace écrite);</p> <p>Problèmes de limites des champs;</p> <p>Problèmes de partage d'héritage;</p>
Conflits Éleveurs – Pêcheurs	<p>Empoisonnement des points d'eau pastoraux ;</p> <p>Impact et nuisance de certains outils de pêche (hameçon, produits chimiques, sang) sur la santé du bétail ;</p> <p>Dégradation par le bétail des outils de pêche</p>
Conflits inter Communautaires	<p>Non-respect des accords sociaux et de bonnes pratiques ;</p> <p>Non-respect des limites de terroirs;</p> <p>Non-respect de certaines conventions locales telles que la vocation de certaines ressources ;</p> <p>Propension hégémonique à contrôler certaines positions stratégiques.</p>

Source : Diagnostic participatif 2022

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, les rapports socioprofessionnels entre ces deux communautés (agriculteurs et éleveurs) sont souvent assez tendus et conflictuels dans des proportions variables d'un endroit à un autre.

Les ressources naturelles qui deviennent de plus en plus rares dans un contexte de changements climatiques et de forte pression démographique font inéluctablement objet de tensions souvent meurtrières au sein de cette population (cf. Rapport d'étude sur les risques d'instabilité liée aux survivances des facteurs de conflits dans les départements de Falmey et de Boboye-laboratoire LERSA-janvier 2022).

comme annoncé ci-haut, d'autres types de conflits nouveaux, liés au banditisme armé, au braquage sur les routes, les vols, aux passages des trafiquants de tout genre (trafic de drogue, de médicaments, d'armes et de carburant), sont aussi constatés et apparaissent de plus en plus dans l'espace communal.

Depuis l'annonce d'apparition de ce types de menaces, les autorités politiques, administratives et militaires sont à pied d'œuvre pour faire face à ce phénomène nouveau. Ainsi, en collaboration avec la région, un plan de sécurisation est élaboré pour riposter à une éventuelle attaque. A cet effet, la commune, s'appuie sur les structures du Code Rural (COFOB, COFOCOM, COFODEP), la Commission départementale/Régionale de Paix et Sécurité et les leaders religieux. Dans ce domaine, la commune est appuyée par des PTF notamment

2.10 Organisations et structures sociales

✓ Les centrales syndicales

Ce sont des regroupements plusieurs syndicats des travailleurs. au cours du Diagnostic participatif, Cinq Centrales ont été recensées à la Commune Urbaine de Birni N'Gaouré. Il s'agit de l'USTN, la CDTN, la CGSLN, la CNT, l'USPTE.

✓ Les Associations socio- professionnelles

Dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré, on dénombre plusieurs structures associatives, des coopératives, des syndicats des opérateurs économiques, des transporteurs, les parents d'élèves, les agriculteurs, des éleveurs, etc.).

✓ **Les structures de gestion communautaire**

Elles existent dans presque tous les villages administratifs et hameaux de la commune. il s'agit de comités de gestion des points d'eau modernes, des comités de gestion des établissements scolaires (CGDES), les comités de gestion de Santé (COGES Santé et COSAN) les comités de gestion des BC, BIA, BAB, etc. Cependant ces structures ne sont pas toutes fonctionnelles.

✓ **Les associations de défense des droits de l'homme**

Plusieurs associations des droits de l'homme œuvrent dans la commune à travers leurs représentations c'est le cas l'ANDDDH et GARKOI DAN ADAM. La CROIX ROUGE Elle assiste la population dans des situations de catastrophe comme les inondations, les accidents etc....

✓ **Les partis politiques**

Pratiquement tous les partis politiques légalement reconnus au Niger ont une représentation dans la commune : ANDP Zaman Lahiya, PNDS Tarayya, MNSD Nassara, Lumana Africa FA, Zumuntchi,

Au vu de ce qui précède, l'on s'aperçoit que l'existence et l'animation de ces Organisation de la Société Civile dénote de la bonne structuration du milieu social et humain de la Commune.

Du point de vue des activités qu'elles mènent au profit des populations, ces OSC suppléent parfois le déficit ou la carence des structures publiques d'encadrement de proximité. En effet, elles font œuvre de mobilisation sociale sur des questions présentant hautement un intérêt national et contribuent au renforcement des liens de solidarité dans les rangs des populations, en regroupant autour de leurs idéaux des personnes venant d'horizons les plus divers et en créant un faisceau de relations entre celles-ci. En outre, doit-on poursuivre pour dire que ces OSC participent à la création d'une véritable société civile pour porter assez haut le flambeau des aspirations des couches les plus défavorisées.

Mais, des obstacles, non moins importants limitent ces Structures associatives dans l'exercice de leurs missions en raison des contraintes suivantes :

- l'insuffisance de moyens matériels et financiers,

-l'insuffisance de personnel qualifié,

- le disfonctionnement des organes, l'extrême dépendance vis-à-vis des financements extérieurs, etc.

Le principal problème est l'incapacité de ces structures de mener à bien les actions pour lesquelles elles ont été constituées. D'où un soutien réel en moyens de fonctionnement et de formation est plus que nécessaire.

2.11 Variabilités climatiques

Dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré, les risques climatiques identifiés lors du Diagnostic Participatif sont Les sécheresses répétitives, l'irrégularité des pluies, l'élévation des températures, les soulèvements de poussières et les vents violents. Ces phénomènes impactent de plus en plus la vie socio-économique de la commune. Tous les secteurs socioéconomiques (Éducation, Santé, Hydraulique, agriculture, l'élevage, l'environnement) les infrastructures ainsi que les ressources naturelles sont concernés. En effet, ces risques sont à l'origine des déficits chroniques des productions agro-sylvo-pastorales et hydraulique, la dégradation du couvert végétal, l'ensablement des eaux de surface et des terres de cultures, la disparition de certaines espèces végétales et fauniques, la destruction de l'habitat et des infrastructures socio-économiques.

Tableau 23: Analyse des impacts du changement climatique dans les secteurs socioéconomiques de la commune Urbaine de Birni N’Gaouré

Causes	Environnement	Agriculture	Élevage	Commerce /transport	Éducation	Hydraulique
1. Élévation de la température	- Vents violents	- Baisse de la fertilité des sols	- Dégradation du pâturage	- Dégradation des voies d'accès	- Arrêt précoce des classes	- Insuffisance de la recharge de la nappe
2. Défrichement	- Saison de pluies tardive	- Faible production agricole	- Problème d'abreuvement des animaux	- Mauvaise condition du commerce et du transport	- Rentré tardive des vacances	- Retrait en profondeur de la nappe
3. Pratiques aratoires	- Réduction du nombre de jour pluvieux	- Déplacement saisonnier des agriculteurs vers des zones de terre encore fertiles	- Insécurité alimentaire du cheptel	- Faible rentabilité économique de ces activités	- Problème de fréquentation scolaire surtout des filles du fait des corvées d'eau	- Faible débit des points d'eau modernes
	- Sècheresse	-	- Fréquence des maladies animales		- Abandon des	- Tariessement des PEM
	- Diminution de la hauteur moyenne de pluies	-	- Faible production animale (lait, viande, etc.)		- Faible niveau des élèves	- Mauvaise qualité de l'eau
	- Inondations	-	Transhumance des animaux			- Difficulté d'accès à l'eau
	- Dégradation de la couverture végétale (déforestation, dénudation);	- Ensablement des eaux de				Destruction des ouvrages

	<ul style="list-style-type: none"> - Vitesse accrue de ruissellement - Faible infiltration d'eau en profondeur - Accentuation du ravinement (Koris) - Accentuation du phénomène d'encroutement Dégradation quantitative et qualitative de la faune 	<p>surface</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la durée en eau des eaux de surfaces 	<p>Les pertes de cheptel dues aux inondations, épizooties</p>		<p>élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la déperdition scolaire au secondaire 	<p>hydrauliques</p>
--	---	--	---	--	---	---------------------

Afin de faire face aux conséquences directes ou indirectes des effets de ses risques climatiques, la population développe des stratégies locales d'adaptation ou d'atténuation. Ces stratégies sont de nos jours renforcées par de nombreux partenaires à l'échelon national et international. Entre autres mesures recensées on peut citer :

- Création des stocks de sécurité ;
- conduite des travaux de récupération de terres,
- reboisement et plantation des espèces végétales en voie de disparition
- défense et restauration des sols ;
- promotion de la petite irrigation ;

- pratique de la transhumance des animaux pour faire face aux déficits fourragers ;
- utilisation de semences de qualité et adapté,

Pratique d'une agriculture climato- création des stocks villageois d'aliments bétail et produits zoo-vétérinaires ;

- empoissonnement des mares ;
- aménagement des plans d'eau
- destruction des plantes envahissantes ;
- Intensification de cultures maraichères ;
- aménagement des étangs piscicoles,
- régénération naturelle Assistée (RNA)
- promotion des produits non-ligneux (...)
- abandon de certaines pratiques culturelles (lutte contre le défrichement anarchique et contre les feux de brousse)

Les propositions de stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau : Stratégies pour l'Adaptation

Secteur/sous-secteurs	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Option d'adaptation
Environnement	- Baisse des produits de cueillettes	- Baisse de revenu - - Accroissement de la pauvreté - - Exode rural - - Malnutrition - - Dislocation des familles - - chômage	- récupération des terres (unité de récupération+ reboisement : plants de gommier ou autres plantes à usages multiples) - lutte contre les feux de brousses - convention locale pour la protection de la forêt - convention locale d'exploitation des forêts classées - intensification de la mise en défens - RNA - AGR - information et sensibilisation - le développement de l'agroforesterie
	Érosion (dégradation du couvert végétal et des terres arables)	-Baisse de revenu -Accroissement de la pauvreté -Exode rural -Malnutrition -Dislocation des familles	- reboisement - lutte contre les feux de brousses - convention locale pour la protection de la forêt - intensification de la mise en défens - RNA

Secteur/sous-secteurs	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Option d'adaptation
		- chômage	- AGR - information et sensibilisation - lutte antiérosive (LAE)
	-Accélération du processus de la désertification	-Difficulté d'approvisionnement de la médecine traditionnelle -Baisse de revenu -Accroissement de la pauvreté - Exode rural -Malnutrition -Dislocation des familles -chômage	- reboisement - lutte contre les feux de brousses - convention locale pour la protection de la forêt - intensification de la mise en défens - RNA - AGR - information et sensibilisation - lutte antiérosive (LAE) - bande par feux
	- disparition de certaines espèces végétales/animales	-Baisse des revenus ; -Malnutrition -Méconnaissance de la faune par la jeune génération	- mise en place d'une convention locale - reboisement - préservation et introduction de certaines espèces - Régénération naturelle assistée - la poursuite de la mise en œuvre des

Secteur/sous-secteurs	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Option d'adaptation
			stratégies énergétiques - Éviter la déforestation - développement des actions de CES/DRS - renforcement des capacités des services techniques en matière de changements climatiques - bande par feu - le développement de l'agroforesterie - vulgarisation des espèces animales et végétales les mieux adaptées aux conditions climatiques
	- Dégradation de la flore et de la faune	- Baisse de revenu -Accroissement de la pauvreté -Exode rural - Malnutrition -Dislocation des familles -chômage	- Les actions des AGR - Assistance en vivres et non vivres
EAU	Insuffisance d'eau potable	- Baisse de revenu - Maladies hydriques - Condition de vie difficile - Prolongement du temps	-le renforcement des capacités des services techniques en matière de changements climatiques -Réhabilitation de certains puits -Multiplication des points d'eau modernes

Secteur/sous-secteurs	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Option d'adaptation
		pour la corvée d'eau.	(AEP) -Vulgarisation du code l'eau ; -Traitement des eaux -Mise en place des associations des usagers du service public de l'eau.
Baisse de la nappe phréatique	Baisse de revenu	Élevé	- Réalisation de forages -Promouvoir la GIRE -maîtrise de l'eau pour des fins agricoles ;
Tarissement précoce des eaux de surface	Baisse de revenu	Élevé	- Aménagement des mares Réalisation de retenues d'eau Collecte des eaux de pluies
AGRICULTURE	Baisse de la production agricole	- Accroissement de la pauvreté - Mal nutrition - Chômage - Exode rural Tension sociale - Maladie - Insécurité alimentaire	Appuyer la recherche agronomique en mettant des moyens matériels, humains et financiers suffisant. -Introduction de variétés adaptées -Vulgariser les produits de la recherche en matière d'atténuation/adaptation -AGR. -Techniques culturales adaptées (rotation de cultures, les fascines, les zaï, aménagement

Secteur/sous-secteurs	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Option d'adaptation
			<p>des périmètres.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Valorisation des eaux de surface et souterraines). -Information et sensibilisation des agriculteurs -la production et la diffusion des informations agro-météorologiques et hydrologiques ; -Utilisation de la fumure organique. -Promotion de culture (Acacia albida) -Création des banques céréalières -Promouvoir l'utilisation des intrants agricoles pour plus de rendement, <p>Vulgariser la pratique de l'agriculture intelligente</p>
	Érosion dans les champs	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de rendement - Découragement des paysans 	<ul style="list-style-type: none"> - L AE (cordons pierreux, diguette, fascines, haie vivre, brise vent). - Assistance agro météorologique. Promotion des activités génératrices de revenus (AGR) -la protection des berges
	Attaque des prédateurs	Idem	<p>Technique culturales adaptées.</p> <p>Utilisation de produits phytosanitaires.</p>

Secteur/sous-secteurs	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Option d'adaptation
			Renforcement de capacités des producteurs.
	Tarissement précoce des mares et puits	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la production - maraîchère - Baisse de revenu - Malnutrition - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des forages. - Réalisation de retenues d'eau. - Surcreusement des puits et des mares -Promotion d'AGR. - Assistance agro météorologique
	Perturbation du calendrier agricole (dates de semis)	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de semence - Baisse de revenus - Exode rural - Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des conseils agro météorologiques. - Pluies provoquées. - Renforcement de suivi par les services techniques
Secteur/sous-secteurs	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Option d'adaptation
ELEVAGE	Difficulté d'abreuvement	<p>Conflit entre agriculteurs éleveurs.</p> <p>Baisse de rendement (peau, cuir, lait, viande)</p> <p>Baisse de revenus.</p> <p>Déconcentration de la transhumance.</p> <p>Exode rural.</p> <p>Malnutrition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Aménagement des points d'eau -Multiplication des points d'eau dans les zones à vocation pastorales

Secteur/sous-secteurs	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Option d'adaptation
	Insuffisance de pâturage	<p>Conflit entre agriculteurs éleveurs.</p> <p>Baisse de rendement (lait, viande)</p> <p>Baisse de revenus.</p> <p>Déconcentration de la transhumance.</p> <p>Exode rural.</p> <p>Malnutrition.</p> <p>Conflits ruraux</p>	<p>Promotion des cultures fourragères.</p> <p>Élaboration de conventions locales.</p> <p>Modernisation de l'élevage.</p> <p>Embouche bovine.</p> <p>Matérialisation des pistes pastorales et information sur la charte pastorale.</p> <p>Réalisation de périmètres pastoraux.</p> <p>Promotion d'AGR</p> <p>Lutte contre les feux de brousse</p> <p>-Maitrise de la taille du troupeau</p> <p>-le développement des actions de CES/DRS à des fins agricoles, forestières et pastorales</p> <p>-la vulgarisation des espèces animales et végétales les mieux adaptées aux conditions climatiques</p> <p>-Déstockage du troupeau</p>
Organisation des institutions locales		Inertie des COFOB	Renforcement de capacités des institutions locales sur le changement climatique, montage gestion des projets d'adaptation

2.12 Migration

C'est le domaine privilégié de la jeunesse. L'analyse porte sur les différents types de mouvements des personnes à l'intérieur ou à l'extérieur de la commune:

✓ Immigration:

Dans la Commune Urbaine de Birni N'Gaouré, cette forme de déplacement concerne des personnes venus d'horizons divers avec comme destination, la vallée du Dallol. Par le passé, ce phénomène est même à l'origine du peuplement des communes situées dans le Dallol Bosso. Les raisons de ces déplacements de population étaient la richesse des ressources naturelles, l'humidité, la fertilité des terres et l'abondance de l'eau ; favorables aux deux activités principales des communautés notamment l'agriculture et l'élevage. Ce qui attisait bien évidemment, la convoitise des populations sahélo-soudaniennes surtout. Mais de nos jours, ce mouvement se rarifie du fait de la baisse tendancielle des conditions favorables pour la pratique de l'agriculture et de l'élevage. On y trouve quelques rares exploitants des carrières de natron venus du département de Balayara, les agents de l'Etat affectés à Boboye, les pêcheurs nomades venus du Nigéria ou de la région de Tillabéri.

✓ Emigration

C'est tout naturellement le déplacement des habitants de la commune vers l'extérieur du Pays. Pour le cas spécifique de Birni N'Gaouré. Les pays d'accueil de ces migrants sont le Bénin, le Nigéria, le Togo, la Côte d'Ivoire. Ce type de déplacement de population est considéré, à tort ou à raison, comme étant la troisième activité économique de la commune.

Ce mouvement est devenu une pratique régulière dans les villages et cela, quel que soit la communauté considérée. Il touche surtout les bras valides dont les jeunes Garçons comme les Filles qui, en période sèche, se retrouvent sans emploi et, pour améliorer le revenu de leur ménage, s'adonnent à cette pratique qui, du reste contribue considérablement dans la prise en charge des besoins individuels, familiaux et, dans une large mesure, communautaires. Selon toujours les affirmations des communautés lors du Diagnostic participatif, les émigrants, dans de nombreux domaines, contribuent à la prise en charge des besoins individuels, familiaux et, dans une moindre mesure, aux besoins de leurs villages (construction de Mosquée, construction de classes, apport en médicaments, acquisition de mobiliers et fournitures scolaires, don de vivres, transferts, etc.) Au bout d'au moins six mois, certains émigrés reviennent au bercaïl pour les travaux champêtres tandis que d'autres peuvent résider dans ces pays d'accueil sur une longue période.

✓ **Exode**

C'est le mouvement à l'intérieur du Pays. En effet certains bras valides, n'ayant pas eu l'occasion d'aller vers l'extérieur du Pays, préfèrent rejoindre les agglomérations comme Dosso, Niamey, Gaya, Maradi, Birni N'Konni ; où ils feront un séjour d'au moins six mois en période sèche et reviennent à la maison en début de période d'hivernage.

Certains des candidats à l'émigration ou à l'exode, pour des raisons économiques et d'emploi, élisent domicile dans les localités d'accueil soit à l'intérieur du pays ou à l'extérieur. Il s'agit des fonctionnaires, des opérateurs économiques et/ou les étudiants

Les causes profondes des phénomènes de migration dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré sont liées aux déficits chroniques des productions agro sylvo-pastorales, le chômage des jeunes après les récoltes, la déscolarisation.

La vulgarisation de la politique nationale de migration, des actions de d'information et de sensibilisation des communautés sur les risques de la migration irrégulière, l'insertion massive et facile aux métiers, l'apprentissage aux métiers, l'appui des PTF et enfin, une synergie d'action sont autant de mesures d'atténuation pour réduire ce phénomène.

2.13 Genre et inclusion sociale

Les femmes et les jeunes dans la commune Urbaine de Birni N'Gaouré représentent respectivement 50, 65% 33% (personnes âgées de 15-45 ans) de l'effectif total de la population résidente.

La gente féminine constitue le groupe social le plus déterminant dans les activités socioéconomiques et cultures de la commune.

La situation actuelle de la société nigérienne en général et celle de la commune urbaine de Birni N'Gaouré se caractérise par sa diversité culturelle matérialisée par la coexistence de groupes ethniques qui partagent pour l'essentiel les mêmes valeurs socioculturelles fondées sur l'islam.

L'organisation sociale traditionnelle de la société est de type patriarcal. C'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage, fixe les règles et le code de conduite et assure le contrôle et la gestion des biens familiaux. Il prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage.

Quant à la femme, elle s'occupe des travaux ménagers, de l'éducation des enfants et de l'entretien des autres membres de la famille.

Toutefois, elle parvient souvent à exercer des activités génératrices de revenus. Ce qui lui confère femme un rôle social et un prestige en cas de réussite. Mais cette particularité ne signifie pas égalité de statut ou de position entre l'homme et la femme.

Sur la période du PDC échu et jusqu'en 2022, des efforts importants ont été faits pour améliorer les conditions de vies des hommes et des femmes des jeunes et des personnes handicapées.

Dans le domaine de l'éducation, les indicateurs ont connu des augmentations. En effet, au primaire, le taux de scolarisation des filles

est passé de 26.23% en 2013 à 39,17% en 2022. Sur la même période, le TBS est passé de 58,37 % à 78,39 % mais, ce taux du TBS des filles, malgré son augmentation sur cette période, reste néanmoins inférieur à celui des Garçons. Sur la même période l'on constate une légère augmentation de l'enrôlement des filles. En effet, la parité des Femmes par rapport aux garçons a également évolué car il est passé de 0,58 (58 filles pour 100 Garçons) en 2013 à 0,78 (78 filles pour 100 Garçons).

Dans le secondaire, l'on relève un effectif total de 3.519 élèves dont 16.673 filles et 1.843 Garçons avec un taux de parité filles par rapport aux garçons de 92 (92 filles pour 100 Garçons). Là encore, l'on note la prédominance des garçons par rapport aux filles.

Malgré cette performance apparente, des disparités apparaissent au grand jour. Ainsi, en dehors de la supériorité numérique des Garçons au détriment des filles, l'on constate également que la fréquentation scolaire n'est pas chose aisée dans le système : en effet, avec des absences répétées surtout des filles. Du fait de la baisse d'engagement des parents (surtout des mères) vis-à-vis de l'école, ceux-ci préfèrent utiliser leurs progénitures dans les travaux domestiques (corvée d'eau, de bois, cuisine, etc. ou aux travaux champêtres ou encore dans leur activités génératrices de revenus (comme vendeuse à la criée).

Aussi, doit-on le signaler, le retrait des filles du système scolaire pour des besoins en mariages (précoces), la précarité des infrastructures d'accueil (existence de classes pailotes, insuffisance de table-bancs ou leur absence par endroits et les mauvaises conditions les conditions d'hygiène et d'assainissement sont autant de facteurs limitant un bon rendement scolaire des filles.

Par ailleurs la transition du primaire vers le secondaire reste un réel problème pour maintenir les filles dans le système. Au cours de l'année scolaire, un total de ... filles en classe de sixième ont été abandonnées l'école par manque de foyers d'accueil et de difficultés de séjour dans les localités où elles fréquentent ou pour des raisons de mariages ou encore d'insuffisance scolaires.

En matière de santé, des efforts ont également été déployés par l'état et ses partenaires dans la construction des infrastructures et des mesures de la gratuité des soins au profit de la femme et les enfants de moins de cinq ans.

Dans le domaine de la santé, l'offre de services de santé de qualité a connu une performance assez mitigée comme l'atteste les indicateurs ci-après : le taux de couverture sanitaire a connu une légère hausse ou il est passé de 50,05% en 2018 à 51,88%. Quant au taux d'utilisation des soins curatifs, celui-ci a baissé de 59,47% en 2018 à 58,68% en 2022. Aussi, le taux de couverture vaccinale en Penta 3 est passé de 89,3 en 2018 à 109,2% en 2021. Le taux d'accouchement assisté a connu une baisse en passant de 38,63% en 2018 à 32,49% en 2021, et enfin, le taux d'utilisation des Méthodes contraceptives est passé de 74,61 % en 2018 à 39,31%.

En dépit de ces efforts déployés, la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des soins et services de santé sont à améliorer de manière significative. En particulier, il y a lieu de mettre l'accent sur les actions visant à promouvoir les services de santé en faveur des femmes compte tenu de la spécificité de leurs besoins. En effet Les indicateurs ci-dessus, ajouté aux taux de prévalence des maladies chez la femme et l'enfant, le taux de mortalité infanto juvénile toujours élevé au Niger mettent en évidence la précarité de la santé de la femme dans cette commune.

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau, il est à constater qu'en milieu rural, les ménages (7 872 environs) sont alimentés en eau grâce à un parc de points d'eau modernes composé de 56 puits cimentés villageois, trois (3) puits pastoraux, 59 forages équipés en PMH, 38 robinets de MAEP multi-villages, 6 robinets de PEA, 4 robinets et six abreuvoirs de station de pompage. Soit un total de 172 eqPEM. , Les ménages urbains (2 877 environs), quant à eux, sont alimentés en eau par un système composé de deux forages qui alimentent un réservoir de

300 m³ avec un réseau de 32 302 ml en PVC 200, 160, 90 et 63 mm qui dessert 24 Bornes Fontaines Publiques et 1 035 abonnés privés pour une production journalière de 800 m³/j au fil de l'électricité ou parfois thermique.

La fourniture en eau à la famille incombe traditionnellement aux femmes, aidées en cela par leurs filles et belles-filles qui deviennent de facto les principales victimes en cas de pénuries d'eau. Toutefois, grâce aux appuis des projets et programmes, des changements sont perceptibles dans les rôles avec l'intervention plus marquée des hommes dans l'approvisionnement et le financement de l'eau. De même, on observe une plus grande implication des femmes dans la gestion des

points d'eau où elles intègrent les comités de gestion ou les associations des usagers de l'eau.

Des efforts dans le domaine de l'hygiène et d'assainissement sont mitigés même si par ailleurs l'on remarque une amélioration grâce à la construction d'infrastructures et aux actions d'information/communication pour un changement de comportement menées sur la période du PDC déchu par l'Etat et ses partenaires comme le PNUD, SWISS-CONTAC entre autres. Ces efforts doivent être d'avantage renforcés afin d'améliorer les indicateurs liés au taux d'accès aux latrines hygiéniques et aux toilettes améliorées.

La femme est considérée comme la principale responsable de l'hygiène et de l'assainissement dans le foyer et dans la communauté, ce qui contribue à accroître sa charge de travail domestique.

De même, l'utilisation partagée par les hommes et les femmes des toilettes particulièrement dans les lieux publics n'est pas à l'avantage de certains groupes sociaux comme les femmes et les personnes handicapées. De manière opérationnelle, il est impérieux de tenir compte des spécificités liées aux aspects suivants : l'hygiène menstruelle ; le confort des infrastructures d'assainissement et l'implication des femmes dans leur gestion. La dignité et l'intimité des femmes et des filles en matière d'accès aux ouvrages d'assainissement dans les centres de santé et au niveau des établissements scolaires non pourvus et d'autres lieux publics surtout en milieu rural ; l'adaptation des infrastructures aux besoins des personnes handicapées.

Les sources d'énergie utilisées par les ménages sont le bois (pour la cuisson) l'électricité (pour l'éclairage en milieu urbain et pour les activités économiques (transformation des produits alimentaires, pour l'exhaure sur les sites maraîchers et rizicoles, autres AGR), le solaire et le gaz (utilisés surtout en milieu urbain). Du fait de leur plus grande charge de travail domestique, les femmes suppléent généralement au manque de services énergétiques en fournissant elles-mêmes l'énergie nécessaire aux travaux domestiques (par exemple, pilage des céréales ou corvée de bois).

Les allègements de tâches domestiques leur permettent de dégager un gain de temps au profit des activités économiques et de l'encadrement des enfants constituent une nécessité absolue. Dans le domaine énergétique, la satisfaction des besoins et la prise en compte des préoccupations différenciées des femmes et des hommes, dans le but de réaliser l'équité et l'égalité de genre doivent être promues.

La qualité d'énergie disponible influe globalement sur la qualité de vie des femmes et des hommes notamment sur l'efficacité et le coût des activités productives et domestiques.

Dans le domaine des rapports sociopolitiques, les femmes de Birni N'Gaouré opèrent dans la mobilisation populaire pour la mise en œuvre des politiques publiques, la prise de décision au niveau communal.

En outre, elles participent à l'enracinement de la démocratie à la base. A ce titre, cinq (5) membres du conseil municipal sont des femmes, dont l'une assure les fonctions de Maire.

Sur le plan organisationnel, elles (femmes) sont organisées de plus en plus en sociétés coopératives simplifiées (SCOOPS). C'est ainsi que le diagnostic participatif de la Commune a dénombré l'existence de ... Scoops féminines et de ... mixtes. Au niveau des associations, il a été identifié ... associations purement féminines et Structures associative mixtes...

Si la Femme a la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique (travaux ménagers, éducation des enfants et entretien des autres membres de la famille), elle a tout aussi un rôle à jouer dans l'économie locale.

En effet, autant que les hommes, les femmes et les jeunes se retrouvent dans tous les secteurs de l'économie locale de Birni.

- ✓ l'agriculture occupe le premier rang des activités économiques de la commune urbaine de Birni N'Gaouré. Elle occupe plus de 90 % de la population potentiellement active et est exercée autant par les hommes que par les femmes et les jeunes (Filles et garçons.).

Dans ce secteur, les femmes de la Commune Urbaine de Birni N'Gaouré travaillent comme agricultrices indépendantes ou comme travailleuses non rémunérées dans les exploitations familiales et comme travailleuses, rétribuées ou non dans d'autres exploitations ou entreprises agricoles. Elles participent à la culture des champs dans

le cadre d'une agriculture de subsistance ou d'une agriculture commerciale. Elles produisent des cultures vivrières (l'arachide, le voandzou,) en saison des pluies, la patate douce, le Gombo, le manioc en toute saison. Elles pratiquent également des cultures de contre-saison dont les spéculations sont la tomate, la pastèque, le melon, l'oignon, le chou, la laitue, la patate Douce, le manioc, le moringa, le maïs, le gombo, le piment, la pomme de terre.

En réalité, la composante femme est considérée comme étant une partie de la force de travail agricole.

- Elle a un accès inégal à la terre par rapport aux hommes ;
- utilise moins de semences améliorées, a un faible accès aux engrais ;
- a un pouvoir d'achat très précaire
- et un accès insuffisant à un encadrement pour exercer cette activité. ses cultures sont pratiquées sur des terres incultes octroyées par le chef de famille sur ses terres et/ou des terres achetées.

Tout comme les femmes, les jeunes garçons sont aussi présents dans la production agricole où ils assistent leurs parents dans les travaux agricoles dans tout le processus de la préparation de la terre jusqu'à la récolte. Quant aux jeunes filles, elles se retrouvent dans une situation de soumission à leurs parents et à leurs aînés. Elles constituent elles aussi une main d'œuvre importante dans les familles.

En définitive, les femmes et les jeunes de cette commune sont confrontés à d'énormes difficultés : difficile accès aux terres adéquates, l'utilisation des équipements agricoles traditionnels, faible accès aux intrants agricoles et aux crédits, le manque et/ou l'insuffisance d'encadrement dans le secteur de l'agriculture.

Le regain d'intérêt est manifeste chez ces femmes, car elles réclament un renforcement de capacité sur les techniques d'embouche. Un renforcement de capacité se fait sentir pour accéder à une auto-promotion

Dans ce secteur, la composante femme joue également un rôle prépondérant surtout pour l'élevage extensif et l'embouche, où elles sont

fortement impliquées. En outre, les femmes s'occupent de La production laitière, la production du beurre et sa transformation, la production avicole et l'approvisionnement des populations. Les femmes jouent également un rôle prépondérant dans la vente des œufs, et de la volaille pour la consommation du ménage et elles contrôlent souvent leur commercialisation et les revenus qui en découlent

Les jeunes (garçons et filles) sont également utilisés pour la conduite des animaux au pâturage, l'alimentation du bétail, les soins des animaux. L'embouche (des gros ou petits ruminants pratiqués) permet, grâce aux revenus tirés, de faire face aux multiples dépenses des ménages.

Dans l'exploitation forestière et halieutique

Ces femmes exercent d'autres activités comme le commerce, la petite restauration, l'artisanat et participent à l'exploitation des carrières du natron.

Au vu de ce qui précède, le DP a relevé que la commune urbaine de Birni N'Gaouré doit relever beaucoup de défis afin d'améliorer le statut de la femme, des jeunes, des personnes handicapées en terme de l'inégale répartition des rôles, en terme d'accès aux ressources, à la prise de décision, la lutte contre les violences faites individuellement à ces groupes....

✓ Situation de l'enfant

Les enfants (individus âgés de 0-15 ans) représentent 49,38 % de la commune urbaine de Birni N'Gaouré. Ils sont exposés à diverses formes de violence, abus et exploitation. En effet dans l'environnement familial sensé les protéger, les enfants fréquemment victimes de négligence, de châtements corporels sévères. A cela s'ajoute le mariage d'enfants qui les prive de leurs droits fondamentaux indispensables à leur développement intellectuel (protection social, alimentation suffisante et équilibré, éducation, épanouissement....)

En outre, avec la démission de la responsabilité parentale, les enfants sont laissés à eux-mêmes, exposés à des risques de tous genres (consommation des stupéfiants, vols, mendicité, utilisation aux travaux pénibles, et la violence)

Un autre phénomène non important est celui des enfants talibés. Ils vivent sans leurs parents qui les ont confiés à un marabout. Ils vivent

avec leurs marabouts dans des conditions d'hygiène, de sécurité de logement précaires. Ils ne font l'objet d'aucun suivi médical. L'objectif avoué à leur formation religieuse et leur éducation est souvent voué à l'échec.

L'on note également une faible scolarisation (surtout celle de la petite fille) dans cette commune du fait du désaveu des parents surtout des mères qui refusent l'enrôlement de leurs progénitures ou préfèrent les retirer du système scolaire et préfèrent les utiliser dans les travaux ménagers, comme aide familiale dans les leurs AGR. (vente à la criée, travaux champêtres, ...) ou les exposer au mariage forcé. Ce qui conduit le plus souvent ces filles à la débauche. Malgré la pénurie des données due à l'absence d'une étude ou d'une enquête sur les violences faites aux enfants, et dans le domaine leur protection, il est opportun de signaler que la commune, avec l'appui de l'Etat et ses partenaires, déploie des efforts dans la préservation des droits aux enfants. Il s'agit surtout des actions de formation des acteurs locaux (leaders religieux, des femmes leaders, chefs de quartier etc.) sur les problématiques de la protection, la création et la fonctionnalité d'un comité local de protection ; des actions d'informations et Sensibilisation des communautés sur les problématiques de protection, l'appui de l'UNICEF dans la prise en charge des enfants en situation difficile. Malgré les efforts déployés, beaucoup reste à faire car le défi est très important du fait de 1 la persistance des violences faites à cette composante 2 le déficit d'information/sensibilisation et de communication sur les droits de l'enfant, 3 inertie des comités locaux de veille citoyen sur la protection des enfants; faible encadrement de l'état et faible interventions des partenaires dans le domaine.

✓ **Les autres groupes vulnérables**

Les autres groupes vulnérables dans la commune sont en général les personnes en situation de handicap notamment les non-voyants et les malvoyants ; Les handicapés locomoteurs ; Les déficients mentaux, les grands malades.

Il faut remarquer que la commune ne dispose d'aucune statistique dans ce domaine.

Des partenaires leur viennent en divers appuis et sont pris en compte dans le système éducatifs et en matière de santé

Les contraintes liées à cette couche de la population sont :

- forte incidence de la vulnérabilité liée à la pauvreté, aux handicaps et aux catastrophes naturelles ;
- faible prise en charge dans la fourniture des services sociaux de base (éducation, santé, droits...);
- Insuffisance des organisations de prise en charge des groupes vulnérables

2. 1 .3 Problématique de Développement

La commune urbaine de Birni N’Gaouré regorge d’importantes potentialités et d’opportunités lui permettant d’envisager un décollage socio-économique durable inclusif et prenant en compte les préoccupations des hommes, des femmes des jeunes ainsi que celles des personnes handicapées et les victimes aux chocs Mais, plusieurs facteurs limitatifs freinent ce décollage.

La Commune urbaine de Birni’ N’Gaouré regorge d’importantes potentialités dont les plus importantes sont :

- Existence de l’écosystème du Dallol Bosso qui traverse la commune sur toute sa longueur (155 Kms), du Nord vers le sud avec une largeur de 8 à 10 kms. Cette vallée, avec ses ressources naturelles (terres agricoles, pâturage, forêts, eau de surfaces et souterraines) abondantes, riches et variées et constitue la base productive essentielle de la commune.
- la Présence d’une population jeune et potentiellement active à hauteur de 70 %
- une économie basée sur le secteur primaire (agriculture, agroforesterie, pastoralisme, pêche, apiculture et pisciculture), le commerce et l’artisanat, exploitation des mines de natron,
- l’existence d’infrastructures scolaires, santé, hydraulique (rurale et urbaine) et en assainissement
- l’avancée significative dans la mise en œuvre de la décentralisation et d’une gouvernance citoyenne,
- une gestion rationnelle de la commune par des organes (délibérant et l’exécutif) librement élus.

Et pourtant, plusieurs facteurs bloquent son décollage socio-économique à cause des contraintes majeures que l’on peut résumer en six points à savoir : la dégradation continue de l’environnement,

- **Dégradation continue de l’environnement**

Sous l'effet de la pression anthropique les effets du changement climatique, les ressources naturelles subissent une dégradation continue. En effet, les sécheresses répétitives, les inondations, l'érosion éolienne et hydrique provoquent l'ensablement des mares et des terres productives, la disparition de plusieurs espèces végétales et fauniques ainsi que la dégradation des infrastructures et équipements ruraux (puits, classes, voies d'accès, espaces d'échanges, etc.) et l'habitat, la formation de terres de glacié ou de kori. Ce qui engendre des conflits sur le foncier ;

➤ **Baisse continue des productions agricoles**

L'agriculture, peu diversifiée, constitue la principale activité qu'exerce la population active de la commune. Mais, elle reste une activité de subsistance et dépendante de la pluviométrie de plus en plus irrégulière et mal répartie dans l'espace et le temps. Elle est pratiquée avec des outils rudimentaires et sur des sols de plus en plus pauvres.

Mais force est de constater que cette activité ne répond plus aux attentes des producteurs du fait des impacts négatifs du changement climatique et autres catastrophes naturelles (sécheresses épisodiques, inondations, les attaques des ennemis de cultures), l'accès insuffisant aux intrants, la faible maîtrise de l'eau pour l'irrigation, le faible développement des filières, et l'encadrement très insuffisant des producteurs agricoles. Ce qui a conséquence la baisse tendancielle des rendements entraînant des déficits chroniques des productions agricoles (une année sur 2) et exposant ainsi la population à une vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

➤ **Faible productivité du secteur de l'élevage**

La commune urbaine de Birni N'Gaouré dispose d'importantes potentialités dans le secteur de l'élevage. C'est une activité occupée la seconde activité principale des populations de la commune. Elle est pratiquée autant par les producteurs agricoles que les éleveurs eux-mêmes, aussi bien par les hommes que les femmes potentiellement actives. Mais, comme l'agriculture, l'élevage est confronté à beaucoup de difficultés notamment le déficit chronique du fourrage, la dégradation des espaces pastoraux, l'ensablement des plans d'eau ou leur colonisation par des espèces nuisibles (Typha, sida cordifolia,...) peu ou pas du tout appréciées par les animaux, l'insuffisance des puits pastoraux, la faible sécurisation des ressources partagées (mares, couloir de

passage), la persistance des maladies du cheptel, l'inertie des structures locales d'auto-encadrement, le dysfonctionnement des unités de transformation de produits et sous-produits de l'élevage, le faible développement des filières dans le secteur, la survenue fréquente des conflits fonciers dont les conséquences sont souvent désastreuses (coups et blessures, morts d'hommes, etc.)

➤ **Faible rendement dans l'agroforesterie et la pêche**

Dans le domaine de l'environnement, la vallée du dallol Bosso est la base productive par excellence de la commune. Mais cette vallée connaît aujourd'hui une dégradation avancée du fait non seulement du dérèglement climatique qui a affecté tout l'écosystème de la vallée mais aussi et surtout l'exploitation anarchique et démesurée des ressources végétales et fauniques. ce qui est en partie, à l'origine de la disparition des certaines espèces végétales et fauniques. Ainsi, l'on assiste à un faible rendement des produits de cueillette, un faible développement des filières pêche et pisciculture, ainsi qu'un faible rendement des produits non-ligneux (gomme arabique, moringa, miel etc.).

➤ **Economie locale peu ou pas du tout performante**

Celle-ci est liée à l'insuffisance des infrastructures marchandes ou leur disfonctionnement, le mauvais état des pistes rurales et de la route latéritique, le coût élevé des facteurs de production, les marchés non aménagés, le faible accès aux crédits, le faible soutien au secteur

➤ **Faible rendement scolaire au primaire comme au secondaire à cause de:**

- un système scolaire, dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré se caractérisé par l'insuffisance d'infrastructures scolaires adéquates (importance numérique des classes paillotes, insuffisance des mobiliers scolaires, faible sécurisation des infrastructures scolaires, mauvais état des classes, insuffisance de points d'eau et de latrines scolaires), le faible enrôlement des enfants ; surtout des petites filles, en âge d'aller à l'école, le faible engouement des parents vis à vis de l'école,
- un enseignement de faible qualité à cause de l'absentéisme des élèves et enseignants, l'insuffisance du personnel enseignant en

quantité et en qualité suffisantes, la pléthore d'enseignants contractuels au détriment des titulaires, l'insuffisance de fournitures scolaires et de manuels scolaires, le suivi irrégulier du système scolaire, le faible soutien des parents d'élèves, la forte déperdition, l'inertie des structures communautaires de gestion (CGDES), FCC.

➤ **Accès limité aux services de santé universelle**

La commune urbaine de Birni N'Gaouré se caractérise par une insuffisance en formations sanitaires (CSI, Maternité), et/ou le mauvais état de certaines des Infrastructures existantes. a faible, la faible fréquentation des formations sanitaires surtout en saison pluvieuse, l'absence de points d'eau et les mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement (latrines) dans les formations sanitaires. aussi, note-on, la persistance des maladies endémiques, une couverture vaccinale insuffisante, un personnel soignant insuffisant tant en quantité qu'en qualité, un faible taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié, une insuffisance de moyens de transport pour les évacuations sanitaires (ambulance), l'inertie des comités de santé et un stock important d'arriérées non remboursées dans le cadre de la gratuité des soins des enfants de moins de cinq ans.

➤ **Couverture des besoins en eau potable insuffisante**

L'insuffisance des ouvrages hydrauliques et le mauvais état de certains d'entre-elles, le dysfonctionnement des structures de gestion de l'eau, le manque de points d'eau dans des écoles et formations sanitaires, une desserte très limitée en eau courante dans le centre urbain sont autant de facteurs limitants une couverture suffisante de la satisfaction des besoins en eau potable des communautés de Birni N'Gaouré.

➤ **Mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement** à cause de l'insalubrité, l'existence de dépotoirs sauvages, évacuation irrégulière des ordures ménagères, défécation à l'air libre, absence d'un dispositif cohérent d'enlèvement et de gestion des ordures ménagères, l'absence de caniveau d'évacuation des eaux usées et/ou de pluies, prolifération de déchets plastiques, insuffisance de matériels de ramassage d'ordures ménagères.

➤ **Persistance des disparités genre et de l'exclusion**

les disparités Genres sont caractérisées par des inégalités persistantes : l'inégale accès des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables aux ressources, la faible participation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées à la prise de décision, l'accès insuffisant des femmes aux crédits, l'inégal accès aux services sociaux de base (santé de la reproduction, analphabétisme, faible scolarisation de la petite fille et de son maintien dans le système scolaire), violences faites aux femmes et aux enfants (Mariages précoces, violences conjugales, mauvais traitement, travail des enfants...), la difficultés d'accès aux actes d'états civil, stigmatisation des personnes handicapées, sous-emploi et/ou chômage des jeunes, le faible soutien à l'encadrement et à l'autonomisation économique de ces composantes de la population.

➤ **Gouvernance locale peu performante**

La commune de Birni N'Gaouré a connu, au cours de ces dernières années, une avancée significative en matière de Gouvernance locale. Cela est perceptible non seulement dans sa gestion administrative, financière, mais aussi dans le cadre l'implication des citoyens aux affaires locales. Mais, beaucoup reste à faire. l'on constate un faible encadrement de l'exécutif, la méconnaissance des règles de la décentralisation comme mode de gestion de la commune, une planification irrégulière des actions de développement, la faible gestion de l'espace urbain , l'absence d'une planification adéquate, Fourniture de services publics de proximité très insuffisante, menaces sécuritaires et conflits (ruraux et communautaires), difficile gestion foncière, délinquance infanto-juvénile, vols, braquages, fraudes sur le carburant. Faible implication des femmes et des jeunes pour leur insertion sociaux économiques, incivisme fiscal, faible implication des citoyens à la gestion des affaires locales et la faible mobilisation des ressources (internes et externes)

En somme, Le problème central de développement dans la commune urbaine de Birni N'Gaouré est la « détérioration continue des conditions et cadre de vies des hommes et des femmes de la commune urbaine de Birni N'Gaouré ».

III – AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

3.1. Vision

Des échanges multi-acteurs effectués lors du diagnostic participatif et au vue des contraintes majeures identifiées, la commune urbaine de Birni N’Gaouré a opté pour une vision future souhaitable dont la teneur suit :

« D’ici 2035, la population aspire de « faire de la Commune Urbaine de Birni N’Gaouré, une commune paisible, unie et solidairement bien gérée; où les hommes, les femmes, les jeunes et les personnes handicapées ont un accès facile, équitable et inclusif aux services sociaux de base; valorisent leurs potentialités et opportunités, développent des comportements résilients face aux effets de changement climatiques et participent à son développement économique local inclusif et durable. »

3.2 Objectifs de développement

Objectif global

L’objectif global visé au cours des cinq prochaines années est de contribuer à la promotion d’un développement socio-économique et culturel durable, garantissant l’accès à tous aux services de qualité, dans le respect de l’équité et de la solidarité dans un contexte apaisé.

Objectif spécifique

Plus spécifiquement, il s’agira d’améliorer équitablement et de manière inclusive les conditions et cadre de vies des hommes, des femmes, des jeunes et des autres vulnérables (personnes handicapées, vieillards sans soutien, les sinistrés) de la commune urbaine de Birni N’Gaouré.

Résultats

On y compte un (1) impact, quatre (4) effets et Vingt-cinq (25) produits.

Impact : les conditions de vies de la population résidente de Birni N’Gaouré sont améliorées

Effet 1 : L’écosystème est restauré pour un développement de la Biodiversité

Produit 1.1 : les ressources naturelles sont restaurées et protégées

Produit 1.2 : la biodiversité restaurée,

Produit 1.3 la résilience des hommes des femmes et des autres vulnérables face au changement climatique est renforcé
Produit 1.4

Effet 2 les productions agrosylvopastorales et halieutiques sont augmentées

Produit 2.1 l'agriculture est durablement développée;
Produit 2.2 la productivité du secteur de l'élevage renforcée
Produit 2.3 le développement des produits non-ligneux est promu
Produit 2.4 la pêche et la pisciculture renforcée
Produit 2.5 Les infrastructures marchandes et économiques sont renforcées
Produit 2.6 les secteurs du commerce, de l'artisanat et des transports sont redynamisés et l'artisanat est renforcée et rentabilisée
Produit 2.7 L'autonomisation économique des femmes est améliorée
Produit 2.8 l'autonomisation des jeunes est renforcée
Produit 2.9 les infrastructures routières sont restaurées
Produit 2.10 l'accès aux marchés est renforcé
Produit 2.11 le chômage des jeunes est réduit

Effets 3 : l'accès équitable et inclusif des communautés aux services sociaux de base est renforcé;

Produit 3.1 le rendement scolaire est rehaussé
Produit 3.2 l'Offre de services de santé universelle renforcée
Produit 3.3 l'approvisionnement en eau potable des hommes et des femmes ainsi que des personnes handicapées est renforcée
Produit 3.4 les conditions d'hygiène et d'assainissement des populations sont améliorées,
Produit 3.5 les capacités sportives et culturelles de la commune sont renforcées
Produit 3.6 la résilience des femmes et des jeunes pour un développement social est renforcée
Produit 3.7 Le cadre de vie en milieu urbain et rural est amélioré

Effet 4 : Gouvernance locale est améliorée

Produit 4.1 la Gestion Foncière est renforcée;
Produit 4.2 les conditions de stabilité de Paix et Sécurité sont renforcées,
Produit 4.3 la gestion administrative, financière et participative des affaires locales est renforcée;
Produit 4.4 La planification du développement local est améliorée.

3.3.4 Axes stratégiques de développement

Tenant compte de la vision de la Commune, de ses contraintes, de ses potentialités ainsi que les orientations du plan de développement régional (PDR Dosso 2022-2026 et du PDES-Niger 2022-2026), le PDC replanifié 2022-2026 de la Commune Urbaine de Birni N’Gaouré est structuré autour des quatre (4) axes stratégiques ci-après:

AXE 1 : Restauration et Protection de l’Environnement

AXE 2 : Amélioration de la productivité des secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques pour un développement économique équitable inclusif et durable

AXE 3 : Renforcement de l’accès inclusif et équitable aux services sociaux de base de qualité;

AXE 4 : Promotion d’une bonne gouvernance locale du genre et l’inclusion sociale

Mise en cohérence du PDC 2022-2026 avec les planifications supérieures :

Tableau 24 : Cohérence du PDC replanifié avec le PDR 2022-2026 de Dosso et le PDES-Niger 2022-2026

Axes stratégiques du PDES 2022-2026	Axes stratégiques du PDR 2022-2026	Axes stratégiques du PDC replanifié 2022-2026
Axe 1 : Développement du capital humain, inclusion et solidarité	Axe 1 : Amélioration de l’état nutritionnel et l’accès équitable aux services sociaux de base de qualité	AXE 3 . Renforcement de l’accès inclusif et équitable aux services sociaux de base de qualité;
Axe 2 : Consolidation de la gouvernance, paix et sécurité	Axe 2 : Consolidation de la gouvernance locale et la promotion des conditions de durabilité du développement régional durable	AXE 4 Promotion d’une bonne gouvernance locale et inclusion sociale.

<p>Axe 3 : Transformation structurelle de l'économie</p>	<p>Axe 3 : Accroissement et la diversification des productions agrosylvopastorales, halieutiques et apicoles en vue d'une économie Régionale compétitive et durable</p>	<p>Axe 1 : Restauration et Protection de l'Environnement</p> <p>AXE 3: Amélioration de la productivité des secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques pour un développement économique équitable inclusif et durable</p>
---	--	---

IV – PROGRAMME D’ACTIONS ET D’INVESTISSEMENTS

4.1 Plan d’actions pluriannuel

N°	Effets	Produits	Actions/activités	Localisation	unité	Quantité	Répartition des quantités par année				
							2022	2023	2024	2025	2026
AXE 1: RESTAURATION ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT											
1	Ecosystème restauré pour un développement de la biodiversité	Les ressources naturelles sont restaurées, protégées et durablement gérées pour une conservation de la biodiversité	Récupérer des terres dégradées sylvoicoles	Poulo, Gounoubi, Bossadje, illade, doldol, kofo setti, djowel	ha	1 000	0	0	400	300	300
2			Traiter des koris	Birni, karra	U	10	1	0	3	3	3
3			Faucarder des mares	Birni, karra	Ha	1 800	0	0	600	600	600
4			Renforcer la sensibilisation sur la gestion rationnelle des ressources naturelles	Tous les villages de la commune	Mission	6	0	0	2	2	2
5			Sensibiliser la population sur la protection de la Girafe	Gounoubi, Bossadje, Poulo, Illade, Korankassa z et P	Mission	18	0	0	6	6	6
6			Aménager les mares	Karra	Ha	10	0	0	4	3	3
7			Encourager la pratique de la RNA	Tous les villages de la commune	Ha	2 000	200	200	600	500	500
8			Produire de plants	Birni	Plant	50 000	10000	0	15000	15000	10000
9			Planter des arbres	Birni	Arbre planté	50 000	10000	0	15000	15000	10000

10		Former/recycler des brigadiers forestiers	commune	Session	3	0	0	1	1	1
11		Installer de bois villageois	Cité Ourogomni	Ha	120	20	40	20	20	20
12		Renforcer la surveillance environnementale	Tous les villages	Unité	36	0	0	12	12	12
13		Empoissonner des mares	marre	Ha	28	0	25	2	1	0
14		Organiser des journées de Salubrité	centre urbain	journee	96		24	24	24	24
15		Mettre en place un dispositif de gestion des ordures ménagères	Centre urbain	Centre	1			1	0	0
16		Collecter les déchets plastiques	Centre urbain	centre	12	3	0	3	3	3

AXE II AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES SECTEURS AGRO-SYLVO-PASTORAUX ET HALIEUTIQUES POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EQUITABLE INCLUSIF ET DURABLE

17	les productions agro sylvo pastorales et halieutiques sont augmentées	l'agriculture est durablement développée	Doter les producteurs en intrants (semences améliorés et adaptés, engrais, pesticides,...)	Tous les villages de la Commune	Kits	1 700	0	200	500	500	500
18			Doter les producteurs Maraichers en intrants agricoles	Tous les villages de la commune	Kits	2 400	0	600	600	600	600
19			Réhabiliter les sites maraichers collectifs	Donoudi z, Gounoubi, korankasa z, doaloga z	Ha	10	2	0	5	5	5
20			Aménager des Sites Maraichers individuels	commune	site individuels	50	0	0	25	15	10

21	Aménager des périmètres maraichers	Debboga, pouлло, illade	ha	24	5	4	5	5	5
22	Aménager des sites rizicoles	karra,kourfare,Donoudibi Z, korankassa z, Doaloga Z, Goberi P, Garou Z, Debboga	ha	50			10	30	20
23	Doter les producteurs rizicoles en intrants	Karra, kourfare,donoudibi z,korankassa z, goberi p,garou, debboga	Kit	1 500			500	500	500
24	Former les producteurs en techniques culturales modernes de riz	Karra, kourfare,donoudibi z,korankassa z, goberi p,garou, debboga	Séance	15			5	5	5
25	Former les producteurs en techniques culturales modernes	Tous les villages de la commune	Séance	18	6	0	6	6	6
26	Lutter contre les ennemies de cultures notamment la lutte alternative à la lutte chimique	Tous les villages de la commune	U	10	0	0	2	4	4
27	Former les producteurs sur la conservation/transformation des produits maraichers	Tous les villages de la commune	Session	12	0	0	6	6	6
28	Installer et équiper de Banques d'intrants Agricoles	Birni N'Gaouré, Karra	BIA	2	0	0	0	1	1
29	Installer et équiper des Banques céréalières	Gounoubi, silenke,donoudib p, gorzore , tamkala gorko,kobadje, menne ;karba karba	BC	5	0	0	2	2	1

30		Réhabiliter et équiper des Banques céréalières	Djowel, kourfare, haoulawl z et p, illade, korankassa p et z	BC réh	7	0	0	2	2	3
31	Les espaces agricoles sont sécurisés et bien gérés	Récupérer des terres agricoles dégradées	Tous les villages de la commune	Ha	25	0	0	5	15	5
32		Renforcer les capacités et équiper les brigadiers phytosanitaires	Tous les villages de la commune	Brigadier Formé	180	0	0	60	60	60
33		Vulgariser l'utilisation de la fumure organique (y compris le compostage)	Tous les villages de la commune	Action	10	0	0	2	5	3
34		Dynamiser des structures de gestion des infrastructures agricoles (BC BIA)	Tous les villages de la commune	Mission	5	0	0	1	3	1
35		Installer des COFOB	Kobaje, tamkala kobaje, menne silenke, tombo balle 2, Karba Karba, Fouhinza	Séance	6	0	0	2	2	2
36		Mettre en place des SCAP/RU	Korankassa Zarma, Karra, Déboga	SCAP/RU	3	0	0	3	0	0
37		Appuyer les sessions de l'OSV	Mairie	Sessions	36	0	0	12	12	12
38		Mettre en place un stock Céréaliier communal de sécurité alimentaire	Maison du Paysan	tonne	150	0	0	50	50	50
39		la productivité du secteur	Mettre en place un stock communal d'aliment bétail	Maison du Paysan	Tonne	200	0	0	100	50

40	de l'élevage renforcée	Sécuriser les couloirs de passage	Gobéri Peulh – Iladé ; Mare Tchiokiyol – Doldol - Fakara	km	20	0	0	0	10	10
42		Réhabiliter les couloirs de passages	Djoyal – Doldol ; Birni – Gobéri Elh ; Ouroungol - Iladé	km	150			80	25	45
43		Réaliser les opérations d'embouche bovine	Tous les villages de la commune	groupements	9			3	3	3
44		Lutter contre le Sida Cordifolia	birni, Garou z	Ha	15			5	5	5
45		Organiser des campagnes de vaccination du cheptel	Tous les villages de la commune	U	3			1	1	1
46		Construire une aire d'abattage	Margou	U	1		1	0	0	0
47		Construire des parcs de vaccination	Karra, gounoubi	Parc de vac.	2				2	0
48		Réhabiliter une aire d'abattage	Debboga							
49		Réhabiliter et équiper les Banques Aliments Bétail	Batambéri, Haoulawal Peulh, Doldol, Korankassa Peulh et Sillia	BAB	5			1	3	1
50		Aménager les Marchés à bétail	Debboga/Margou	U	2			1	1	
51		installer des Bourgoutières	kara, Dabaga, Kourfaré, Garou Zarma, Gobéri Peulh,	Ha	30			10	10	10
52		Appuyer les éleveurs en Aliment Bétail (Son)	Tous les villages de la Commune	Tonne	500	100	100	100	100	100
53		Octroyer de kits caprins au profit des ménages vulnérables	Doubidana bogga, foga, tomo balle 1 et 2, kora, kaza z, batamberi, djowel,	U	300	0	0	100	100	100

54		Embouche ovine au profit des femmes	Bossadje, karba karba, birni, gorzore toukkou	U	30	0	0	5	15	10
55		Appuyer les jeunes à la pratique d'une aviculture moderne	Tous les villages de la Commune	U	10	0	0	3	5	2
56		Octroyer de kits volaille (composé de 10 poules et 2 coqs) au profit des femmes	Tous les villages de la Commune	Kit Volaille	150			50	50	50
57		Rendre opérationnel le Centre de collecte de lait frais	Birni	U	1	0	0	1	0	0
58		Créer une unité de transformation des produits laitiers	Birni	U	1	0	0	0	1	0
59		Abattre les chiens et chats errants	Tous les villages de la Commune	U	400		100	100	100	100
60		Poursuivre la sensibilisation sur la loi sur le pastoralisme	Tous les villages de la Commune	U	18			6	6	6
61		Doter l'abattoir en Tricycle pour le transport de viande	Birni		8	0	3	3	1	1
62	le développement des filières non-ligneux est promu	Sensibiliser et former les jeunes pour la pratique de l'apiculture	Tous les villages de la Commune	Session	3			1	1	1
63		Développer la filière de la gomme arabique	Tous les villages de la Commune	session	3			1	1	1
64		Développer la filière du Moringa	Tous les villages de la Commune	u	3			1	1	1

65	la pêche et la pisciculture renforcée	former les pêcheurs en technique de pêche	Toutes les Mares de la Commune	Séances	3			1	1	1
66		Installer des étangs piscicoles	Les Villages de la zone de Birni	U	8			3	3	2
67		Equiper les femmes mareyeuses	Garou, birni,	SCOOPS	6			3	3	0
68	Dynamisation des infrastructures marchandes	Appuyer au développement des filières porteuses (moringa, manioc, lait)	Tous les villages de la Commune	Filière	3			1	1	1
69		Aménager les marchés ruraux	Deboga et Margou	marchés	2			1	0	1
70		Installer une plateforme multifonction au profit des femmes	Margou	Plateforme	1			1	0	0
71		Installer des unités de transformation d'huile d'arachide	La Ville de Birni N'Gaouré	U	3			1	2	0
72		Créer un Centre Agro-business	Bossadjé	U	1	0	1	0	0	0
73	les infrastructures routières sont renforcées	Construire des pistes rurales	Margou-Bossadje/ Batamberi-louloudje	Km	25	0	0	10	15	0
74		Traiter des points critiques	Birni-kourfare, Birni-batamberi	Tronçon	2			1	0	1
75		Réhabiliter les pistes rurales	Birni-kourfare	km	12			0	10	2

76			Appuyer l'Insertion socio-économique des jeunes issus du CFM, SFMA	Commune	Promoteur	3			1	1	1
77	le réseau de communication est renforcé		Appuyer la Radio Communautaire	La ville de Birni	Appui	3			1	1	1
78			Installer un cybercafé au profit des jeunes	La ville de Birni	U	1	0	0	0	1	0
79			Appuyer les initiatives jeunes en NTIC	Tous les villages de la Commune	Jeune Appuyé	20			5	10	5
80	l'artisanat est renforcé et rentabilisé		Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et de gestion des artisans (structuration, amélioration de la qualité des produits et services)	Tous les villages de la Commune	Session	18			6	6	6
81			Redynamiser les structures des exploitants de natron	Tous les sites de la commune	Action	9			3	3	3
82			Moderniser les techniques d'extraction du natron	Tous les villages de la Commune	action	3			0	3	0
AXE III : ACCES FACILE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE											
83	l'accès inclusif et équitable des communautés aux services	le rendement scolaire est rehaussé	Construire et équiper des classes	Birni garçons, Birni quartier 3 et 4, Kourfare Haoulawal Peulh, korankassaz, Goro banda, illade, Doubidana Ali, Tombo balle, Tamkala Gorko	classes équipées	45	5	10	10	10	10
84			Réhabiliter des salles de classes en état de dégradation	Birni filles, Gorou banda, korankassaz, Tamkala Gorko	classes réhabilitées	10	0	0	5	3	2

85	sociaux de base est renforcé	confectionner de table-bancs au profit des établissements scolaires du primaire	Birni : banifandou, quartier 1, 2, 3,4 ; garçons, mederssa,karra quartier,Gounoubi, wazye	tables bancs	1 000	100	0	300	300	300
86		des table-bancs	Toutes les ecoles de la ville,Garou, Setti,batamberi ;winde,Debboga,Bossa dje,Koudagande	tables bancs	2 174	0	674	500	200	126
87		Clôturer des écoles	Ecoles quartier 1, 2, 3, Banifandou, Ecole Garçon	M linéaire	3 000	0	0	1 000	1 000	1 000
88		Faire des branchements d'eau dans les écoles non pourvues	Koudagande, Karra (centre et quartier), Kofo	Pt d'eau	15	0	0	5	5	5
89		Installer de Latrines Scolaires dans les établissements non pourvus	Gounoubi,Doubidana Ali, Birni mederssa,	Latrines scolaires	15	0	0	5	5	5
90		Informer/sensibiliser sur l'Hygiène menstruelle à l'endroit des Filles.	Les villages de la Commune de Birni	action	15	0	0	5	5	5
91		Octroyer de Kits d'hygiène menstruelle aux Jeunes Filles.	Les villages de la Commune de Birni	kit	10 000	0	0	2 000	4 000	4 000

92	La qualité de l'enseignement est renforcée	Poursuivre les actions de sensibilisation sur la scolarisation de la petite fille et son maintien dans le système.	Toutes les écoles de la commune	Actions	30	0	0	10	10	10
93		Sensibiliser la communauté sur la fréquentation scolaire inclusive	Tous les villages	Action	30	0	0	10	10	10
94		Appuyer l'organisation des CAPED	Secteurs pédagogiques	Appui	15	0	0	5	5	5
95		Renforcer les capacités des CGDES/AME	Toutes les écoles primaires	Séance	20	0	0	4	8	8
96		Offrir de kits de fournitures scolaires aux élèves du primaire	Toutes les écoles	kit	9 000	0	0	3 000	3 000	3 000
97		Offrir de Kits Mobiliers scolaires au profit des élèves des J.E	Birni centre et quartier, koudagande	kit	1 000	200	200	200	200	200
98		Former le personnel enseignant à l'éducation inclusive	IEP/FA	appui	15			5	5	5
99		Octroyer de kits de fourniture scolaires aux élèves handicapés et ceux issus des ménages de personnes handicapées	Les écoles de la commune	Kits	1 000			200	400	400

100		Informier/ Sensibiliser les jeunes et parents d'élèves sur la fréquentation des Centres de formation professionnelle et techniques	Centre de regroupement de : karra, debboga, gounoubi, korankassa z	Séance	14		2	2	4	2
101		Ouverture de Centres Alpha	Wazeye, tomo balle 1 et 2, kofo, doldol, Goberi elh et peulh, Bossadje, pouollo, setti, silia, tcherendji, Debboga, haouasar e ; karba kara, Menne 1-2, Gorou banda	Centre ouvert	19	2	2	5	5	5
102	l'Offre de services de santé universelle renforcée	Doter les CSI en lits d'observation	Kofo, Birni, haoulawal, karra	lits	39	0	0	9	10	20
103		Construire une case gardien	CSI Birni	U	1	0	1			
104		Construire un Hôpital communal équipé	Birni	U	1				1	
105		construire les murs de Clôture des Centres de Santé Intégrés	Koffo, Haoulaoual ; Kara et ouro gomni	Centre	4			1	2	1
106		Transformer les cases de santé en CSI	Batamberi, korankassa peulh, Doubidana ALI, Bossadje	Case de santé	4	0	0	2	1	1
107		Doter les CSI en ambulances	Karra, kofo	Ambulance	2					2
108		Doter les CSI en médicaments et consommables	Tous les CSI	kits	12	0	0	4	4	4
109		Réhabiliter les formations sanitaires en dégradation	Korankassa peul, tamkala Gorko et Batambéri	Case de santé	3			1	2	0

110	Raccorder les CSI et CS Non pourvus au réseau d'adduction d'eau potable	CSI OURO GOMNI, Korankassa, Korankassa peul, tamkala Gorko et Batambéri	U	5			1	3	1
111	Construire des Blocs de Latrines dans les CS	Korankassa peul, tamkala Gorko et Batambéri	Bloc de latrine	3			0	2	1
112	Appuyer la Prise en charge sanitaire des personnes handicapées	Les villages de la commune	U	240			80	80	80
113	Appuyer les Sorties foraines	Les aires de sante	appuis	36			12	12	12
114	appuyer les Sorties mobiles	Les aires de sante	appui	36			12	12	12
115	Appuyer les CSI dans la supervision des cases de santé	Birni, Kara, Haoulawal et Ouro Gomni	Mission	108			36	36	36
116	Renforcer la supervision des relais communautaires	kofo, karra, haoulawal, korankassa p, batambéri, doubidana ali	Mission	72			24	24	24
121	Appuyer la Prise en charge des indigents	Tous les villages	Indigents	100			20	40	40
123	Appuyer la gestion des épidémies	Birni, Kara, Haoulawal et Ouro Gomni	Mission	3			1	1	1

124	l'approvisionnement en eau potable est renforcée	installer des MAEP multi villages	Debboga, Batamberi, Donoudibi peulh, Setti, Tamakala Gorko, Wazey, Doldol, Doubidana Ali, Haoulawal z	MAEP	10	0	0	2	5	3
125		transformer MINI AEP et PEA en MAEP	Koudagande, Bossadje, Doaloga z et karra	u	4	0	0	2	1	1
126		Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des Structures locales de gestion de l'eau ou AUSPE	Koudagande, Bossadje, Doaloga z et karra	U	18			6	6	6
127		les conditions d'hygiène et d'assainissement des	Poursuivre la sensibilisation sur l'hygiène (publique et corporelle) et l'assainissement	Tous les villages	Séance	15			5	5

128	populations sont améliorées,	Organiser des Journées de salubrité publique	Birni/Les lieux publics villageois	journée	36			12	12	12
129		Faire des latrines et édicules dans les places publiques	Margou,Debboga,birni	3	3 000			1	1	1
130		Déclencher l'ATPC	La ville de Birni	action	26	0	0	10	10	6
131	les capacités sportives et culturelles de la commune sont renforcées	Aménager le terrain de football	La ville de Birni	U	1	0	0	0	1	0
132		Organiser des activités sportives	La ville de Birni	U	9			3	3	3
133		Appuyer les activités culturelles	La ville de Birni	U	9			3	3	3
134		Appuyer les tournois de grandes vacances	Centre : Birni	TGV	3			1	1	1
135		renforcer la citoyenneté culturelle	Tous les villages	Action	3			1	1	1
136		Réhabiliter la MJC	Birni	U	1	0	1	0	0	0
137		réhabiliter la bibliothèque communale	Birni	U	1	0	1	0	0	0
138		Réhabiliter le foyer féminin	Birni	Foyer féminin réhabilité	1	0	1	0	0	0
139		Promouvoir les Jeunes en entrepreneariat	Centre de regroupement : karra, gounoubi ; debboga ;korankassa z ;birni	U	100		10	40	40	10

140	Le cadre de vie en milieu urbain et rural est amélioré	Aménager des voies d'accès	Centre urbain	km	30			10	10	10
141		Balayer les rues/initier des journées villes propres	Ville de Birni	Jours	1 080			360	360	360
142		Aménager des voies pavées	Centre-ville	km	20			0	10	10
143		Elaborer le plan urbain de référence	Ville de Birni	PUR	1			0	1	0
144		Construire un déversoir	Ville de Birni	U	1			0	0	1
145		installer des Lampadaires Solaires	Birni, margou ; gounoubi, kofo, wazyé, setti	Lampadair e	50				25	25
146		appuyer l'extension du réseau de distribution de l'Energie électrique	Birni	U	1				1	
147		Procéder à l'extension du réseau de distribution d'eau	Birni	U	1					1
148		Sensibiliser les acteurs communaux sur la qualité de vie	Centre de regroupement : karra, gounoubi ;debboga ;kprankassa z ;birni	Séance	3			1	1	1
AXE IV. PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE LOCALE, DU GENRE ET INCLUSION SOCIALE										
149	Les institutions communales fonctionnent efficacement et de manière participative	Former les élus locaux sur la décentralisation et sur leurs rôles et responsabilités	Birni	Séance	2			1	1	0
150		Renforcer les capacités techniques des agents de l'administration communale	Mairie	Formation	10			4	3	3

151		de la Salle de Réunion et équipement	Mairie	Salle de réunion rénovée	1	0	1	0	0	0
152		Replanifier le PDC de la commune	Mairie	PDCR	2		1			1
153		Mettre en Place un Comité S/E du PDC.PIA .Formation	Mairie	CSE PDC/PIA	1		1	0	0	0
154		Assurer l'opérationnalisation du CSE	Mairie	CSE opérationnel	4		1	1	1	1
155		Expérimenter le budget participatif	Mairie	Budget participatif initié	4		1	1	1	1
156		Réaliser le RA de la commune	Mairie	RA réalisé	1		1	0	0	0
157		Tenir régulièrement les rencontres du Cadre de Concertation multi-acteurs locaux	Mairie	Session	12	0	0	4	4	4
158		Organiser des missions foraines de redevabilité	Mairie	Mission	3	0	0	1	1	1
159		Lutter contre l'incivisme fiscal	Mairie	Mission	8	0	0	3	3	2
160		Digitaliser le système d'état civil	Mairie	Logiciel	1			1	0	0
161		informer/sensibiliser les communautés sur l'enregistrement des faits d'Etat-civil (4/zone et par an	Tous les villages	Séances	16			4	4	4
162	La Paix et la Sécurité est	Appuyer les missions de la patrouille mixte des FDS	Tous les villages de la Commune	Appui	5	1	1	1	1	1

163	assurée pour une cohésion sociale inclusive	Informer et Sensibiliser les communautés sur la paix et la Sécurité	Tous les villages de la Commune	Séance	4		1	1	1	1
164		Multiplier les actions civilo-militaire pour la paix et la sécurité	Tous les villages de la Commune	Actions	36			12	12	12
165		Dynamiser les comités de veille de sécurité	Tous les villages de la Commune	Séance	3	0	0	1	1	1
166	promotion du Genre et de l'inclusion sociale	Former les Jeunes Handicapées sur les métiers Porteurs	Tous les villages de la Commune	Personnes à handicap	100	0	0	30	40	30
167		Soutenir l'autonomisation économique des Femmes	Tous les villages de la Commune	Séance	3	0	0	1	1	1
168		appuyer l'insertion socio-économique des personnes handicapées	Tous les villages de la Commune	U	3	0	0	1	1	1
169		vulgariser la loi sur les droits des personnes handicapées	Tous les villages de la Commune	Séance	18	0	0	6	6	6
170		Recenser les personnes Handicapées	Tous les villages de la Commune	Opération	1	0	0	1	0	0
171		Renforcer les capacités des structures locales des personnes handicapées	Tous les villages de la Commune	Séances	3	0	0	1	1	1

172		lutter contre les violences Basées sur le genre	Tous les villages de la Commune	Action	6	0	0	2	2	2
173		Soutenir les femmes victimes de violences basées sur le genre	Tous les villages de la Commune	Appui	70	0	0	20	30	20
174	L'autonomisation économique des femmes est améliorée	Renforcer les capacités des Femmes en Leadership Féminin	Tous les villages de la Commune	Session	18	0	0	6	6	6
175		appuyer l'insertion socio-économique des jeunes issus des CFM et SFMA	Tous les villages de la Commune	U	3	0	0	1	1	1
176	L'autonomisation économique des jeunes est améliorée	Sensibiliser les jeunes à s'organiser en SCOOP	Tous les villages de la Commune	action	3	0	0	1	1	1
177		Appuyer les jeunes entrepreneurs	Birni	U	18	0	0	6	6	6

4.2 Plan d'investissement pluriannuel

N°	Actions/activités	Unité	Quantité	Prix Unitaire	coût total	Répartition des coûts par année					Répartition du coût total par source de financement (1000 FCFA)		
						2022	2023	2024	2025	2026	Commune	Bénéficiaires	PTF
AXE 1: Restauration et protection de L'Environnement													
1	Récupérer des terres dégradées sylvicoles	ha	1 000	150	150 000	0	0	60 000	45 000	45 000	0	7 500	142 500
2	Traiter de koris	U	10	2 000	20 000	2 000	0	6 000	6 000	6 000	100	-	19 900
3	Faucarder des mares	ha	1 800	100	180 000	0	0	60 000	60 000	60 000	0	9 000	171 000
4	renforcer la sensibilisation sur la gestion rationnelle des ressources naturelles	unité	6	300	1 800	0	0	600	600	600	1 800	0	0
5	Sensibiliser la population sur la protection de la Girafe	Séance	18	500	9 000	0	0	3 000	3 000	3 000	500	0	8 500
6	Aménager les mares	Ha	10	3000	30 000	0	0	12 000	9 000	9 000	1 500	1 500	27 000
7	Encourager la pratique de la RNA	ha	2 000	150	300 000	30 000	30 000	90 000	75 000	75 000	15 000	0	285 000
8	produire de plants	Unité	50 000	0,7	35 000	7 000	0	10 500	10 500	7 000	1 750	0	33 250
9	Planter des d'arbres	Arbre planté	50 000	0,5	25 000	5 000	0	7 500	7 500	5 000	1 250	0	23 750
10	Former/recycler des brigadiers forestiers	Session	3	500	1 500	0	0	500	500	500	1 500	0	0

11	Installer de bois villageois	Ha	120	50	6 000	1 000	2 000	1 000	1 000	1 000	300	0	5 700
12	Renforcer la surveillance environnementale	unité	36	30	1 080	0	0	360	360	360	1 080	0	0
13	Empoisonner des mares	Ha	28	300	8 400	0	7 500	600	300	0	420	0	7 980
14	Organiser des journées de Salubrité	journée	96	500	48 000	0	12 000	12 000	12 000	12 000	2 400	0	45 600
15	Mettre en place un dispositif de gestion des ordures ménagères	U	1	15 000	15 000	0	0	15 000	0	0	750	0	14 250
16	Collecter les déchets plastiques	U	12	3 000	36 000	9 000	0	9 000	9 000	9 000	1 800	0	34 200
TOTAL AXE I					866 780	54 000	51 500	288 060	239 760	233 460	30 150	18 000	818 630
AXE II Amélioration de la productivité des secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques pour un développement économique équitable inclusif et durable													
	Doter les producteurs en intrants (semences améliorés et adaptés, engrais, pesticides,...)	Kits	1 700	10	17 000	0	2 000	5 000	5 000	5 000	850	0	16 150
	Doter les producteurs Maraichers en intrants agricoles	Kits	2 400	10	24 000	0	6 000	6 000	6 000	6 000	1 200	0	22 800
	Réhabiliter les sites maraichers collectifs	ha	10	2 000	20 000	0	0	2 000	6 000	2 000	1000	0	19 000
	Aménager le Sites Maraichers individuels	ha	50	4 500	225 000	0	0	4 500	4 500	4 500	11250	0	213 750

Aménager des périmètres maraîchers	ha	24	10 000	240 000	50 000	40 000	50 000	50 000	50 000	12 000	0	228 000
Aménager les sites rizicoles	ha	50	5 000	250 000	0	0	50000	150000	100000	25000	0	225 000
Doter les producteurs rizicoles en intrants	Kit	1 500	50	75 000	0	0	25000	25000	25000	7500	0	67 500
Former les producteurs en techniques culturales moderne du riz	Séances	15	500	7 500	0	0	2 500	2 500	2 500	4500	0	0
Former les producteurs en techniques culturales modernes	Séance	18	600	10 800	3600	0	3 600	3 600	3 600	540	0	10 260
Lutter contre les ennemies de cultures	U	5	2 000	10 000	0	0	2 000	2 000	2 000	500	0	9 500
Former les producteurs sur la conservation/transformation des produits maraichers	Session	5	500	2 500	0	0	1 500	1 500	1 000	2500	0	0
Installer et équiper de Banques d'intrants Agricoles (BIA)	BIA	4	4 500	18 000	0	0	13500	13500	0	2000	900	15 100
Installer et équiper des BC	BC	5	5 000	25 000	0	0	10000	10000	5 000	2500	1250	21 250
réhabiliter et équipement des BC	BC réh	10	2 500	25 000	0	0	7 500	10000	7 500	1250	1250	22 500
Récupérer des terres agricoles dégradées	Ha	25	120	3 000	0	0	120	120	120	0	75	2 925

Renforcer les capacités des brigadiers phytosanitaires et équipement	Brigadier Formé	180	35	6 300	0	0	2 100	2 100	2 100	315	0	5 985
Vulgariser l'utilisation de la fumure organique	Action	10	500	5 000	0	0	1 000	2 500	1 500	200	0	4 800
Dynamiser les structures de gestion des infrastructures agricoles (BC BIA)	U	5	500	2 500	0	0	500	1 000	0	200	0	2 300
Installer des Commission foncières de Base (COFOB)	Séance	6	500	3 000	0	0	2 000	2 000	2 000	200	0	2 800
Redynamise les COFOB	Cofob redynamisé	15	250	3 750	0	0	250	750	250	180	0	3 570
Installer Des SCAPRU	SCAPRU	15	250	3 750	0	0	0	2 500	500	180	0	3 570
Appuyer les sessions de l'Observatoire du Suivi de la vulnérabilité (OSV)	U	48	100	4 800	0	1200	1200	1 200	1 200	200	0	4 600
Mettre en place un stock de sécurité	Tonne	150	360	54 000	0	0	18000	18000	18000	1000	0	53 000
Mettre en place un stock communal d'aliment bétail	U	48	1,026	49,25	0	12,312	12,312	12	12	0	0	49,25
Sécuriser les couloirs de passage	U	6	6 000	36 000	0	0	12000	12000	12000	1 800	0	34200
Sécuriser les couloirs de passage	km	20	3 000	60 000	0	0	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	54 000

Réaliser les opérations d'embouche bovine	U	9	4 000	36 000	0	0	24000	24000	24000	2200	1800	32000
Lutter contre le Sida Cordifolia	Ha	15	200	3 000	0	0	600	600	600	150	150	2 700
Construire une aire d'abattage	U	1	3 100	3 100	1	3 100	0	0	0	500	0	2 600
Construire des parcs de vaccination	Parc de vac.	2	5 000	10 000	0	0	0	10 000	0	2000	0	8 000
Construire une aire d'abattage	aire	1	3 500	3 500	0	0	3500	0	0	3500	0	0
Réhabiliter et équiper des BAB	BAB	5	3 500	17 500	0	0	3 500	10500	3 500	3500	0	14 000
Aménager les Marchés à bétail	U	2	5 000	10 000	0	0	5 000	5 000	0	1000	0	9 000
installer des Bourgoutières	Ha	30	3 000	90 000	0	0	30000	30000	30000	4 500	4500	81 000
Appuyer les éleveurs en Aliment Bétail (Son)	Tonne	500	130	65 000	13000	13000	13000	13000	13000	3 250	0	61 750
Octroi de kits caprins au profit des ménages vulnérables	U	300	50	15 000	0	0	5 000	5 000	5 000	1 500	750	12 750
embouche ovine au profit des femmes	U	30	3 000	90 000	0	0	15000	45000	30000	4 500	4500	81 000

appuyer les jeunes à la pratique d'une aviculture moderne	U	10	1 000	10 000	0	0	3 000	5 000	2 000	500	500	9 000
Octroi de kit volaille au profit des femmes	Kit Volaille	150	35	5 250	0	0	1 750	1 750	1 750	450	300	4 500
Rendre opérationnel le Centre de collecte de lait frais	U	1	5 000	5 000	0	0	5000	0	0	1 000	0	4 000
Créer une unité de transformation des produits laitiers	U	1	8 000	8 000	0	0	0	8 000	0	400	400	7 200
Abattre les chiens et chats errants	U	400	10,6	4 240	0	1 060	1 060	1 060	1 060	212	0	4 028
Poursuivre la sensibilisation sur la loi sur le pastoralisme	Action	18	300	5 400	0	0	1 800	1 800	1 800	270	0	5 130
Doter l'abattoir en Tricycle pour le transport de viande	U	8	1 200	9 600	0	3600	3 600	1 200	1 200	480	0	9 120
Sensibiliser et former les jeunes l'apiculture	session	10	500	5 000	0	0	4 500	5 000	10000	1 000		4 000
Développer la filière de la gomme arabique	Session	3	5 000	15 000	0	0	5 000	10000	5 000	750	750	13 500
Développer la filière du Moringa	U	3	5 000	15 000	0	0	20000	20000	20000	750	750	13 500
Former les pêcheurs en technique de pêche	U	3	3 000	9 000	0	0	3 000	3 000	3 000	450	450	8 100
installer des étangs piscicoles	U	8	4 000	32 000	0	0	12000	12000	8 000	1 600	1600	28 800

Appui aux femmes maraîchères	U	3	500	1 500	0	0	40000	40000	40000	100	0	1 400
Appuyer au développement des filières porteuses	U	3	1 000	3 000	0	0	1 000	1 000	1 000	200	0	2 800
Aménager des marchés ruraux	u	2	10 000	20 000	0	0	10000	0	10000	2 000	0	18 000
Installer une plate-forme multifonctions au profit des femmes	U	3	10 000	30 000	0	0	10000	10000	10000	600	0	29 400
installer une unité de transformation d'huile d'arachide	u	3	1 500	4 500	0	0	1 500	3000	0	500	225	3 775
Créer un Centre Agro-business	U	1	1 800 000	1 800 000	0	1800000	0	0	0	300000	-	1 500 000
Constructions de pistes rurales	km	25	500	12 500	0	0	6 000	6 000	6 000	0	0	12 500
Traiter des points critiques	U	5	4 000	20 000	0	0	4 000	12000	4 000	0	0	20 000
Réhabiliter les pistes rurales	Km	12	200	2 400	0	0	0	2 000	400	0	0	2 400
insertion socioéconomique des jeunes issus du CFMA	U	3	4 500	13 500	0	0	4 500	4 500	4 500	675	675	12 150
Appuyer la Radio Communautaire	U	3	1 000	3 000	0	0	1 000	1 000	1 000	300	0	2 700

Installation d'un cybercafé au profit des jeunes	U	1	5 000	5 000	0	0	0	5000	0	0	0	5 000
Appuyer les initiatives jeunes en NTIC	U	20	300	6 000	0	0	1 500	3 000	1 500	500	0	5 500
Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et de gestion des artisans (structuration, amélioration de la qualité des produits et services)	Action	18	500	9 000	0	0	1 800	3 000	3 000	600	0	8 400
Redynamiser les structures d'exploitants de carrières de natron	U	9	200	1 800	0	0	600	600	600	1 800	0	0
Moderniser les techniques	Session	3	1 500	4 500	0	0	-	4 500	0	0	0	4 500
TOTAL AXE II				3 535 239	66 601	1 869 972	465 492	642 292	496 692	421 602	23 825	3 086 812
AXE III : faciliter l'accès aux services sociaux de base												
Construire et équiper des classes	classes équipée	45	8 000	360 000	40000	80000	80000	80000	80000	18000	0	342 000
Réhabiliter des salles de classes en état de dégradation	classes réhabilitée	10	3 000	30 000	0	0	15000	9 000	6 000	6000	0	24 000

confectionner des table-bancs au profit des établissements scolaires du primaire	tables bancs	1 000	35	35 000	3 500	0	10500	10500	10500	8 000	0	27 000
Réhabiliter des table-bancs	tables bancs	2 174	10	21 740	0	6 740	6 740	2 000	1 260	1500	0	20 240
Clôturer des écoles	ml	3 000	75,0	225 000	0	0	60000	75000	75000	10000	0	215 000
Faire des branchements d'eau dans les écoles non pourvus	Pt d'eau	15	5 000	75 000	0	0	25000	25000	25000	5000	0	70 000
Installer de Latrines Scolaires dans les établissements non pourvus	Latrines scolaires	15	4 500	67 500	0	0	22500	22500	22500	3375	0	64 125
Octroyer de Kits d'hygiène menstruelle aux Jeunes Filles	kit	10 000	5	50 000	0	0	10000	20000	20000	0	0	50 000
Poursuivre les actions de sensibilisation sur la scolarisation de la petite fille et son maintien dans le système	Séance	30	200	6 000	0	0	2 000	2 000	2 000	300	0	5 700
Sensibiliser la communauté sur la fréquentation scolaire inclusive	Action	30	200	6 000	0	0	2 000	2 000	2 000	300	0	5 700
Appuyer l'organisation des CAPED	Appui	3	250	750	0	0	1 250	1 250	1 250	750	0	0

Renforcer les capacités des CGDES	Séance	20	200	4 000	0	0	800	1 600	1 600	500	0	3 500
Offrir de kits de fournitures scolaires aux élèves du primaire	kit	9 000	6	54 000	0	0	18000	18000	18000	4000	0	50 000
Offrir de Kits Mobiliers scolaires aux élèves des J.E	kit	1 000	6	6 000	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1500	0	4 500
Former le personnel enseignant à l'éducation inclusive	appui	15	300	4 500	0	0	1 500	1 500	1 500	1 500	-	3 000
octroyer de kits de fourniture scolaires aux élèves handicapés et ceux issus des ménages de personnes handicapées	Kits	1 000	10	10 000	0	0	2 000	4 000	4 000	0	0	10 000
Informer/ Sensibiliser des jeunes et parents d'élèves sur la fréquentation des Centres de formation professionnelle et techniques	Séance	10	300	3 000	0	600	600	1 200	600	500	0	2 500
Créer de Centres Alpha	Centre ouvert	19	600	11 400	1 200	1 200	1 200	3 000	3 000	1000	0	10 400
Doter les CSI en lits d'observation	lits	39	250	9 750	0	0	2 250	2 500	5 000	800	0	8 950
Construire une case gardien	U	1	5000	5 000	0	5 000	0	0	0	0	0	5 000
Construire un Hôpital communal équipé	U	1	800000	800 000	0	0	0	800000	0	0	0	800 000
Construire de mur de Clôture de CSI	U	4	30000	120 000	0	0	30000	60000	30000	8000	0	112 000
Transformer les cases de santé en CSI	U	3	15000	45 000	0	0	30000	15000	0	2250	0	42 750

Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des Structures locales de gestion de l'eau ou AUSPE	Séance	18	300	5 400	0	0	1 800	1 800	1 800	500	0	4 900
Poursuivre la sensibilisation sur l'hygiène (publique et corporelle) et l'assainissement	Séance	15	300	4 500	0	0	1 500	1 500	1 500	1200	0	3 300
Organiser des Journées de salubrité publique	journée	36	800	28 800	0	0	9 600	9 600	9 600	1440	0	27 360
Faire des latrines et édicules dans les places publiques	u	3	3000	9 000	0	0	3 000	3 000	3 000	600	0	8 400
Déclencher l'ATPC	action	26	800	20 800	0	0	8 000	8 000	4 800	1040	0	19 760
Aménager le terrain de football	U	1	3 000	3 000	0	0	0	3 000	0	150	0	2 850
Organiser des activités sportives	U	9	300	2 700	0	0	900	900	900	135	0	2 565
Appuyer les activités culturelles	U	9	300	2700	0	0	900	900	900	135	0	2565
Appuyer les tournois de grandes vacances	TGV	3	500	1500	0	0	500	500	500	1500	0	0
Renforcer la citoyenneté culturelle	Séance	3	500	1500	0	0	500	500	500	75	0	1425
Réhabiliter la MJC	U	1	20000	20000	0	0	0	0	20000	1000	0	19000
Réhabiliter la bibliothèque communale	U	1	4 000	4000	0	0	0	0	4 000	0	0	4000

Réhabiliter le foyer féminin	U	1	4000	4000	0	0	0	0	4 000	200	0	3800
Promouvoir les jeunes en entrepreneuriat	Séance	100	60	6000	0	0	3 000	2 400	600	1000	0	5000
Aménager des voies d'accès	Km	30	500	15000	0	0	5 000	5 000	5 000	750		14250
Aménager des voies pavées	Km	20	250	5000	0	0	0	2 500	2 500	250		4750
Elaborer le plan urbain de référence	PUR	1	15000	15000	0	0	0	15000	0	0	0	15000
Construire un déversoir	U	1	PM	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Installer des Lampadaires publics	U	50	225	11250	0	0	0	5 625	5 625	0	0	11250
Appuyer extension du réseau de distribution de l'énergie électrique	U	1	PM	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Procéder à l'Extension du réseau de distribution d'eau	ml	pm	PM	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sensibiliser les acteurs communaux sur la qualité de vie	Séances	3	500	1500	0	0	500	500	500	0	0	1500
TOTAL AXE III				2 259 990	45 900	94 740	383 740	1 281 875	417 535	109 630	0	2 150 360
AXE IV. Promotion d'une bonne gouvernance locale, du Genre et inclusion sociale												
Formation des élus locaux sur la décentralisation et sur leurs rôles et responsabilités	Séance	2	500	1 000	0	0	500	500	0	50	0	950

Renforcer les capacités des agents de l'administration communale	Session	3	500	1 500	0	0	500	500	500	75	0	1425
Aménager la Salle de Réunion et équipement	U	1	9 986	9 986	0	9 986	0	0	0	9986	0	0
Replanifier du PDC	PDCR	2	7 500	15000	0	7 500	0	0	7500	750	0	14250
Mettre en Place du Comité S/E du PDC.PIA .Formation	CSE PDC/PIA	1	800	800	0	800	0	0	0	40	0	760
Assurer l'opérationnalisation du CSE/PIA/PDC	CSE opérationnel	4	500	2 000	0	500	500	500	500	100	0	1900
Expérimenter le budget participatif	Budget participatif initié	4	5 000	20000	0	5 000	5 000	5 000	5000	1000	0	19000
Réaliser le RA de la commune	RA réalisé	1	6 000	6 000	0	6 000	0	0	0	300	0	5700
Tenir régulièrement les rencontres du Cadre de Concertation multi-acteurs locaux	Session	12	300	3 600	0	0	1 200	1 200	1200	3600	0	0
Organiser des missions foraines de redevabilité	U	3	1 000	3 000	0	0	1 000	1 000	1000	300	0	2700
Lutter contre l'incivisme fiscal	U	8	1 000	8 000	0	2 000	2 000	2 000	2000	400	0	7600
Digitaliser le système d'état civil	U	1	5 000	5 000	0	0	5 000	0	0	0	0	5000
informer/sensibiliser des communautés sur l'enregistrement des faits d'Etat-civil (4/zone et par an	séance	16	500	8 000	0	-	2 000	2 000	2 000	1 000	0	7000
Appuyer les missions de la patrouille mixte des FDS	U	5	500	2 500	500	500	500	500	500	125	0	2375

Informer et Sensibiliser les communautés sur la cohésion sociale et la stabilité	U	4	500	2 000	0	500	500	500	500	100	0	1900
Dynamiser les comités de veille de sécurité	U	3	500	1 500	0	0	500	500	500	1500	0	0
Multiplier les actions civilo-militaire pour la paix et la sécurité	Actions	36	300	10800	0	0	3 600	3 600	3 600	600	0	10200
Formation des Jeunes Handicapées sur les métiers Porteurs	Personnes à handicap formées	100	50	5 000	0	0	1 500	2 000	1500	250	0	4750
Soutenir l'autonomisation économique des Femmes	U	3	5 000	15000	0	0	5 000	5 000	5000	750	0	14250
Appuyer l'insertion socio-économique des personnes handicapées	U	3	3 000	9 000	0	0	3 000	3 000	3000	450	0	8550
vulgarisation et plaidoyer de la loi sur les droits des personnes handicapées	Séance	18	100	1 800	0	0	600	600	600	90	0	1710
Recenser les personnes Handicapées	U	1	500	500	0	0	500	-	0	25	0	475
Renforcer les capacités des structures locales des personnes handicapées	C R	3	300	900	0	0	300	300	300	45	0	855

Informer et Sensibiliser les communautés sur les VBG	Séances	6	300	1 800	0	0	600	600	600	90	0	1710
Soutenir les femmes victimes de violences basées sur le genre	U	70	100	7 000	0	0	2 000	3 000	2000	350	0	6650
Renforcer les capacités des Femmes en Leadership Féminin	Session	18	500	9 000	0	0	3 000	3 000	3000	450	0	8550
Appuyer Insertion socio-économique des jeunes issus des CFM et SFMA	U	3	10000	30000	0	0	10000	10000	10000	1500	0	28500
Sensibiliser les jeunes à s'organiser en SCOOP	action	6	150	900	0	0	150	150	150	45	0	855
Appuyer les jeunes entrepreneurs	Appui	18	800	14400	0	0	4 800	4 800	4800	720	0	13680
TOTAL AXE IV				195986	500	32786	54250	50250	55750	24691	0	171295
TOTAL PIP				6 857 995	167 001	2 048 998	1 191 542	2 214 177	1 203 437	586 073	41 825	6 227 097

4.3 Plan de financement

AXE	MONTANT	PLAN DE FINANCEMENT		
		Commune	Bénéficiaire	PT FS
I. Restauration et protection de L'Environnement	866 780	30 150	18 000	818 630
II Amélioration de la productivité des secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques pour un développement économique équitable inclusif et durable	3 482 739	416 352	21 275	3 042 112
III : faciliter l'accès aux services sociaux de base	2 226 840	113 530	0	2 113 310
IV. Promotion d'une bonne gouvernance locale, du Genre et inclusion sociale	195 986	24 691	0	171 295
TOTAL	6 772 345	584 723	39 275	6 145 347
%	100%	9%	1%	91%

V – CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

5.1 Ancrage

L'instrument de planification communale ayant comme structure d'ancrage la Commune est sous la responsabilité directe du Maire, Président du Conseil Municipal de la Commune. Plusieurs acteurs interviennent dans le dispositif de mise en œuvre il s'agit notamment des organes de gestion de la commune (conseil Municipal, l'exécutif, STD (Communaux et départementaux), PTFS, Société civile, etc.

5.2 Acteurs et leurs rôles

La mise en œuvre du PDC fait intervenir plusieurs acteurs dont chacun joue un rôle bien déterminé. Parmi ces acteurs, l'on peut citer le conseil municipal, le Maire, les services techniques déconcentrés, les organisations communautaires de base et la population qui, elles aussi, ont une grande responsabilité dans la réussite des actions de développement. Mais les plus attendus de ces acteurs sont, l'état, les partenaires techniques et financiers, les opérateurs économiques, la diaspora et les communautés elles-mêmes et enfin, Les actions partagées en inter collectivités.

En effet, compte tenu de la rareté des ressources de la municipalité et l'état de pauvreté des communautés, l'essentiel du financement du PDC est attendu de ces partenaires extérieurs. En tout état de cause, c'est l'équipe de l'exécutif, à travers l'implication des commissions spécialisées, qui a l'autorité morale et politique pour déterminer les services à offrir aux populations, la manière de les offrir, le type et le volume des ressources à utiliser. Le Maire, de par ses responsabilités, a également la charge de promouvoir un environnement favorable au développement local par le biais de mesures et réglementations qui visent non seulement les améliorations du bien-être économique et social de la population mais aussi l'accumulation du capital économique, social et humain, tout en sécurisant les populations et leurs biens.

5.3 Mécanisme de financement.

✓ Mobilisation des ressources internes

Elle sera basée en grande partie sur le recouvrement des impôts et taxes municipaux. Pour cela, la Commune devra poursuivre la lutte contre l'incivisme fiscal. Par ailleurs, les autres taxes doivent également être collectées en utilisant des stratégies pouvant encourager les bons payeurs et les bons percepteurs avec des innovations fiscales pérennes et acceptées par tous. Les différentes contributions des bénéficiaires et de la Commune doivent être mobilisées à temps afin de susciter les appuis extérieurs. Les ressources attendues peuvent provenir de :

- **Budget Communal** : Le PDC est l'outil d'orientation et de décision de toutes les actions de développement de la commune. A cet égard, c'est d'abord à l'institution communale et à ses organes que reviennent la responsabilité d'en assurer le financement. Ainsi, chaque année, le conseil municipal inscrira dans le budget municipal des prévisions en vue de contribuer au financement du PDC. Cela veut dire qu'à chaque exercice budgétaire, les élus locaux affecteront une partie de leurs ressources budgétaires au Plan d'Investissement Annuel (PIA) au titre de l'apport du budget communal au financement du PDC. En effet, le plan de financement du PDC prévoit la contribution du budget communal dont 45% au moins du budget général devrait être affecté aux investissements. Et, ce seuil étant le plancher requis par la loi, rien n'interdit aux organes municipaux de faire des prévisions budgétaires bien au-dessus.

- **Communautés** : Principaux bénéficiaires des actions de développement, les communautés seront également mises à contribution pour le financement du présent PDC. Cet apport des communautés peut revêtir plusieurs formes. Cette contribution peut être à s'acquitter de leur devoirs fiscal (paiement des impôts locaux : et leur participation en nature, physique ou financier, en fonction de l'investissement envisagé. Du reste, certaines politiques sectorielles de l'État se sont déjà inscrites dans une telle logique, notamment en matière d'infrastructures hydrauliques.

- **Diaspora** : l'effectif de la population à l'extérieur de la Commune Urbaine de Birni N'Gaouré est assez important, particulièrement dans les États voisins. La diaspora constitue de ce fait, une source de financement potentielle pour la mise en œuvre du PDC. Mais, encore

faut-il qu'elle se sente concernée. Aussi, plusieurs de ces compatriotes ont tissé des relations multiformes avec des opérateurs économiques locaux. Une offensive de la municipalité vers cette composante de la population permettra sans nul doute d'accroître la mobilisation des ressources.

- **Secteur privé** : Dans le cadre du partenariat public- secteur privé, celui-ci n'est pas également en reste dans le financement du PDC. Plusieurs investissements prévus peuvent directement les intéresser, En particulier ceux portant sur le renforcement des infrastructures socioéconomiques ou sur les mesures de relance de l'économie locale. A ce titre, le secteur privé est aussi appelé à contribuer au financement de ce plan.

- **Partenariat en Intercommunalité et/ou en Coopération Décentralisée**

: Pour une exécution effective des activités du PDC, le conseil municipal doit mener une offensive vers la promotion de la coopération décentralisée et multiplier des initiatives d'inter collectivités en vue d'initier des actions d'aménagement des ressources partagées. Ces actions de mobilisation doivent être guidées par la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des ressources de la Commune.

✓ **Mobilisation des ressources de l'Etat et des partenaires Techniques et financiers**

En raison du volume important des ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs poursuivis par le présent PDC d'une part et de la pauvreté qui prévaut dans les rangs des communautés rurales et urbaines, il va sans dire que les contributions locales (celles de la commune, des communautés et du secteur privé) ne sauraient être suffisantes. Pour réunir les moyens financiers requis pour l'exécution réussie des actions de développement retenues à l'horizon quinquennal du plan. Les ressources qu'appelle cette exécution sont sans commune mesure avec les moyens qu'il est objectivement possible de tirer des terroirs, dans un contexte de dégradation généralisée des conditions de vie des ménages. C'est pourquoi, l'État et les partenaires techniques et financiers de la collectivité seront largement mis à contribution, plus que tout autre acteur, dans le financement du présent plan. A cet effet, le conseil municipal prendra les engagements nécessaires en vue d'obtenir l'appui de ces partenaires. Des rencontres de type table ronde (prévue

dans le plan de marketing du PDC) pourraient également être initiées afin de mobiliser la communauté des partenaires

C'est pour dire sans risque de se tromper que la mobilisation des ressources externes recommande la mise sur pied d'un important travail de lobbying et d'une large diffusion du PDC. C'est l'un des rôles de l'appareil exécutif de la commune.

5 4. Mécanisme participatif de Suivi/évaluation

Le mécanisme de suivi-évaluation qui sera élaboré sera basé sur le nouveau guide de suivi et évaluation d'un PDC élaboré par le Ministère en charge du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire. Ce mécanisme définit et précise les objectifs, le mandat et les résultats attendus de l'activité de suivi-évaluation, déterminent le dispositif à mettre en place en décrivant les indicateurs, les acteurs, les outils et les procédures. Il s'adresse tout d'abord au comité de suivi évaluation mise en place par un arrêté du maire et aux autres acteurs (conseil, commissions spécialisées, services techniques, société civile et population). Ainsi, le mécanisme est élaboré avec comme objectif de permettre aux différents acteurs de disposer des mêmes outils de collecte de données et de consolidation les résultats du PDC.

Le mécanisme de suivi-évaluation vise essentiellement à :

- corriger les grandes lignes et stratégies d'intervention, la démarche et le concept du plan à temps ;
- corriger des erreurs éventuelles dans la planification (réajustement, replanification) ;
- améliorer la performance de la mise en œuvre du PDC.

Pour atteindre ces objectifs, ce mécanisme pourrait être conçu comme suit :

1. Élaboration d'une revue annuelle du PDC : cette revue permettra au comité de suivi-évaluation, au conseil municipal, maître d'ouvrage, de procéder, chaque année à un examen profond du PDC au double plan des objectifs programmés et des investissements effectivement réalisés, sur la base d'une collecte de données relatives à l'exécution du PDC. Ce travail de rapprochement amènera le comité de suivi-évaluation et les élus locaux à constater les écarts entre les objectifs initiaux et les

résultats atteints. A cette occasion, toutes les actions programmées au cours de l'année mais non réalisées seront, soit reportées sur les années ultérieures en vertu du caractère glissant de la programmation, soit purement et simplement supprimées du plan, si le conseil municipal estime que les conditions qui ont présidé à leur inscription au plan n'existent plus. En outre, l'exercice de revue annuelle permettra au Conseil Municipal, sur rapport du comité de suivi-évaluation, de déterminer et de situer toutes les responsabilités liées à l'exécution ou à la non-exécution des activités programmées. Il lui sera ainsi loisible de déclencher au besoin les mesures correctives qu'exige la situation. Les séquences de revue annuelle constituent par ailleurs l'occasion la plus indiquée pour procéder à la réactualisation du PDC lui-même, pour tenir compte de toute nouvelle situation de fait ou de droit intervenue postérieurement à son adoption et sa mise en œuvre.

2.Élaboration et suivi des indicateurs de suivi-évaluation : pour conduire le suivi-évaluation de la manière la plus participative et donner aux élus locaux et aux autres acteurs communaux des instruments leur permettant d'apprécier concrètement les performances ou les contre-performances constatées, il est fort nécessaire de définir par avance des indicateurs à la fois simples, précis et objectivement vérifiables. A cet effet, des dispositions doivent être prises au sein de la structure en charge du suivi et de l'évaluation pour soigneusement distinguer les indicateurs d'activités et les indicateurs de résultats. Un tel préalable est d'autant plus nécessaire qu'il permet à tous les acteurs locaux (services techniques, société civile, communautés, etc.) de procéder par eux-mêmes à un tel exercice. Ainsi, les indicateurs à utiliser à l'occasion du suivi et de l'évaluation du présent PDC porteront sur les activités, les résultats immédiats (produits), les résultats à moyen terme (effets) et les résultats à long terme (impacts).

3. Élaboration des PIA : Chaque année, le comité veillera à l'élaboration du PIA au moment de la conception du budget communal pour sa prise en compte.

4. Évaluation des PIA et des actions hors-PDC exécutées : le comité dressera le bilan annuel de mise en œuvre des PIA intégrant les activités hors PDC. Cette évaluation fera l'objet d'une validation par le conseil municipal.

5.5 Elaboration d'un Plan de marketing et popularisation du PDC

La mise en œuvre du PDC nécessitera, de toute évidence, la mobilisation et l'implication effectives de l'ensemble des acteurs (communautés à la base, conseil communal, services techniques déconcentrés, société civile locale, l'État et les partenaires techniques et financiers...). C'est pour donc créer les conditions effectives d'une mobilisation consciente et volontaire des acteurs ci-dessus cités autour du PDC, qu'il est nécessaire d'élaborer un plan de marketing qui se fera à travers des activités de mobilisation sociale, de vulgarisation, de plaidoirie et de communication.

5.5.1 Activités de mobilisation sociale: Confection d'un dépliant présentant le PDC en tant que produit de marketing

La présentation du PDC en tant que produit de marketing à la population et aux partenaires va se faire au moyen d'un dépliant mettant l'accent sur la mobilisation sociale à travers : Le problème central de la Commune, la vision de la Commune, la mission de la Commune, l'objectif global, les axes stratégiques de développement, les actions genre et inclusion sociale, La gouvernance locale, la durabilité, la paix et sécurité.

5.5.2 Activité de plaidoyer: Organisation d'une table ronde des partenaires

Une table-ronde sera organisée au siège de la commune urbaine de Birni. Cette rencontre multi-acteurs regroupera les partenaires présents au niveau départemental, régional et national. Au besoin, une rencontre similaire peut être envisagée dans d'autre (s) localités pour tenir compte de certains paramètres. Au cours de cette table ronde, l'accent sera mis sur : les potentialités et les contraintes majeures identifiées, les orientations du PDC, l'arrimage du PDC au PDR de Dosso, les Plans d'action et d'investissement pluriannuels, la performance de la commune en matière de mobilisation des ressources (entre autres une analyse sans complaisance de la situation financière de la commune; le réalisme du coût du PDC, l'investissement par habitant durant les 5 ans, les coûts des différents axes stratégiques de développement, la participation de la commune et de la population dans le financement du PDC et les fonds à rechercher auprès des partenaires.

5.5.3 Activités de vulgarisation

La vulgarisation du PDC sera conduite concomitamment avec la présentation du produit PDC afin de le rendre accessible à tous les acteurs. Ainsi, les actions suivantes peuvent être retenues :

- organisation des tournées de vulgarisation du PDC à l'intérieur de la commune au niveau de 6 zones agroécologiques,
- élaboration d'une synthèse du PDC,
- multiplication et mise à la disposition des documents imprimés à tous les acteurs ;
- création de réseaux de distribution au niveau communal, départemental, régional et national ;
- diffusion du PDC sur le Net.

5.5.4 Promotion du PDC : communication

L'impérieuse et urgente nécessité est de mobiliser les partenaires et les populations autour du PDC. Cela exige la définition et la mise en œuvre d'une stratégie efficace de communication pour le développement.

En effet, la réussite du PDC passe nécessairement par la pleine et totale adhésion de l'ensemble des partenaires. Dans cette optique, la communication apparaît comme une pièce maîtresse du dispositif de la mise en œuvre.

Cette stratégie de communication vise à expliquer, sensibiliser et, en définitive, à susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du PDC. C'est pourquoi, cette communication dans le cadre du PDC doit recouvrir toutes les formes de l'art de persuader : campagnes d'information et de sensibilisation à travers les médias, l'organisation des foras, des réunions, des ateliers, séminaires, table-ronde, l'utilisation des personnes influentes, l'internet, la communication interpersonnelle, l'affichage, pour faire participer l'ensemble des acteurs à la réussite de la mise en œuvre du PDC.

En outre, seule une mobilisation sociale permettra d'amener les communautés à comprendre les enjeux du PDC et à prendre conscience de leurs responsabilités afin qu'ils assument pleinement.

C'est pourquoi le processus d'élaboration a retenu la communication ciblant la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication pour un changement de comportement pour promouvoir le PDC de la Commune urbaine de Birni N'Gaouré

5.6 Conditions critiques

Plusieurs facteurs, dont la survenance est susceptible d'influencer négativement l'exécution et la mise en œuvre du présent PDC. Ces facteurs peuvent être exogènes ou endogènes :

✓ Conditions endogènes

Le PDC peut être confronté aux risques suivants :

- le non-respect des engagements souscrits par les organes municipaux ou par les communautés, par rapport à la réalisation de telle ou telle activité ;
- la rupture de la cohésion sociale entraînant des troubles à inquiéter sinon dissuader les partenaires d'appui ;
- la non-prise en compte suffisante de la dimension environnementale ou d'études d'impact environnemental dans la conception de certains dossiers de projets.

✓ Conditions exogènes

Il s'agit, à ce niveau, des situations ou de facteurs complètement externes à la commune, mais susceptibles d'affecter fondamentalement l'exécution du présent PDC. Elles peuvent tenir à

- l'instabilité politique grave au plan national, au non-respect des engagements financiers pris par les partenaires ;
- à la survenance d'un certain nombre d'événements graves, constitutifs de force majeure et au refus des partenaires de s'inscrire dans la logique du présent PDC

CONCLUSION

Le processus de replanification du PDC de la commune urbaine de Birni N'Gaouré, conduit de manière participative avec l'ensemble des acteurs, constitue le seul cadre de référence pour la Commune et ses Partenaires en matière de développement économique et social équitable, inclusif et durable. Le Présent PDC replanifié basé sur les défis majeurs de la commune prend en compte non seulement les thématiques clés et ou transversales et les besoins réels exprimés par les hommes, les femmes les jeunes et les personnes handicapées.

Il revient donc au Conseil Municipal, instance de prise de décision de la Commune de veiller à sa mise en œuvre, dans un cadre consensuel, avec l'appui de l'Etat et de ses partenaires, afin d'atteindre les objectifs attendus devant d'apporter un changement suffisant pour le bien-être des vailles population de la Commune.

BIBLIOGRAPHIE

- PDC 2014-2018
- Guide de replanification de PDC/MAT/DC –avril 2022,
- Nouvelle projection démographique INS NIGER-2012-2024,
- Note de cadrage d’arrimage PDR-PDC MAT/DC 2023
- Document cartographique SAF DOSSO
- Code General Des Collectivités Territoriales/ CGCT VERSION 2018 MI,
- PDR –Dosso 2022-2026

ANNEXES

a mis en forme : Titre 3 Car, Police :Times New Roman,
12,5 pt